

Lettre d'intention

Intitulé du projet

CPTS DU BASSIN CARCASSONNAIS

Date de rédaction :

7 SEPTEMBRE 2021

Porteur du projet	DR MANDONNAUD Anne
Profession	Médecin Généraliste
Adresse postale	17, boulevard JP Perrin – 11000 Carcassonne
Mail	cptsdubassincaressonnais@gmail.com
Téléphone	06 21 77 66 05

Voir outil : aide à la rédaction

RAPPEL : la lettre d'intention doit être accompagnée d'un formulaire CERFA de demande de subvention
[Accès formulaire simplifié](#)

I - Le contexte territorial

Caractéristiques du territoire couvert par le projet CPTS

Délimitation géographique actuelle du projet



COMMUNE	CODE POSTAL	CODE INSEE
Alairac	11290	11005
Alzonne	11170	11009
Arzens	11290	11018
Berriac	11000	11037
Carcassonne	11000	11069
Caux-et-Sauzens	11170	11084
Cavanac	11570	11085
Lavalette	11290	11199
Montclar	11250	11242
Pezens	11170	11288
Preixan	11250	11299
Raissac-sur-Lampy	11170	11308
Rouffiac d'Aude	11250	11325
Roullens	11290	11327
Saint-Martin-le-Vieil	11170	11357
Sainte-Eulalie	11170	11340
Villesèquelande	11170	11437
Total	17 communes	

Evaluation de population concernée par le projet (nombre d'habitants) : 59 781 habitants

Taille de la CPTS :

- Taille 1 (moins de 40 000 habitants)
 Taille 3 (entre 80 000 et 175 000 habitants)
- Taille 2 (entre 40 000 et 80 000 habitants)
 Taille 4 (plus de 175 000 habitants)

Nous avons rencontré les CPTS limitrophes (La CPTS du CABARDES, la CPTS de l'ALARIC et la CPTS Moyenne et Haute vallée) et nous sommes membre du groupe WhatsApp inter CPTS de l'AUDE avec lesquelles nous communiquons et nous échangeons quotidiennement.

Pré-diagnostic territorial - Problématiques de santé identifiées sur le territoire

Les outils

- Le pré-diagnostic territorial a été élaboré à partir de l'outil REZONE CPTS, établi en juillet 2021 (annexe VII pages 9 à 31)
 - La cartographie (annexe I page 3) remise au 30 mars 2021 par le service « études et statistiques » de l'ARS contient les éléments de diagnostic territorial pour une CPTS, mis à jour en septembre 2019 (annexe VIII pages 32 à 4)
 - L'analyse diagnostique sera développée de manière approfondie lors de l'élaboration du projet de santé, notamment en s'appuyant sur le Contrat Local de Santé (annexe X pages 45 à 73) de l'agglomération carcassonnaise et des données complémentaires issues de cartosanté pour les professionnels de santé non-médecins.
 - Nous avons regroupé les différentes données territoriales avec celles des conseils de l'ordre des professionnels de santé, que nous avons complété par une enquête téléphonique auprès de certains professionnels, pour établir un diagnostic précis.
- En ce qui concerne les médecins généralistes (médecins traitants), qui sont la pierre angulaire de l'organisation des soins primaires, un questionnaire a été envoyé à tous les médecins du territoire afin d'affiner notre diagnostic : le retour sera fait lors du projet de santé

1- Présentation du territoire et de sa population (source REZONE annexe II, éléments de diagnostic territorial de l'ARS annexe III, statistiques Insee annexe IV)

Le territoire semi urbain du bassin carcassonnais couvre 17 communes autour de Carcassonne (Préfecture de l'Aude) pour une superficie de 227km² et une population de 59.781 habitants.

➤ Evolution de la population et répartition des habitants par tranche d'âge :

La densité moyenne de 262,8 hab./km² est supérieure à celle du département de l'Aude et de la région Occitanie.

On note une diminution de 0,8% de la population du territoire de la CPTS entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2016, évolution qui contraste avec l'augmentation de 7% pour l'Aude et de 4,2% pour l'Occitanie.

La population des jeunes de moins de 15 ans (17,1%) reste dans les chiffres du département (17,7%) et de la région (16,8%).

Les enjeux de territoires se concentrent autour de **la population vieillissante** avec 16% de personnes âgées de 70 ans et plus et 4% de personne de plus de 85 ans, soit un taux au-dessus des statistiques du département et légèrement supérieur à celles de la région.

➤ Poids des différentes catégories socio-professionnelles :

Les actifs sont essentiellement des employés (34,6%), ce quota est largement au-dessus des chiffres départementaux (24,6%) et régionaux (28,4%).

La zone compte également 26,3% de professions intermédiaires contre 28,2% sur le département mais dans la moyenne régionale à 26,5%.

Les ouvriers représentent quant à eux 17,8%, chiffre largement au-dessus du taux de l'Aude (14,2%) mais dans la moyenne de l'Occitanie (17,7%).

En 4^e position, la population des cadres est de 12,4%, ce qui est très inférieur aux chiffres départementaux (26,1%) et régionaux (16,6%).

En avant dernière position se trouvent les artisans commerçants avec 7,8% de la population du territoire, chiffre supérieur à l'Aude (6,1%) et inférieur à l'Occitanie (8,3%).

Enfin, les agriculteurs ne représentent que 1,1% de la population du territoire, légèrement au-dessus des statistiques départementales (0,7%) mais en deçà des statistiques régionales (2,5%).

Les retraités représentent 29,95% de la population du territoire pour un taux de 33,8% dans l'Aude et 29,4% en Occitanie.

➤ Taux de chômage

Le taux de chômage représente 9% du territoire contre 13,5% pour le département et 9,5% en Occitanie.

En 2016, plus de 9250 habitants de Carcassonne Agglo âgés de 15 -64 ans, déclarent être au chômage lors du recensement de la population (Source CLS Carcassonne Agglo)

➤ Indicateurs de précarité

-0,5% de la population consommant sur le territoire de la CPTS a bénéficié de l'Aide Médicale d'Etat (AME) en 2018, ce qui est proche des chiffres relevés sur le département (0,6% d'AME) et sur la région (0,4% d'AME). Le taux de bénéficiaire CSS parmi la population consommant de 17 ans et plus du territoire est de 19,6% (source Rezone – DCIR/SNDS/SNIRAM 2020), à comparer à 13,1% dans l'Aude, 11,4% en Occitanie et 10,1% à l'échelle nationale. Cela met en exergue la forte précarité de la population du territoire de la CPTS.-

2- Problématiques de santé de la population (source rezone annexe 5)

➤ ALD (Source rezone)

La population du territoire de 17 ans et plus exonérée au titre d'une ALD est de 27,5%, ce qui est inférieur à l'Aude mais supérieur à l'Occitanie et à la France (Aude : 28,1% – Occitanie 24,5% - France 23,7%).

Le top 5 des maladies chroniques de la population du territoire sont :

-le diabète de type 1 et 2, qui touche 5.7% de la population du territoire, ce qui est supérieur à la région et à la France (6.1% Aude et 4.9% région et 5.1% en France)

-les affections psychiatriques, qui touchent 4.2% de la population du territoire, ce qui est supérieur au département, à la région et à la France (3% Aude, 2.9% région et 2.5% en France)

-les tumeurs malignes et cancers divers, qui touchent 4% de la population du territoire, ce qui est inférieur au département mais égal à la région et supérieur à la France (4.6% Aude, 4% région et 3.58% en France)

-la maladie coronarienne, qui touche 2.5% de la population du territoire, ce qui est inférieur au département et à la région (3.3% Aude, 2.6% région et 2.3% en France)

-l'Insuffisance cardiaque, trouble du rythme et maladies cardiaques diverses touchent 2.3% de la population du territoire, ce taux d'incidence est inférieur à ceux départementaux et régionaux mais reste supérieur au taux national (2.8% Aude, 2.5% région, 2.2% France)

Il convient cependant de nuancer ces chiffres, quelques communes du territoire étant neutralisées pour des raisons de confidentialité.

➤ **Prévention (Source rezone)**

Les données qui suivent seront systématiquement à nuancer en regard du taux de communes neutralisées qui sera précisé pour chacun des points suivants :

-La polymédication continue des 65 ans et plus touche 15.9% de cette population, un pourcentage qui est équivalent à ce que l'on retrouve à l'échelle du département (et à l'échelle nationale à 0,1 point près) mais qui est légèrement supérieur à ce qu'on constate à l'échelle régionale (14.6%)

Ce chiffre est cependant à nuancer car il ne prend pas en compte toutes les communes de la CPTS (taux de communes neutralisées 29.4%).

Taux de communes neutralisées (= 94,1%).

-Nous notons une consommation de benzodiazépine anxiolytique et hypnotique supérieure à ce qui est constaté à l'échelle départementale (respectivement + 1,4 et +1,8 points), régionale (+3,5 points) et nationale (respectivement +4,4 et +4,9 points).

Taux de communes neutralisées (52,9 et 58,8%).

-De même, l'antibiorésistance est supérieure à la moyenne régionale et nationale, ce qui est probablement fortement lié à la surconsommation (ATU supérieur) médicale de la population précaire de notre secteur.

-Nous notons une participation au dépistage des cancers du sein plus élevée qu'à l'échelle du département (+1,7 points) mais inférieure à la moyenne nationale et régionale. Par contre, le dépistage du cancer du col de l'utérus et du cancer colorectal - sur le territoire - reste bien inférieur aux moyennes régionale et nationale.

-Concernant la vaccination, la population générale (des plus de 65 ans) respecte relativement bien la vaccination saisonnière grippale, avec un taux cependant légèrement inférieur aux moyennes régionales et nationales. Pour les personnes à risque, les statistiques du territoire sont bien en deçà de la moyenne régionale (-2,3 points) et nationale (-3,1 points).

Taux de communes neutralisées (47,1%).

-Par contre la vaccination obligatoire des enfants est bien prise en charge avec des chiffres proches des statistiques départementales, régionales et nationales.

- ROR : territoire 82,2% - département 79,5% - région 80,6% - territoire national 82,9% avec un taux de neutralisation de 70,6%

- Méningocoque C : territoire 94% - département 93,7% - région 94,5% - territoire national 95,6% avec un taux de neutralisation de 64,7%

-Pour les examens bucco dentaires le taux est inférieur aux valeurs régionale et nationale pour les enfants de moins de 16 ans : territoire 68,1% - département 68,4% - région 73% - territoire national 70% avec un taux de neutralisation de 11,8%

➤ **l'accès aux SNP (sources rezone annexe VII)**

Le nombre de passage aux urgences non suivis d'hospitalisation sur le territoire de la CPTS, est de 33 pour 100 (soit 16 448 patients), ce qui est bien supérieur à ce qu'on observe à l'échelle départementale (24.7%), régionale (21.4%) et nationale (22,2%).

Ces chiffres défavorables mettent en avant l'enjeu de cette thématique sur le territoire.

De même, **La part des admissions directes en service de médecine** à la demande d'un médecin de ville, est de 39.9% (soit 1 573 patients), ce qui est inférieur à ce qu'on peut constater à l'échelle départementale (-4 points), régionale (-9,6 points) et nationale (-0.9 points).

Éléments clés du territoire et de la population :

Les éléments suivants ont retenu notre attention pour le projet de santé à venir :

- Une population vieillissante et à domicile, parfois isolée
- Une population importante des moins de 15 ans
- Une paupérisation de la population avec une augmentation de la vulnérabilité, visible à travers les taux de CSS du territoire
- Une population fragile et en situation de maladie chronique avec un taux d'ALD supérieur à la moyenne nationale (3,8 points)
- Une population peu encline à adhérer aux programmes de prévention actuels et qui doit nous questionner sur la marge de progression possible et surtout les moyens à mettre en œuvre pour des informations claires et compréhensibles

3- Démographie des professionnels de santé et accès aux soins

a) Démographie des médecins spécialistes en médecine générale

Source MSA : 12 communes sur 17 n'ont pas de médecin généraliste

Source : enquête de terrain réalisée par l'équipe projet de la CPTS :

Actuellement sur le territoire, il existe 37 MG qui exercent en tant que Médecins traitants dont 6 à mi-temps avec parfois une activité partagée en médecine alternative. Une grande disparité de chiffres existe entre l'enquête terrain, les chiffres rezone et les chiffres du conseil de l'ordre des médecins.

Ces disparités sont dues à des modes de calcul ne prenant pas en compte la réalité du terrain concernant l'activité de médecin traitant.

En effet sur rezone, 54 médecins traitants sont notés car il prennent en compte les 31 médecins qui font de la régulation médicale au centre 15 et qui ne sont pas tous médecins traitants sur le territoire (recrutement de l'APSA des médecins régulateur sur l'AUDE).

De plus, ils ne prennent pas en compte les spécificités parallèles de certains médecins dit « généralistes » qui n'ont parfois aucune voire minima une patiente médecin traitant.

Il en est de même concernant les chiffres du conseil de l'ordre qui eux aussi ne font pas de distinction dans les spécificités de certains médecins généralistes (urgence, homéopathie exclusive, acupuncture, mésothérapeute, médecine d'expertise)

b) La pyramide des âges en 2021 :

- 11 MG ont plus de 65 ans
- 11 MG ont entre 60 ans et 65 ans
- 10 MG ont 50 ans et 60 ans
- 5 MG ont entre 40 et 50 ans

En 2022, c'est-à-dire demain, 12 MG vont partir à la retraite et 2 prévoient un déménagement, soit un effectif sur le territoire de 23 médecins traitants pour 59 781 habitants.

c) Accès à un médecin traitant

- L'accès aux soins est une priorité, notamment pour les patients sans médecin traitant (source rezone), soit :
 - 9,3% des patients consommant de 17 ans et plus (4725 patients) (les chiffres sont à nuancer car 9.3% des communes sont neutralisées) .
 - 1,1% de patients consommant de 17 ans et plus en ALD (454 patients) (les chiffres sont à nuancer car 88.2% des communes sont neutralisées).
 - 2,7% de patients de 17 ans et plus en CSS (1175 patients) (les chiffres sont à nuancer car 76.5% des communes sont neutralisées).
 - 5,2% de patients de 70 ans et plus (479 patients) (les chiffres sont à nuancer car 70.6% des communes sont neutralisées).
 - *Le nombre total de patients consommant de 17 ans et plus sans MT est de 4725*

- De plus, l'accessibilité potentielle localisée au médecin traitant sur le territoire de la CPTS est difficile pour le 3 -ème quartile (source ARS annexe VII) :

- APL 1° quartile : 5,0 – Aude : 3,7 et Occitanie : 3,4
- APL médian : 5,0 – Aude : 4,9 et Occitanie : 4,2
- APL 3° quartile : 5,0 – Aude : 6,0 et Occitanie : 5,1

L'accessibilité potentielle localisée APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans (consultations par an par habitant) en 2018 est de 4 consultations par an par habitant sur le territoire de la CPTS contre 3.5 consultations en France (Source des observatoires des territoires)

Selon notre enquête de terrain (moyennes de patientèle données par les médecins traitants du territoire) :

-La moyenne d'un MG est de 1 300 patients MT, pour les générations inférieures à 60 ans (à savoir que les + de 60 ans pouvaient avoir un nombre de patients plus élevés quasi au double).

-Pour un médecin traitant en activité partagée ou à mi-temps, la moyenne de ses patients médecins traitants est de 650 patients.

Si nous rapportons en 2021 le nombre de la population du territoire (59 781 habitants) cela fait pour 1 MG 1615 patients tous âges confondus, en 2022 avec les départs à la retraite il y aurait 1 MG pour 2599 patients.

Si on prend en compte les MG qui travailleront à temps plein (13 MG) et ceux qui travailleront à mi-temps (10 MG), en 2022 seuls 24 400 (16 900 + 7500 = 24 400) patients pourront avoir un Médecin traitant (1 MT sans expertise = 1 300 patients ; 1MT mi-temps sans expertise =750 patients).

Il restera donc sur notre territoire selon ce mode de calcul 35 381 personnes sans médecin traitant en 2022 (59781-24400).

Le calcul pour 2022 est à formuler comme suit :

- 13 temps plein et 10 mi-temps soit 5 temps plein, ce qui représente une proportion de 18 temps plein, incluant 6 semaines de congés
- Chaque médecin exerçant 4,5 jours/semaine avec une moyenne de 28 RDV/jours, la population totale pourra bénéficier de 104328 actes annuels
- Ramené à la population de ce territoire, l'APL serait donc de 1,74 actes/habitants/an, soit un taux nettement inférieur à celui appliqué pour les classifications en ZAC et ZIP.

Selon les professionnels de terrain, il est urgent pour éviter le cataclysme par épuisement des professionnels en place, de mettre des mesures plus qu'efficaces pour favoriser l'installation des nouvelles générations sur notre territoire :

-Mettre le territoire de la CPTS en zone sous dotée : actuellement 8 communes sur 17 sont en ZAC et il y a 5 QPV dans la commune de Carcassonne (source rezone) :

-Mettre en place des aides à l'installation

-Aide à l'insertion professionnelle des conjoints, favoriser l'inscription écoles, crèches

-Favoriser l'accueil des stagiaires et internes des professionnels de santé (Pot d'accueil, aide au logement, tarif préférentiel d'accès à la culture et au sport et organisation de présentation du territoire par tous les acteurs ...)

Sur le territoire, il y a 6 Médecins généralistes qui sont « Maitres de Stage Universitaire » MSU, il y a environ 30/35 internes par semestres sur le département

d) Démographie des autres professions médicales et pharmacie (Source Rezone)

- 110 médecins spécialistes dont 49 ont entre 60 et 65 ans et 19 de plus de 65 ans
- 24 pharmacies
- 7 Laboratoires
- 9 sage-femmes

e) Démographie des autres professionnels de santé (Selon les sources les conseils de l'ordre et enquête terrain)

- 81 masseurs-kinésithérapeutes dont 8 de plus de 60 ans et 3 de plus de 65 ans, 70 sur la ville de Carcassonne et 11 dans les villages de la CPTS
- 168 infirmiers dont 23 de plus de 60 ans et 6 de plus de 65
- 24 orthophonistes dont 1 de plus de 60 ans et 2 de plus de 65 ans réparties très inégalement puisque 23 exercent à Carcassonne
- 12 podologues
- 4 Orthoptistes

4- Présentation des structures du territoire

a) Les MSP :

- 2 MSP labélisées : MSP du Palais – Carcassonne centre et MSP Carcassonne Est
- 1 MSP en attente de labellisation : MSP Pierre Blanche
- 1 MSP en projet : MSP de Maquens

b) Les établissements médico-sociaux pour personnes âgées (sources échange médecin coordinateur + enquête terrain auprès maison de retraite)

- 5 EHPAD privés avec des capacités d'accueil variables :
 - Béthanie : 35 résidents sur 77 sans MT au 31/12/2021
 - Korian le bastion : 15 résidents sur 35 sans MT au 31/12/2021
 - Les marronniers : 40 résidents dont ayant tous un MT au 01/07/2021
 - Les berges du canal : 103 résidents dont tous ont un MT au 01/07/2021
 - Carmableu : 82 résidents dont 17 sans MT au 01/07/2021
- 2 EHPAD publics gérés par des gériatres et donc non soumis à la problématique médecin traitant
- 1 EHPA sans crédit AM soit 45 places

c) Les services multi-clientèles

- 1 SSIAD soit 236 places

d) Les établissements médico-sociaux pour enfance et jeunesse handicapées

- 2 IME soit 54 places
- 4 SESSAD soit 93 places
- 1 CMPP
- 1 CAMPS soit 50 places

e) Les établissements médico-sociaux pour adultes handicapés

- 1 foyer d'hébergement adulte handicapé soit 23 places
- 1 foyer d'accueil médicalisé soit 20 places
- 2 ESAT soit 211 places
- 2 entreprises adaptées soit 28 places
- 2 SAMSAH soit 30 places
- 2 SAVS soit 200 places

f) Les établissements MCO et services d'urgence :

- 1 MCO ex DGF (CH de Carcassonne)
- 1 MCO ex OQN (Clinique Montréal)
- 2 services d'urgence

g) 1 établissement d'hospitalisation à domicile

h) 1 établissement « Soins de Suite et de Réadaptation »

5- Problématiques des professionnels de santé issues de l'analyse de terrain

a) Problématiques générales :

- Les retours de terrains pointent une large pénurie de médecins et de tous autres professionnels de santé.
- Cette pénurie est appuyée par les statistiques de patients sans médecin traitant.
- On peut constater des délais d'attente très longs pour beaucoup de professionnels (spécialistes, rééducateurs ...)
- On relève également :
 - Un manque de lien et d'information sur le parcours hôpital-ville avec des sorties de patients sans plus de précisions et ce pour les soins infirmiers comme pour les rééducations orthophoniques,

- Des difficultés à coordonner les soins infirmiers, orthophoniques et de kinésithérapie avec des médecins libéraux débordés et pas toujours joignables
- Des erreurs ou des manquements dans les formulations des prescriptions médicales pour les orthophonistes et les masseurs-kinésithérapeutes,
- Un manque de connaissance pour accompagner le patient dans ses démarches administratives et médico-sociales lorsque celui-ci est isolé à son domicile,
- Des besoins en prévention auprès des populations fragiles ou à risques, des jeunes enfants et des personnes âgées dépendantes
- Un manque de connaissance des spécificités des différents professionnels de santé pour le parcours patient et un annuaire pour les professionnels de santé dans le besoin (Formation / Répertoire)

b) Problématiques des pharmacies :

- Problématique majeure de recrutement de pharmaciens adjoints (manque d'attractivité de la région) et, dans une moindre mesure, de préparateurs en pharmacie.
- Désertification médicale (beaucoup de patients n'ont pas de MT, difficulté d'accès au spécialiste) qui amène un report des demandes de soins primaires à l'officine.
- Démographie comparable à celle des médecins ce qui risque d'accentuer la problématique d'accès aux soins.
- Difficulté de communication pharmacien / médecin en cas de problématique sur prescription.
- Pour les mêmes raisons de difficultés d'échanges, complexité d'information du praticien sur potentielles ruptures
- manque d'échange autour du patient avec médecin et paramédicaux

c) Problématiques des chirurgiens-dentistes :

- Ils soulignent la problématique des recrutements avec un département peu attractif pour les jeunes avec des structures souvent peu équipées, petites et sans regroupement ce qui représente un frein pour les nouveaux diplômés.
- Actuellement il y a une stabilité entre les départs à la retraite et les nouvelles installations grâce à des dentistes aux diplômes étrangers.
- IL n'existe actuellement qu'une seule structure mutualiste, pour l'instant (harmonie mutuelle).
- Ils notent aussi la problématique du manque de communications et d'informations entre les différents professionnels de santé afin de mieux prendre en charge le patient dans sa globalité.

d) Problématiques des biologistes :

- Nombre de sites de laboratoire : à Carcassonne : 5 sites répartis entre 2 acteurs
 - Laboratoire CBL Avicenne
 - Laboratoire CBL Blanc
 - Laboratoire Bio d'Oc Jean Jaurès
 - Laboratoire Bio 11 Clinique
 - Laboratoire Bio d'Oc Carcassonne – site du Pont Rouge
- L'ensemble des sites sont localisés à Carcassonne mais des tournées de ramassage sont organisées par les laboratoires 1 à 2 fois par jour dans toutes les agglomérations du territoire de la CPTS.
 - ↳ Il n'y donc pas de problème d'accès à l'offre sur le territoire.

e) Les problématiques de la biologie médicale :

- Une concentration massive du secteur avec un risque de monopôle rapide.
- Le risque de dégradation du service rendu avec la disparition du libre choix du patient, l'absence de concurrence moins favorable à l'accès à l'offre de biologie (moins de tournée, réduction des horaires)
- Risque de ne pouvoir répondre à la demande en cas de forte demande (ex : pandémie) avec rupture de réactifs, d'automates
- Difficulté de recrutement de biologistes
 - Comme pour les médecins, les biologistes médicaux se concentrent sur les grandes villes.

- Besoin d'attractivité pour les faire venir sur le secteur.
- Difficulté de communication avec les médecins :
 - Tous les médecins n'ont pas encore de connexion informatique pour la réception des résultats
 - Transmission des résultats pathologiques : prévoir un moyen de transmission rapide et sécurisé des résultats type « whatsapp »
 - Communication plus efficace des modifications régulières des analyses (remboursement, nouveaux paramètres,)
- Problème d'enregistrement des ordonnances :
 - Ordonnance illisible
 - Examen hors nomenclature, examens redondant ou non efficient...

La CPTS doit donc apporter une aide à une meilleure communication à la fois des comptes rendus, des résultats pathologiques urgents, de l'information médicale pour une prescription plus efficiente.

Description des modalités de travail existantes

1. Outils et moyens déjà intégrés sur le territoire

- Au sein de la CPTS, de nombreux professionnels utilisent déjà les messageries : Apycript, mssanté et médimail.
- Les 2 MSP du territoire sont équipées du logiciel : Weda.
- Nous avons rencontré différentes solutions informatiques pour améliorer l'information entre professionnels médicaux : SPICO (ARS), TELSI (société privée), CONEX santé (société privée) afin de commencer à réfléchir sur cette axe incontournable.
- Un site internet a été créé afin d'informer les professionnels de santé et structures du territoire sur le projet et leur permettre d'adhérer, (paiement en ligne avec Hello Asso) -> <https://www.cptsdubassincarcassonnais.fr/>
- Nous avons créé un google drive et une drop box pour nous partager les documents de la CPTS par les membres du bureau
- Une ligne téléphonique a été créée pour contacter la coordinatrice de la CPTS
- Une adresse électronique : cptsdubassincarcassonnais@gmail.com a été créée et est consultable par les membres du bureau et la coordinatrice
- Un groupe WhatsApp a été créé pour échanger avec les membres du bureau
- Un questionnaire a été envoyé à tous les médecins généralistes du territoires (nom, prénom, âge, actif ou retraité en 2022, le nombre de patients, les délais de rendez-vous, des rendez-vous d'urgence pour leur patients ...) (Annexe VI)
- Un questionnaire similaire sera prochainement envoyé aux orthophonistes avec des questions spécifiques à la profession et à ses problématiques

2. Partenariat(s) et réseau(x) existant(s) :

Structures d'exercice coordonné ou d'appui (ESP, MSP)	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : MSP Carcassonne Le Palais (centre-ville) – MSP Carcassonne Est
Plateforme Territoriale d'Appui (PTA)	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : PTA de l'Ouest Audois
Collectivités territoriales	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : Carcassonne Agglo – Mairie de Carcassonne Contrat local de Santé

II - Le projet de CPTS

IMPLICATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DANS LA CONSTRUCTION DU PROJET

Méthodologie employée pour informer et mobiliser les acteurs de santé du territoire de la future CPTS

Plusieurs actions ont été menées pour informer et mobiliser les professionnels de santé du territoire, les différents partenaires et les élus locaux.

1. Présentation du projet et mobilisation des professionnels de santé du territoire

- L'ensemble des acteurs de santé du territoire ont reçu une invitation et un lien pour adhérer à la CPTS :
- Un questionnaire-a été envoyé le 6 avril par courriel par le guichet CPTS (via les 10 URPS) à tous les professionnels de santé, afin de connaître leurs attentes, leurs besoins et leur expérience en matière de soins et de coordination-
- Réponses de 29 professionnels le 12 avril 2021
- Réponses de 20 professionnels supplémentaires le 23 avril 2021 (les réponses des PS au questionnaire en annexe) *Je ne vois pas les réponses en annexe*
- Les membres du bureau, représentant quasiment la totalité de professions de santé, ont également contacté leurs collègues pour en affiner ses retours. (Contacts informels par téléphone, lors de réunions, ...)
- Un site internet a été créé et référencé pour une information régulière des adhérents et des professionnels désireux de nous rejoindre, des rubriques dédiées aux patients sont en réflexion. <https://www.cptsdubassinarcassonnais.fr/>
- Une campagne d'information par mail a été faite auprès des différents conseils de l'ordre et URPS
- Les médecins généralistes ont été contacté un à un par téléphone
- Le Dr Le Borne (Biologiste) a informé les 49 membres d'un groupe INFO COVID19 (principalement des médecins et infirmiers) de la création de la CPTS par message WhatsApp avec le flyer de présentation
- Plusieurs réunions ont été organisées au sein des MSP pour informer de la création de la CPTS. Nous avons procédé à la remise de flyers de présentation et communiqué le lien du site internet. Notre intervention a également eu pour objet de bien expliquer la différence entre CPTS et MSP) :
- **Pour la future MSP PIERRE BLANCHE :**
 - 26/05/2021 Réunion en présentiel avec les 6 médecins généralistes
 - 9/06/2021 Réunion en présentiel avec les 20 infirmiers
 - 10/06/2021 Réunion en présentiel avec 2 orthophonistes ,2 psychomotriciennes
 - 14/06/2021 Réunion en présentiel avec 4 pharmaciens,1 angiologue ,1 endocrinologue,1 ophtalmologue
 - 22/06/2021 Réunion en présentiel avec 8 kinésithérapeutes ,3 pédicures podologues
- **Pour la MSP CARCASSONNE EST :**
 - 16/06/2021 Réunion en présentiel avec 3 médecins,4 infirmiers,1 pharmaciens,1 diététicienne,1 psychologue,2 kinésithérapeutes,1 infirmière Asalée
 - 21/07/2021 Réunion en présentiel avec 4 infirmiers

Nous avons 53 adhérents inscrits à la CPTS à ce jour

Au vu du contexte sanitaire, nous n'avons pas pu organiser une grande réunion en présentiel : une réunion d'information et de mobilisation sera faite à la rentrée

De nombreuses autres réunions et actions ont été menées par l'équipe projet dans cette phase de lettre d'intention. Le descriptif des actions menées, par ordre chronologique, est disponible en annexe (annexe XIII)

2. Professionnels informés et sollicités sur le territoire :

Profession	Nb de professionnels identifiés	Nb de professionnels sollicités	Nb de professionnels souhaitant adhérer à la démarche
Médecins généralistes	37	37	7
Médecins spécialistes	110	110	11
Infirmiers	168	168	45
Biologistes	7	7	2
Pharmaciens	24	24	10
Masseurs-Kinésithérapeutes	81	81	8
Sages-femmes	9	9	1
Orthophonistes	24	24	6
Orthoptistes	4	4	4
Dentistes	50	50	3
Pédicures-podologues/orthésistes	12	12	3
Autres (préciser)			

« Le nombre de professionnels identifiés est issu du rapport Rezone de juillet 2021, et actualisé pour certaines professions – médecins spécialistes en médecine générale, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes etc – par notre enquête terrain auprès des professionnels de santé ».

La mobilisation autour du projet continue et le nombre de professionnels engagés dans la démarche augmente petit à petit.

Autres Sollicitations (cochez la case correspondante) :		
Hôpital(ux) public(s)	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : RDV avec le directeur du CH Carcassonne
Etablissement(s) de santé privé(s)	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : Contact pris, les réunions se feront à la rentrée 2021 avec la clinique Montréal et la clinique du SUD (SSR) et HAD des 4 vents.
Elu(s) territorial(ux)	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : proposition de rencontres avec les maires des 17 communes par courrier / rencontre avec l'assistante du président de Carcassonne Agglo / rencontre avec Mr Guiraud et échanges avec la responsable santé de la mairie de Carcassonne/ rencontre avec le maire de Carcassonne
Structure(s) médico-sociale(s)	NON	X OUI - Précisez : Contact pris, les réunions se feront à la rentrée 2021 avec tous les EHPAD de CARCASSONNE (Dr Drapeau coordinateur des médecins coordonnateurs des EHPAD de l'Aude) et le SSIAD de Carcassonne Agglo, les IME
Structure(s) sociale(s)	NON	X OUI - Contact pris, les réunions se feront à la rentrée 2021 avec les CMS du territoire et les AS des établissements de santé
Structures d'exercice coordonné ou d'appui (ESP, MSP, PTA)	NON	X OUI - Précisez : participation des 2 MSP du bassin carcassonnais / lien avec la PTA et le SAS

3. Liste des professionnels engagés dans la construction du projet **EQUIPE PROJET : Professionnels Libéraux**

NOM Prénom	Profession	Secteur Activité	Ville d'exercice	Structure d'appartenance
MANDONNAUD Anne	MG		Carcassonne	Future MSP Pierre Blanche
LE-BARS CRASSOUS Anne	MG		Alairac	
SENTENAC-MOUROU Hélène	MG		Carcassonne	MSP CARCASSONNE EST
SYMONS Alisha	MG		Carcassonne	MSP CARCASSONNE EST
ATTIAS Alain	MG		Carcassonne	
CRETAL-Ducasse	Pharmacienne		Carcassonne	Future MSP Pierre Blanche
LEBORGNE Bertrand	Biologiste		Carcassonne	
BONNAFOUS Elodie	Orthophoniste		Carcassonne	
MONTSARRAT Marie	Dentiste		Carcassonne	
LABADIE Sylvie	Infirmière		Carcassonne	Future MSP Pierre Blanche
BELMAS Delphine	Infirmière		Carcassonne	Future MSP Pierre Blanche
RUIZ Samuel	Masseur- Kinésithérapeute		Carcassonne	Future MS Pierre Blanche

4. Partenaires : Professionnels des établissements de santé ou médico-sociaux

NOM Prénom	Profession	Secteur Activité	Ville d'exercice	Structure d'appartenance
Alain Guinament	Directeur du CH	CH Carcassonne	CARCASSONNE	CH de Carcassonne
Sonia Lazarovici	Présidente CME	CH Carcassonne	CARCASSONNE	CH de Carcassonne
Angélique Tellier	PTA	PTA	CARCASSONNE	PTA
Charline Laurent	Coordinatrice	Manger bouger 11	NARBONNE	Manger bouger 11
Dr Marchal Catherine	Médecin	Fragilité de la personne âgée	CONQUES SUR ORBIEL	SSR CLINIQUE KORIAN LA VERNEDE
Philippe Suss	Directeur général	Polyclinique Montréal	CARCASSONNE	Polyclinique Montréal
Piponnier David	Coordonnateur des MSU et des internes de médecine générale de l'OUEST AUDOIS	Médecin généraliste	Castelnaudary	Castelnaudary
Chanet Aurélie	Directrice des affaires et de la politique médicale	CH Carcassonne	CARCASSONNE	CH de Carcassonne

Les établissements de santé, médico-sociaux et sociaux du territoire seront intégrés dans le projet de CPTS. Dans le cadre du projet de santé, la description des partenariats permettra de leur donner un positionnement construit, légitime, avec une volonté forte de renforcer le lien ville-hôpital.

5. Présentation du projet et échange avec les structures du territoires, élus et tutelles

- La CPAM a également envoyé une note d'information sur la création de la CPTS à l'ensemble des professionnels conventionnés sur les 17 communes.
- Mailing aux partenaires (ARS, CPAM, le CH de Carcassonne...)
- Un courrier postal a été envoyé aux 17 maires pour les informer de la constitution de la CPTS ainsi qu'un flyer de présentation.
- Réunion avec le maire de Carcassonne le 21 juillet 2021 à la mairie de CARCASSONNE
- Une réunion avec le maire de Carcassonne, le préfet et le directeur départemental de l'ARS est prévue le 20 septembre 2021

Intitulé de la mission	Oui	Non	Description
<p>Mission en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins - Faciliter l'accès à un médecin traitant</p>	<p>x</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> -Démographie médicale très inquiétante surtout à partir de fin 2022. <ul style="list-style-type: none"> - En 2021 37 médecins traitants dont 6 en mi-temps partagés et 10 qui partent à la retraite fin 2022 et 2 qui se délocalise. - La moyenne d'âge est de 58 ans et plus de 10 ont plus de 65 ans. -Selon Rezone, 9,3% de la population de 17 ans et plus du territoire est sans médecin traitant, soit 4725 patients. <ul style="list-style-type: none"> - Selon notre enquête terrain, Le nombre de patients sans médecin traitant (y compris les moins de 17 ans) est actuellement d'environ 30% et il passera à 58% en 2022 -Le problème de démographie médicale va impacter de façon importante la prise en charge des patients vivant en EHPAD. <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> -Répartir l'accès aux soins primaires des patients sans médecins traitants avec une consultation dédiée par les médecins volontaires installés sur le territoire, via une plateforme spécifique. -Inciter la déclaration des patients en tant que patient médecin traitant lors de leur visite en cabinet via une requête par la CPAM aux médecins consultés. <ul style="list-style-type: none"> -Améliorer la téléconsultation des patients sans médecins traitants au travers des logiciels spécifiques présents dans les pharmacies. -Améliorer le lien de prise en charge des patients sans médecin traitant dans les EHPAD, le CCAS et les IME au travers d'un logiciel de téléconsultation. <p>Outils</p> <ul style="list-style-type: none"> -Plateforme téléphonique pour les patients sans médecin traitant avec un logiciel métier commun à leur prise en charge. -Logiciel TELSYP de diagnostic de téléconsultation implanté dans les pharmacies. -Développer le lien télémédecine et téléexpertise en

			lien avec les EHPAD, CCAS et IME pour un lien avec les programmes SPICO ou PASTEL
Mission en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins – Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville	x	<input type="checkbox"/>	<p style="text-align: center;">Constats</p> <p>-Une augmentation croissante sur la MMG, en heure de permanence de soins, d'actes qui n'ont pas pu être effectués sur la journée. (Chiffre MMG)</p> <p>-33% de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation sur le territoire en 2019, soit respectivement 8,3 ; 11,6 et 10,8 points de plus que ce qui est constaté à l'échelle du département, de la région et du pays (source Rezone). Cette tendance est confirmée par le CH de Carcassonne, qui nous a indiqué un taux de 65% de soins ne nécessitant pas d'hospitalisation après passage aux urgences. (source urgence CH Carcassonne) Les données du 2° centre assurant les urgences (clinique Montréal) n'ont pu être recueilli.</p> <p>-Difficultés des rdv chez les spécialistes et des délais d'attente pouvant aller jusqu'à 6 mois et parfois absence de spécialité courante en ville sur le territoire (ORL, Dermatologue, Gynécologue, Ophtalmologue ...).</p> <p>-Difficultés d'informations entre la ville et l'hôpital augmentant la consommation des actes de tous les professionnels de santé.</p> <p style="text-align: center;">Actions</p> <p>-Faciliter la mise en place de MSP sur le territoire pour fluidifier l'accès aux soins non programmés (actuellement 2 validées et 2 en cours de validation).</p> <p>-Protocole de réorientation des patients qui arrivent aux urgences pour des soins CCMU 1 vers leurs médecins traitants via un rendez-vous programmé.</p> <p>-Coordination avec le futur SAS du SAMU centre 15 pour l'amélioration de ses soins.</p> <p>-Amélioration des informations de passage des patients sur la MMG vers leur médecin traitant, idem pour les urgences.</p> <p>-Développer un terrain de stage pour les internes en SASPAS de prise charge de soins non programmés à la MMG de 9h à 18h avec une supervision par son maître de stage.</p> <p>-Mettre en place un agenda partagé entre médecins traitants et médecins spécialistes pour fluidifier la prise de rendez des patients</p>

			<p style="text-align: center;"><u>Outils</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Développement d'un annuaire des professionnels de santé pour permettre l'amélioration des contacts et d'un logiciel de rdv partagés facilitant la prise de rendez-vous entre professionnels de santé. -Développement des relations avec les mairies, le conseil départemental et l'agglomération pour augmenter l'aide au développement des MSP (aide financière, développement d'aide à l'installation, financement de matériel etc. ...) -Coordination entre les différentes MSP pour la prise en charge des soins non programmés via un agenda commun. Protocole d'essais mis en place par l'ARS sur la réorientation des patients des urgences. -Réunions régulières communes avec le SAS pour développer la prise en charge des soins non programmés -Lien avec le département universitaire de médecine générale de Toulouse pour réfléchir à des stages sur des MMG en heures ouvrées pour la prise en charge des soins non programmés -Mise en place d'un logiciel sécurisé de type Spico pour partager les données patients qui passent à la MMG et aux Urgences.
<p>Mission en faveur de l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient</p>	X	<input type="checkbox"/>	<p style="text-align: center;"><u>Constats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Méconnaissance des médecins entre eux sur la spécificité de chacun, mais aussi méconnaissance de la spécificité de chaque professionnels du territoire de façon générale. -Manque de coordination ville hôpital à la fois dans les entrées et les sorties de l'hôpital dans le parcours des soins du patient -Manque d'information entre la continuité des soins et la permanence des soins -Manque de coordination de soins entre les différents professionnels de santé du patient dans son parcours sur les maladies chroniques, la personne handicapée, la fragilité de la personne âgée, la fin de vie, ... <p style="text-align: center;"><u>Actions et Outils</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Améliorer le parcours ville-hôpital – pistes de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place un annuaire des professionnels du territoire avec une présentation sommaire de chaque spécialiste et de ses spécificités au travers du site internet de la CPTS

			<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des formations communes pour présentation des métiers sur le territoire -Formation médicale continue sur le parcours de soins et la coordination -Outils de partage et de transmission de documents utilisables par les établissements de santé et les professionnels de ville pour mieux coordonner les entrées et sorties des patients <p style="text-align: center;"><u>Améliorer le parcours des patients avec une maladie chronique – pistes de travail :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un logiciel de téléconsultation et de téléexpertise pour fluidifier le parcours de soins des maladies chroniques et créer du lien entre les différents professionnels de santé assurant la prise en charge des patients -Augmenter le lien avec le DAC (PTA) du territoire pour faciliter la prise en charge coordonnée des patients chroniques et difficiles.
<p>Mission en faveur du développement d'actions Coordonnées de prévention</p>	x	<input type="checkbox"/>	<p style="text-align: center;"><u>Constats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Un décès prématuré sur 2 survenant avant 65 ans pourrait être évité par des pratiques de prévention (Source : contrat local de santé) -Les affections psychiatriques de longue durée sont la deuxième pathologie avec la plus forte prévalence dans la population consommant du territoire, en référence à la liste des ALD (Source Rezone). Sur le terrain, les professionnels confirment l'existence de problèmes liés à la santé mentale et à la souffrance psychique prégnante, transversale et aggravée depuis la crise covid liée au défaut des professionnels spécialisés. -Une présence sur le territoire d'une consommation à risque de l'alcool, du tabac et du cannabis chez les jeunes de moins de 13 ans, en augmentation constante. -Une augmentation des jeunes qui décrochent du système avec une augmentation des mères mineures et d'un recours à l'IVG important chez les 18-24ans. -Une prévalence de l'obésité et du surpoids infantile en particulier dans les quartiers défavorisés. <p style="text-align: center;">Ces 3 derniers constats s'appuient autant sur les données du CLS que sur le ressenti des professionnels de terrain</p> <p>Enfin, en lien avec notre pré-diagnostic, 3 dernières thématiques de prévention peuvent être améliorées :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Le dépistage du cancer colorectal - Le dépistage du cancer du col de l'utérus, - La vaccination antigrippale des plus fragiles. <p style="text-align: center;"><u>Actions et Outils</u></p> <p>-Améliorer l'accès à la santé des personnes en situation de vulnérabilité tels que</p> <ul style="list-style-type: none"> - les jeunes en décrochage décrochent - les mères mineures <p>en participant au travers du CLS à un réseau santé – sociale qui pourrait s'appuyer en lien avec le DAC et la CPTS : mettre en place des fiches de repérage par les différents acteurs, une fiche diagnostic de la situation et mettre en lien via un logiciel une coordination de soins afin d'améliorer la prise en charge.</p> <p>-Promouvoir la santé mentale en participant et en partageant nos connaissances avec le conseil local de santé mentale qui permettra de lutter contre l'isolement et d'améliorer l'accès aux soins : fiche de repérage et fiche de diagnostic, lien de coordination via un logiciel commun entre ville/USSAP et Hôpital.</p> <p>-Sensibiliser les professionnels de santé de tout le territoire sur le diagnostic de l'obésité et du surpoids des enfants en proposant un accompagnement diététique des familles et promouvoir l'incitation à une activité sportive au travers de la prescription santé/ sport.</p> <p>-Prendre-en charge la fragilité de la personne âgée dépendante par les différents projets de santé des MSP avec une coordination avec les professionnels de santé hors exercice coordonné (<i>prévention de la fragilité de la PA, type ICOPE -pour des PA non dépendantes</i>)</p>
--	--	--

Intitulé de la mission	Oui	Non	Description
Actions en faveur du développement de la qualité et de la pertinence des soins	x	<input type="checkbox"/>	<p style="text-align: center;"><u>Constats</u></p> <p>-Selon les chiffres rezones notamment sur la prévention, nous constatons qu'il conviendrait de mobiliser davantage les PS pour développer les actes de prévention envers les patients</p> <p style="text-align: center;"><u>Actions et Outils</u></p> <p>-Bilan annuel de fonctionnement avec indice qualité /retour des patients et de la CPAM sur la fluidité des soins et les atteintes d'objectifs.</p> <p>-Accompagner et mettre en place des formations continues professionnelles et inter professionnelles dans la qualité et la pertinence de soins</p>
Actions en faveur de l'accompagnement des	x	<input type="checkbox"/>	<p style="text-align: center;"><u>Constats</u></p> <p>-Aucune installation sur le territoire en médecine</p>

<p>Professionnels de santé sur le territoire</p>			<p>générale depuis 5 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une vraie difficulté de recrutement de médecins spécialistes en libéral mais aussi dans les établissements de soins (hôpital, EHPAD, établissements privés), ainsi que les biologistes, les pharmaciens et les chirurgiens-dentistes. -Aucune motivation d'installation des jeunes internes en stage sur le territoire par manque d'accompagnement de ces futurs professionnels sur le territoire. -Aucun accompagnement des professionnels de santé lors de leur arrivée sur le territoire. <p style="text-align: center;"><u>Actions et Outils</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les terrains de stage en proposant un logement aux stagiaires lors de leur formation. - Mettre le territoire en zone sous dotée aux vues du diagnostic territorial médical et autres pour favoriser l'installation des jeunes ayant bénéficié d'aide pour leurs études. <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les stagiaires et favoriser leur intégration socio-économique sur le territoire. - Accueillir et aider à l'installation des nouveaux professionnels de santé sur le territoire. - Accompagner et informer sur l'interprofessionnel et les acteurs de santé du territoire. - Soutenir les professionnels de première ligne dans l'accompagnement et l'orientation des malades et de leur famille dans le parcours de soin
<p>Autres actions : Participation à la réponse aux crises sanitaires</p>	<p>x</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p style="text-align: center;"><u>Constats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une période compliquée face au COVID 19 - - Besoin d'Améliorer la coordination face à l'épidémie <p style="text-align: center;"><u>Actions et Outils</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Accompagner les centres de vaccinations. -Mise en place de réunion ville hôpital le jeudi en visioconférence -Coordonner la vaccination en cabinet médical -Coordonner les projets communs des Maisons de Santé du territoire et intégrer les PS hors exercice coordonné à ces projets communs -Mise en place des TRODS dans les différentes pharmacies et dans les laboratoires

Une structure juridique est-elle déjà créée pour porter le projet ?

Non Oui En cours

Association loi 1901, « CPTS du Bassin Carcassonnais », créée le 17 mars 2021

Siège social : 17, rue JB Perrin – 11000 Carcassonne

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du projet

Phase de construction du projet de CPTS	De 03/2021 à 12/2022
Dépôt de la lettre d'intention	09/2021
Dépôt du projet de santé	09/2022
Contractualisation avec l'ARS et CPAM	12/2022

Sommaire des annexes de la lettre d'intention du bassin carcassonnais

- I. Cartographie remise par l'ARS
- II. Rezone CPTS DU 15/07/2021 CPAM
- III. Eléments pour un diagnostic de territoire ARS septembre 2019
- IV. Données statistiques CSP :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/2011101>
- V. Contact de la CPTS
- VI. Site internet de la CPTS du bassin Carcassonnais
- VII. Adhésion en ligne pour la CPTS
- VIII. Questionnaire auprès des professionnels de santé du Guichet CPTS
- IX. Retours des questionnaires envoyés par le guichet CPTS
- X. Mail envoyé à tous les professionnels de santé du territoire par la CPAM
- XI. Modèle de questionnaire auprès des médecins généralistes
- XII. Contrat locale de santé de l'agglomération carcassonnaise
- XIII. Déroulé des réunions de la CPTS
- XIV. Flyer de la CPTS

Projet de CPTS « Bassin carcassonnais » au 30 mars 2021



L'outil web REZONE CPTS

rapport sur votre projet généré en ligne le 15/07/2021

Ce rapport constitue un élément du diagnostic territorial.

Il fournit :

- la représentation graphique du territoire choisi
- des indicateurs de population, d'accès aux soins, de parcours, de prévention, ainsi que ceux de l'offre de soins existante (détaillée selon les choix effectués dans les focus proposés) et complétés des comparaisons au département, région, France quand elles sont disponibles
- des informations générales sur les grandes étapes de constitution d'une CPTS et les contacts utiles pour accompagner cette démarche

I - LA CARTE



II - LE TERRITOIRE

Les indicateurs proposés ci-après identifient les spécificités du territoire et les caractéristiques essentielles de sa population.

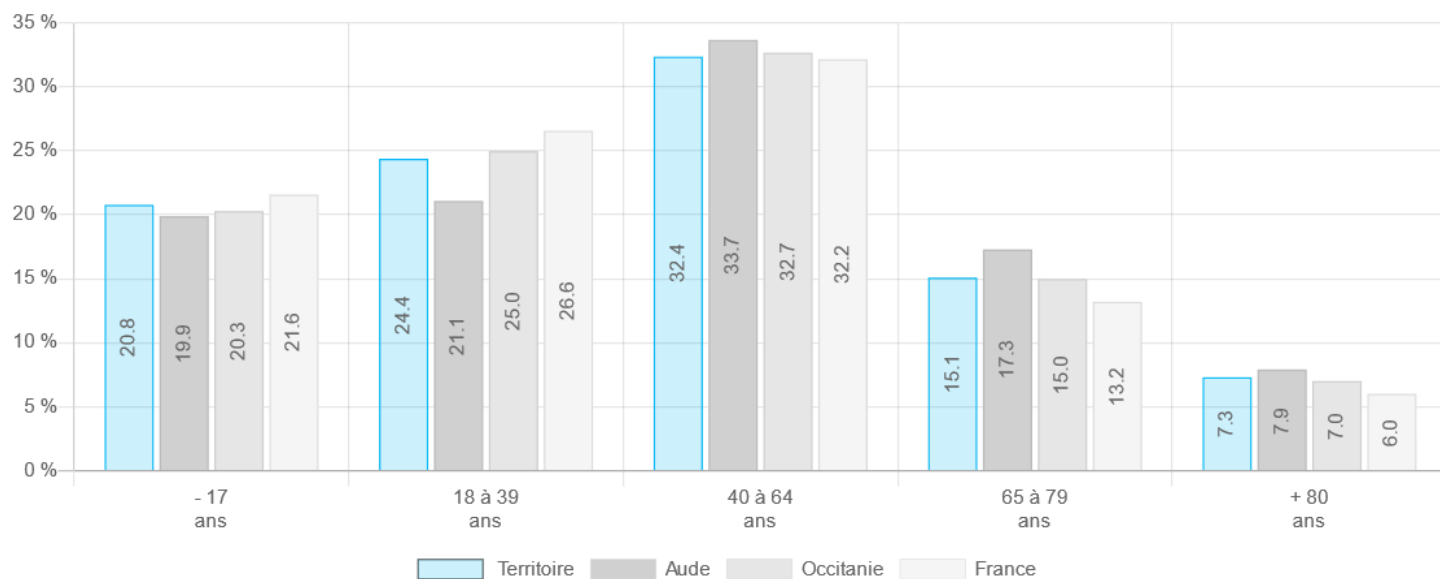
Les indicateurs calculés sur la population consommante sont disponibles pour les codes communes ramenant au moins 50 consommateurs dans la base de données.

[En détails](#)

Communes retenues	Code commune	Population	Quartier prioritaire de la ville	Zonage Médecin s spécialiste en médecine générale Zones sous-denses (ZIP / ZAC)
AUDE				
Alairac	11005	1 330	0	-
Alzonne	11009	1 522	0	ZAC
Arzens	11018	1 238	0	ZAC
Berriac	11037	954	0	-
Carcassonne	11069	46 031	5	-
Caux-et-Sauzens	11084	979	0	-
Cavanac	11085	923	0	-
Lavalette	11199	1 499	0	-
Montclar	11242	171	0	ZAC
Pezens	11288	1 525	0	-
Preixan	11299	619	0	-
Raissac-sur-Lampy	11308	456	0	ZAC
Rouffiac-d'Aude	11325	441	0	ZAC
Roullens	11327	465	0	-
Saint-Martin-le-Vieil	11357	226	0	ZAC
Sainte-Eulalie	11340	506	0	ZAC
Villesèquelande	11437	896	0	ZAC
Totaux	17 commune(s)	59 781 habitants	5 QPV*	8 sur 17

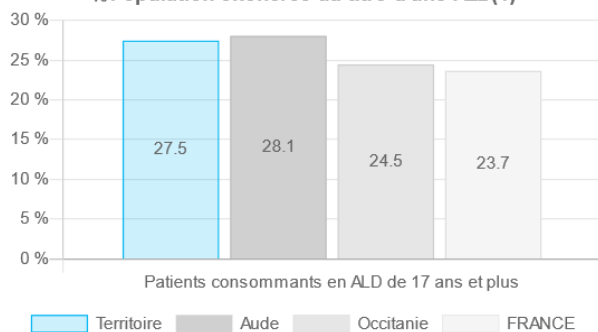
* Plusieurs communes peuvent se partager un même QPV ce qui peut surévaluer le total présenté.

Répartition des habitants par tranche d'âge

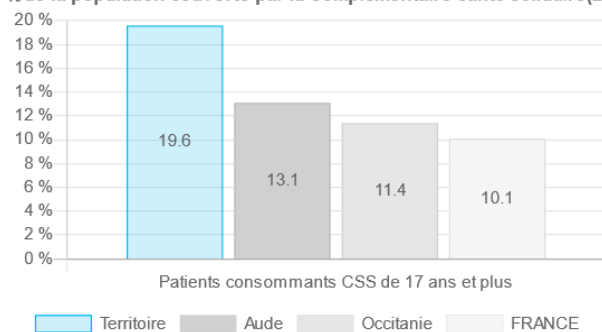


Données INSEE (MAJ 2020 - Recensement 2017)

% Population exonérée au titre d'une ALD(1)



% de la population couverte par la Complémentaire santé solidaire(2)



(1) Pourcentage de la population ayant une ALD active et ayant eu au moins un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polypathologie (avec ou sans rapport) dans la période de référence parmi la population consommatrice de 17 ans et plus

(2) Pourcentage de la population couverte par la CSS (contrat CSS au moins 1 jour dans la période de référence) parmi la population consommatrice de 17 ans et plus

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Commune(s) neutralisée(s) : Saint-Martin-le-Vieil

Indicateur : 17 ans et plus ayant la CSS

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 5.9 %

III - INDICATEURS MISSIONS DES CPTS

Au titre des missions dévolues aux CPTS, figurent l'amélioration de l'accès aux soins, l'organisation de parcours pluri-professionnels et le développement des actions territoriales de prévention. Les indicateurs ci-après permettent de concrétiser ces missions.

Les données affichées relatives à la population sont issues de l'INSEE Maj Janvier 2019 (cf recensement 2016). Les données affichées relatives à la consommation de soins sont arrêtés à Sept 2019 et sont issues du système d'information de l'assurance maladie (SNDS/DCIR/SNIIRAM).

Ces sources et périodes de référence différentes peuvent générer des écarts entre les données de population affichées (INSEE) et les données de consommation de soins affichées (données de l'assurance maladie). En outre, des facteurs externes peuvent accentuer ces écarts : mouvements démographiques et économiques au sein des différentes communes , situations de droit spécifiques pour certains bénéficiaires de soins.

Les indicateurs calculés sur la population consommante sont disponibles pour les codes communes ramenant au moins 50 consommateurs dans la base de données.

Les données relatives à l'activité hospitalière (passage aux urgences et admissions directes en service médecine) sont issues de l'ATIH.

Les ratios et dénombrements sont affichés dès lors que les populations ciblées sont constituées d'au moins 11 individus statistiques dans le respect des exigences de la CNIL.

Accès aux soins

Population consommante non couverte par un médecin traitant

Patients consommateurs(3)	Patients consommateurs dans la même tranche d'âge				Différence territoire et		
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
17 ans et plus (nombre)	51 188	297 742	4 766 682	52 329 846	-	-	-
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4)	9.3%* 4 725 pat.	9.9%	10.1%	10.4%	-0.6	-0.8	-1.1
Commune(s) neutralisée(s) : 5.9 % (Montclar)							
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et en ALD	1.1%* 454 pat.	1.3%	1.2%	1.1%	-0.2	-0.1	0
Commune(s) neutralisée(s) : 88.2 % (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
17 ans et plus sans Médecin Traitant(4) et ayant la CSS	2.7%* 1 175 pat.	1.8%	1.5%	1.3%	0.9	1.2	1.4
Commune(s) neutralisée(s) : 76.5 % (Alairac, Arzens, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
70 ans et plus	10 470	70 895	994 756	9 790 963	-	-	-

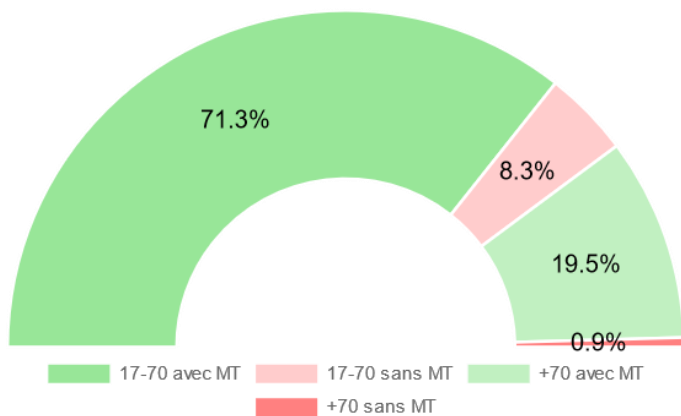
Patients consommateurs(3)	Patients consommateurs dans la même tranche d'âge				Différence territoire et		
	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
(nombre)							
70 ans et plus sans Médecin Traitant(4)	5.2%* 479 pat.	5.8%	5.9%	5.4%	-0.6	-0.7	-0.2
Commune(s) neutralisée(s) : 70.6 % (Alairac, Alzonne, Berriac, Caux-et-Sauzens, Montclar, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							

(3) Patients consommateurs : au moins une consommation dans la période de référence

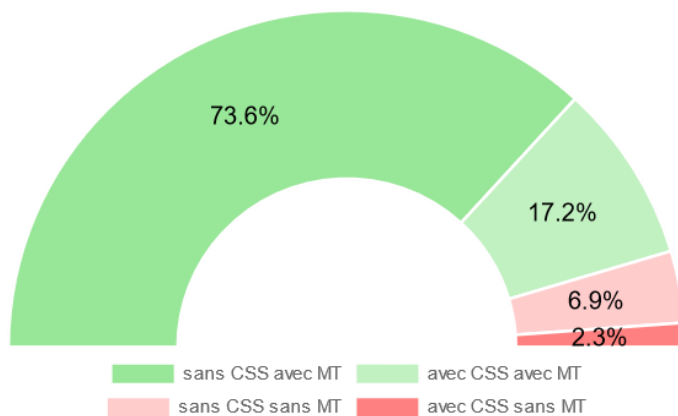
(4) Sans médecin traitant : sans déclaration de MT ou ayant un MT en cessation ou fictif (qd difficultés d'accès aux soins)

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

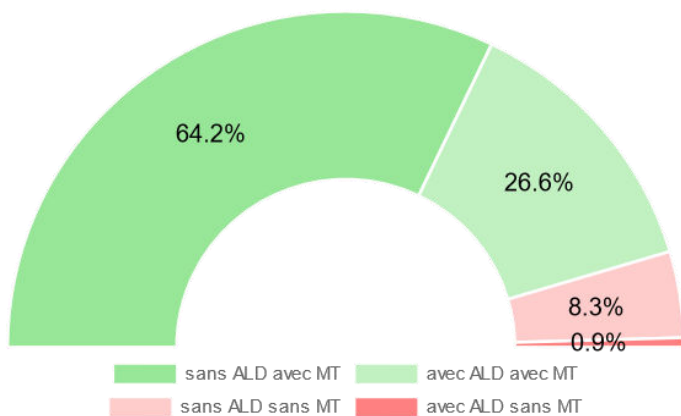
Médecin traitant répartition des 17 ans et plus



CSS et Médecin Traitant répartition des 17 ans et plus



ALD et Médecin Traitant répartition des 17 ans et plus



Nombre de passages aux urgences non suivis d'hospitalisation (pour 100 consommateurs du territoire)

Nombre de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation rapporté aux patients consommateurs calculé à partir du forfait ATU

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
33 16 488 pat.	24.7	21.4	22.2	8.3	11.6	10.8

source ATIH (Année 2019)

Admissions directes en service médecine

Part des admissions directes en service médecine à la demande d'un médecin de ville sur le nombre d'hospitalisations dans ces services

Commune(s) neutralisée(s) : Montclar, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Sainte-Eulalie

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 23.5 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
39.9% 1 573 pat.	43.9%	49.5%	40.8%	-4	-9.6	-0.9

source ATIH (Année 2019)

Parcours de soins

Prévalence des Pathologies dans la population consommante

Pathologies Patients consommateurs(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée (6)							
Diabète de type 1 et diabète de type 2	5.7%* 3 626 pat.	6.1%	4.9%	5.1%	-0.4	0.8	0.6
Commune(s) neutralisée(s) (Saint-Martin-le-Vieil)							
Affections psychiatriques de longue durée	4.2%* 2 672 pat.	3%	2.9%	2.5%	1.2	1.3	1.7
Commune(s) neutralisée(s) (Montclar, Raissac-sur-Lampy, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	4%* 2 527 pat.	4.6%	4%	3.8%	-0.6	0	0.2
Commune(s) neutralisée(s) (Montclar, Raissac-sur-Lampy)							

Pathologies Patients consommants(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Maladie coronaire	2.5%* 1 596 pat.	3.3%	2.6%	2.3%	-0.8	-0.1	0.2
Commune(s) neutralisée(s) (Montclar, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Saint-Martin-le-Vieil)							
Insuf. Cardiaque grave, tr. du rythme graves, cardiop. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	2.3%* 1 482 pat.	2.8%	2.5%	2.2%	-0.5	-0.2	0.1
Commune(s) neutralisée(s) (Montclar, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Saint-Martin-le-Vieil)							
Sélection via le ciblage							
Accident vasculaire cérébral invalidant	0.9%* 570 pat.	1%	0.9%	0.9%	-0.1	0	0
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Montclar, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques	0.9%* 551 pat.	1.2%	1%	1%	-0.3	-0.1	-0.1
Commune(s) neutralisée(s) (Caux-et-Sauzens, Cavanac, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Forme grave des affections neurologiques et musculaires, épilepsie grave	0.8%* 489 pat.	0.7%	0.7%	0.6%	0.1	0.1	0.2
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Maladie d'Alzheimer et autres démences	0.6%* 386 pat.	0.7%	0.7%	0.6%	-0.1	-0.1	0
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							

Pathologies Patients consommants(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Insuffisance respiratoire chronique grave	0.5%* 291 pat.	0.6%	0.6%	0.6%	-0.1	-0.1	-0.1
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Polyarthrite rhumatoïde évolutive grave	0.4%* 225 pat.	0.6%	0.4%	0.4%	-0.2	0	0
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses	0.3%* 206 pat.	0.4%	0.3%	0.3%	-0.1	0	0
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Hypertension artérielle sévère	0.3%* 190 pat.	0.6%	0.6%	0.6%	-0.3	-0.3	-0.3
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif	0.3%* 162 pat.	0.4%	0.4%	0.4%	-0.1	-0.1	-0.1
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Spondylarthrite ankylosante grave	0.3%* 160 pat.	0.4%	0.3%	0.3%	-0.1	0	0
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							

Pathologies Patients consommants(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Maladie de Parkinson	0.2%* 154 pat.	0.3%	0.3%	0.2%	-0.1	-0.1	0
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives	0.2%* 131 pat.	0.3%	0.3%	0.3%	-0.1	-0.1	-0.1
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Déficit immunitaire primitif, infection par le VIH	0.2%* 126 pat.	0.2%	0.2%	0.2%	0	0	0
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
PAN, LEAD, sclérodémie généralisée évolutive	0.2%* 99 pat.	0.2%	0.3%	0.2%	0	-0.1	0
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé et spécialisé	0.1%* 72 pat.	0.2%	0.2%	0.2%	-0.1	-0.1	-0.1
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Sclérose en plaques	0.1%* 68 pat.	0.2%	0.2%	0.2%	-0.1	-0.1	-0.1
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							

Pathologies Patients consommants(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Paraplégie	0.1%* 42 pat.	0.1%	0.1%	0.1%	0	0	0
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves	0%* 29 pat.	0.1%	0.1%	0.1%	-0.1	-0.1	-0.1
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Scoliose structurale évolutive	0%* 28 pat.	0.1%	0.1%	0.1%	-0.1	-0.1	-0.1
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Suites de transplantation d'organe	0%* 20 pat.	0%	0%	0%	0	0	0
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques	0%* 17 pat.	0.1%	0.1%	0.1%	-0.1	-0.1	-0.1
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Bilharziose compliquée	neutralisé*	0%	0%	0%	-	-	-
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Carcassonne, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							

Pathologies Patients consommateurs(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	neutralisé*	0%	0%	0%	-	-	-
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Carcassonne, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Mucoviscidose	neutralisé*	0%	0%	0%	-	-	-
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Carcassonne, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							
Tuberculose active, lèpre	neutralisé*	0%	0%	0%	-	-	-
Commune(s) neutralisée(s) (Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Carcassonne, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande)							

(5) Pathologies patients consommateurs : patients ayant eu une ALD active et un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polypathologie (avec ou sans rapport) dans la période de référence et ce pour chaque numéro d'ALD retenue

(6) Top 5 : Indication des 5 Prévalences majeures (en nombre de patients) par pathologie sur la CPTS projetée

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Prévention

Polymédication continue

Rapport entre la population consommatrice de 65 ans et plus ayant eu au moins 10 molécules (Classe ATC sur 7 caractères) distinctes délivrées 3 fois dans l'année et le nombre de consommateurs âgés de 65 ans ou plus

Commune(s) neutralisée(s) : Montclar, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 29.4 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
15.9% 2 240 pat.	15.9%	14.6%	16%	0	1.3	-0.1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Traitement par psychotrope

Rapport entre le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23 (troubles psychiatriques) ayant eu au moins 2 psychotropes prescrits (hors anxiolytiques) de 2 classes ATC différentes, remboursés avec une date identique de prescription et le nombre de patients de plus de 75 ans hors ALD 23

Commune(s) neutralisée(s) : Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Lavalette, Montclar, Pezens, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 94.1 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
6.5% 242 pat.	5.7%	5.6%	5.4%	0.8	0.9	1.1

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Traitement par benzodiazepine anxiolytique

Rapport entre le nombre de patients ayant initié un traitement correspondant à 4 délivrances au moins de BZD anxiolytique sur 6 mois et le nombre de patients sans délivrance de BZD anxiolytique sur 6 mois avant la 1ère délivrance

Commune(s) neutralisée(s) : Caux-et-Sauzens, Cavanac, Montclar, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 52.9 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
19.5% 744 pat.	18.1%	16%	15.1%	1.4	3.5	4.4

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Traitement par benzodiazepine hypnotique

Rapport entre le nombre de patients ayant initié un traitement correspondant à plus de 28 unités de BZD hypnotique délivrées sur 6 mois et le nombre de patients sans délivrance de BZD hypnotique sur 6 mois avant la 1ère délivrance

Commune(s) neutralisée(s) : Alairac, Arzens, Montclar, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 58.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
50.5% 845 pat.	48.7%	47%	45.6%	1.8	3.5	4.9

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Antibiorésistance

Rapport entre la population consommante traitée par antibiotiques particulièrement générateurs d'antibiorésistance (amoxicilline + acide clavulanique, céphalosporine de 3ème et 4ème génération, fluoroquinolones) et le nombre de consommateurs d'au moins un antibiotique

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
40.3% 8 032 pat.	39.8%	39.2%	36.6%	0.5	1.1	3.7

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Antibiorésistance chez les enfants de moins de 4 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 4 ans ayant eu au moins 1 délivrance de céphalosporines de 3ème ou 4ème génération prescrite par le médecin traitant et le nombre d'enfants de moins de 4 ans ayant eu au moins 1 délivrance d'antibiotique prescrite par le médecin traitant

Commune(s) neutralisée(s) : Alairac, Alzonne, Arzens, Berriac, Caux-et-Sauzens, Cavanac, Montclar, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 82.4 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
31% 284 pat.	28.5%	25.3%	23.8%	2.5	5.7	7.2

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Antibiorésistance chez les enfants de plus de 4 ans et des moins de 16 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de 4 ans ou plus ayant eu au moins 1 délivrance de céphalosporines de 3è ou 4è génération prescrits par le médecin traitant et le nombre d'enfants de 4 ans ou plus ayant eu au moins 1 délivrance d'antibiotique prescrite par le médecin traitant

Commune(s) neutralisée(s) : Alzonne, Arzens, Montclar, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 58.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
19.3% 643 pat.	16.6%	14.6%	13.7%	2.7	4.7	5.6

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Dépistage Cancers : Sein

Rapport entre la part des femmes de 50 à 74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés) et le nombre de femmes entre 50 et 74 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
59.4% 6 396 pat.	57.7%	60.3%	61.6%	1.7	-0.9	-2.2

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Dépistage Cancers : Colorectal

Rapport entre la part des patients consommateurs de 50 à 74 ans pour lesquels un dépistage du CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) et la population consommatrice de 50 à 74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années en ville ou en consultation externe à l'hôpital (FIDES) ou dans les 4 dernières années à l'hôpital (historique disponible PMSI)

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
21.5% 3 559 pat.	21.8%	25.7%	28.4%	-0.3	-4.2	-6.9

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Dépistage Cancers : Col de l'utérus

Rapport entre la part des femmes de 25 à 65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (remboursement acte CCAM/biologie ou prestations ciblées) et le nombre de femmes entre 25 et 65 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
44.7% 7 432 pat.	47.6%	52.4%	50.5%	-2.9	-7.7	-5.8

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Prévention - Vaccination

Vaccination contre la grippe saisonnière

Rapport entre la population consommatrice des 65 ans et plus vaccinés contre la grippe saisonnière (au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal) et la population de plus de 65 ans

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
61.5% 8 881 pat.	61%	61.8%	62.3%	0.5	-0.3	-0.8

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2020 au 31/12/2020)

Vaccination contre la grippe saisonnière : Personnes à Risque

Rapport entre la population consommatrice de 16 à 64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique (asthme, bronchite chronique, bronchectasies, hyperréactivité bronchique) avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal et la population de 16 à 64 ans relevant soit avec d'une ALD ciblée, soit ayant eu au moins 4 délivrances de médicaments de la classe R03 (Médicaments pour les maladies obstructives des voies respiratoires) (données recueillies pour le régime général hors Sections Locales de Sécurité Sociale)

Commune(s) neutralisée(s) : Berriac, Montclar, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 47.1 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
34.9%	36.2%	37.2%	38%	-1.3	-2.3	-3.1

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
964 pat.						

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Période du 01/04/2020 au 31/12/2020)

Vaccination contre la Rougeole/Oreillons/Rubéole

Part des patients consommants de moins de 2 ans ayant reçu 2 doses de vaccin ROR

Rapport entre le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins 2 délivrances de ROR depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 19 à 30 mois ayant eu au moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Commune(s) neutralisée(s) : Alairac, Alzonne, Berriac, Caux-et-Sauzens, Montclar, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 70.6 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
82.2% 486 pat.	79.5%	80.6%	82.9%	2.7	1.6	-0.7

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Vaccination contre le méningocoque C

Part des patients consommants de moins de 18 mois ayant reçu une dose de vaccin anti méningocoque C

Rapport entre le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu au moins une délivrance de vaccin depuis leur naissance et le nombre d'enfants de 15-26 mois ayant eu a moins une délivrance de DTP depuis leur naissance

Commune(s) neutralisée(s) : Alzonne, Berriac, Cavanac, Montclar, Preixan, Raissac-sur-Lampy, Rouffiac-d'Aude, Roullens, Sainte-Eulalie, Saint-Martin-le-Vieil, Villesèquelande

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 64.7 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
94% 581 pat.	93.7%	94.5%	95.6%	0.3	-0.5	-1.6

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

Examen buco-dentaire chez les moins de 16 ans

Rapport entre le nombre d'enfants de moins de 16 ans ayant eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois et le nombre d'enfants de moins de 16 ans

Commune(s) neutralisée(s) : Montclar, Saint-Martin-le-Vieil

Taux de commune(s) neutralisée(s) : 11.8 %

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
68.1%	68.4%	73%	70%	-0.3	-4.9	-1.9

Territoire	Taux			Différence territoire et		
	Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
2 257 pat.						

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

IV - OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE

L'organisation et la coordination pluri-professionnelle sont au cœur du dispositif des CPTS. Les indicateurs ci-après permettent de recenser les professionnels de santé de ville et les acteurs sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux présents sur le territoire à même de partager cette approche populationnelle.

Démographie Professions de Santé

Catégories sélectionnées	Nombre sur le territoire (7)		
	total	+ 60 ans	dont + 65 ans
Spécialités médicales			
Tous les méd. spéc. en méd. générale	54	33	21
dont Médecin MEP	6	2	1
Tous les méd. spéc. hors méd. générale	110	49	19
Spécialité Sage femme			
Sage Femme	9	2	0
Spécialité(s) ciblée(s) hors médecine générale			
Allergologue	0	0	0
Anesthésiste	10	3	0
Cardiologue	10	5	2
Chirurgien	16	4	2
Dermatologue	3	1	1
Endocrinologue	3	2	1
Gastro entéro./Hépatho.	5	2	0
Gynécologue	2	1	0
Interniste	0	0	0
Méd. Anato. Cyto. Patho.	3	2	1
Méd. de Médecine Nuclé.	1	0	0
Méd. d'urgence	0	0	0
Méd. maladies infec. trop.	0	0	0
Méd. Physique/Réadap.	0	0	0
Médecin gériatrie	0	0	0
Médecin Vasculaire	0	0	0
Néphrologue	1	0	0
Neurologue	3	1	0

Catégories sélectionnées	Nombre sur le territoire (7)		
	total	+ 60 ans	dont + 65 ans
Ophthalmologue	9	4	1
Oto Rhino Laryngologue	0	0	0
Pédiatre	5	3	2
Pneumologue	3	0	0
Psychiatre Neuro Psych.	6	5	5
Radiodiag./Imagerie Méd.	21	14	3
Radiothérapeute	0	0	0
Rhumatologue	5	0	0
Santé Pub./méd. sociale	0	0	0
Spécialités dentaires			
Chirurgien dentaire - Spe. O.D.F.	3	1	0
Chirurgien Dentiste	50	17	8
Stomatologue	4	2	1
Auxiliaires médicaux			
Infirmier	168	19	4
Masseur Kinésithérapeute	79	8	3
Orthophoniste	17	2	2
Orthoptiste	4	0	0
Pédicure Podologue	12	2	0
Pharma./Labo.			
Pharmacie	24	-	-
Laboratoire	7	-	-
Fournisseurs/Transp.			
Fournisseur	46	-	-
Tran. sanitaires/Taxis conventionné	29	-	-

(7) Pour les pharmaciens, transporteurs et fournisseurs, seules les officines ou sociétés sont dénombrées (les colonnes relatives aux âges sont donc neutralisées)

Données SNDS (Mai 2021)

Activité

Les données d'activité proposées ci-après sont disponibles en présence d'au moins 5 professionnels de même spécialité dans chaque commune de la CPTS projetée.

Le tableau ci-dessous renseigne sur la nature et le taux de neutralisation des données liés aux exigences de la CNIL

Nombre de PS par commune et par catégorie en activité

Commune	Médecin spécialiste en méd. générale	Infirmier	Masseur Kinésithérapeute	Orthophoniste	Orthoptiste
Carcassonne	51	139	66	16	4
Alairac	1	4	3	1	-

Commune	Médecin spécialiste en méd. générale	Infirmier	Masseur Kinésithérapeute	Orthophoniste	Orthoptiste
Alzonne	1	7	-	-	-
Arzens	2	4	1	-	-
Berriac	-	-	-	-	-
Caux-et-Sauzens	-	2	-	-	-
Cavanac	-	-	-	-	-
Lavalette	1	1	2	-	-
Montclar	-	-	-	-	-
Pezens	-	4	4	-	-
Preixan	-	-	-	-	-
Raissac-sur-Lampy	-	-	-	-	-
Rouffiac-d'Aude	-	1	-	-	-
Roullens	-	-	-	-	-
Saint-Martin-le-Vieil	-	-	1	-	-
Sainte-Eulalie	-	-	-	-	-
Villesèquelande	-	2	-	-	-

Données SNDS (Mai 2021)

Médecin spécialiste en méd. générale : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 8.9 %
12 commune(s) sans activité et 4 commune(s) neutralisée(s) : 5 sur 56 Prof. non pris en compte*

Infirmier : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 11 %
8 commune(s) sans activité et 7 commune(s) neutralisée(s) : 18 sur 164 infirmier(s) non pris en compte*

Masseur Kinésithérapeute : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 14.3 %
11 commune(s) sans activité et 5 commune(s) neutralisée(s) : 11 sur 77 kiné. non pris en compte*

Orthophoniste : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 5.9 %
15 commune(s) sans activité et 1 commune(s) neutralisée(s) : 1 sur 17 ortho. non pris en compte*

Orthoptiste : le taux de prof. neutralisés sur le territoire est de 100 %
16 commune(s) sans activité et 1 commune(s) neutralisée(s) : 4 sur 4 orthop. non pris en compte*

Nombre de patients par professionnel

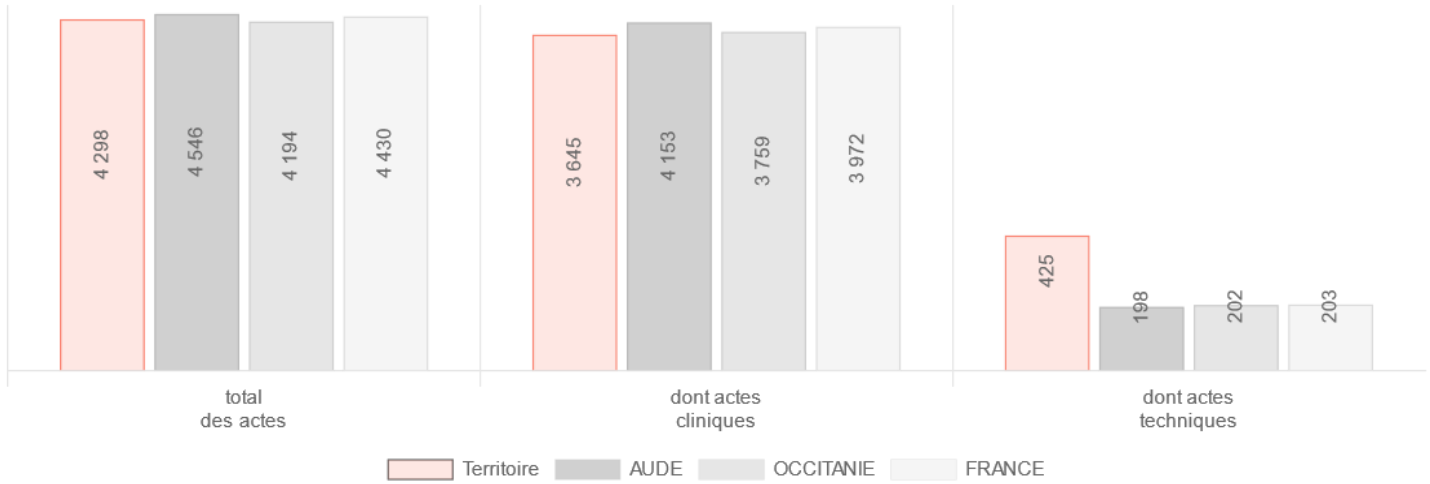
Rapport entre la patientèle totale par catégorie, par entité géographique observée et le nombre de PS par catégorie présents sur cette même entité

Catégorie	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.
Médecins spécialistes en médecine générale	1521*	1462	1471	1549
Infirmiers	124*	230	223	285
Masseur-kinésithérapeute	211*	197	214	200
Orthophonistes	71*	74	71	74
Orthoptistes	0*	353	576	698

Données SNDS (Mai 2021)

Rapport entre l'activité totale exprimée en nombre d'actes et/ou coefficients par catégorie professionnelle et par entité géographique observée et le nombre de PS par catégorie présents sur cette entité

Activité Médecin spécialiste en médecine générale

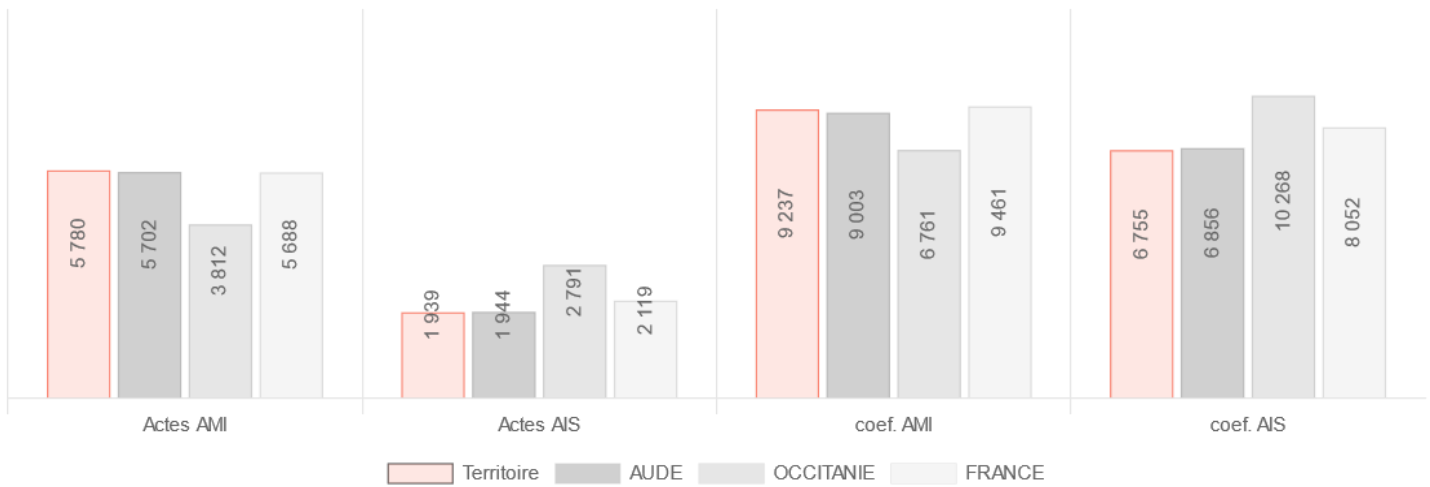


Données SNDS (Mai 2021)

Actes cliniques : Consultations + Visites

Actes techniques : Chirurgie + Echographie + Imagerie

Activité Infirmier

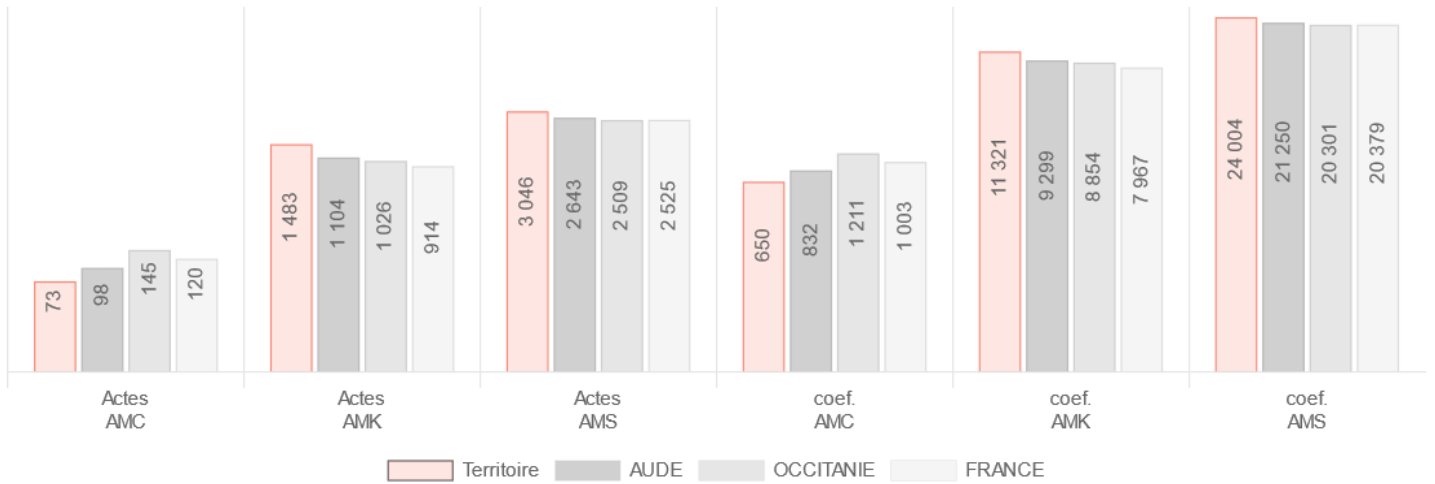


Données SNDS (Mai 2021)

AMI : Actes autres que les AIS

AIS : Actes infirmiers de soins

Activité Masseur-kinésithérapeute



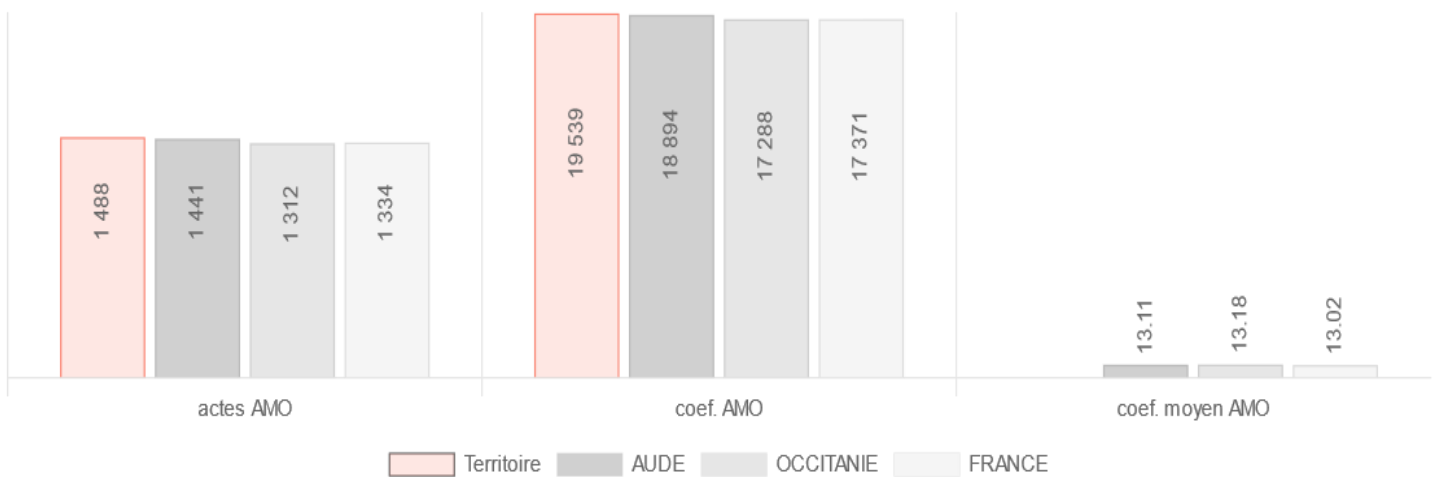
Données SNDS (Mai 2021)

AMC : Actes pratiqués dans une structure de soins ou un établissement, y compris lorsque le malade y a élu domicile

AMK : Actes pratiqués au cabinet ou au domicile du malade

AMS : Actes de rééducation des affections orthopédiques et rhumatologiques

Activité Orthophoniste



Données SNDS (Mai 2021)

AMO : Acte médical d'orthophonie

Activité Orthoptiste



Données SNDS (Mai 2021)

AMY : Acte médical d'orthoptie

Structures ciblées dans le focus

Dénombrement des structures de soins par commune

Structures sélectionnées Entités géographiques	Sur le territoire	Sur les communes
Sanitaires		
Centre de lutte contre le cancer	0	
Centre hospitalier	1	Carcassonne (1)
Centre hospitalier régional universitaire/régional	0	
Centre Hospitalier Spécialisé	3	Carcassonne (3)
Centres de dialyse & Structures alternatives aux centres	1	Carcassonne (1)
Centres de santé dentaires	1	Carcassonne (1)
Centres de santé infirmiers	0	
Centres de santé médicaux	0	
Centres de santé non typés eCDS-ATIH	0	
Centres de santé polyvalents	0	
Clinique	1	Carcassonne (1)
Entité du centre hospitalier régional universitaire/régional	0	
Groupement de coopération sanitaire	5	Carcassonne (5)
Hopital de proximité	0	
Hospitalisation à domicile	1	Carcassonne (1)
Hôpital d'Instruction des Armées	0	
Maison de Santé Pluriprofessionnelle	0	

Structures sélectionnées Entités géographiques	Sur le territoire	Sur les communes
Soins de suite et de réadaptation	1	Carcassonne (1)
Médico-social		
Centre d'accueil/Accompagnement Réduction Risques Usages Drogues	1	Carcassonne (1)
Centre d'action médico-sociale précoce	1	Carcassonne (1)
Centre médico-psycho-pédagogique	1	Carcassonne (1)
Centre soins accompagnement prévention addictologie	2	Carcassonne (2)
Etablissement d'hébergement pour personne âgée	1	Carcassonne (1)
Etablissement et service d'aide par le travail	2	Carcassonne (2)
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	7	Carcassonne (7)
Etablissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés	0	
Foyer d'accueil médicalisé	0	
Institut d'éducation motrice	0	
Institut médico-éducatif	3	Carcassonne (3)
Institut thérapeutique	0	
Maison d'accueil spécialisée	0	
Service d'accompagnement à la vie sociale	2	Carcassonne (2)
Service d'aide et d'accompagnement à domicile	10	Carcassonne (10)
Service d'éducation spéciale et de soins à domicile	4	Carcassonne (4)
Services d'Accompagnement Médico-Social Adultes Handicapés	2	Carcassonne (2)
Services de Soins Infirmiers à Domicile	1	Carcassonne (1)
Social		
Centre d'accueil des demandeurs d'asile	1	Carcassonne (1)
Centre d'hébergement d'urgence	1	Carcassonne (1)
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale	2	Carcassonne (2)
Foyer d'hébergement pour personnes en situation de handicap	1	Arzens (1)
Foyer de vie polyval. pour personnes en situation de handicap	0	
Foyer de vie pour personnes en situation de handicap	0	

Source : data.gouv.fr - FINESS Géographique (au 14/05/2021)

Le diagnostic territorial est un élément nécessaire dans l'élaboration du projet de santé en cohérence avec le projet régional de santé.

Le rapport ci-dessus proposé permet d'apporter certaines réponses en termes de caractéristiques démographiques et épidémiologiques de la population, d'offre et de dispensation de soins.

Il permet aussi d'identifier le territoire d'action de la communauté en cohérence avec celui des autres communautés, les besoins de la population, les actions à mettre en œuvre pour y répondre.

Pour autant, il peut être complété et enrichi et mérité d'être concerté avec l'ensemble des acteurs concernés par le projet y compris les représentants institutionnels qui vont être en charge de la validation du projet de santé et de la labellisation future de la CPTS.

Dans cette phase de diagnostic territorial et d'élaboration du projet de santé qui précède la phase de contractualisation, les communautés professionnelles peuvent bénéficier d'un accompagnement logistique et financier.

Les interlocuteurs des Délégations Départementales des Agences Régionales de Santé et ceux désignés au sein des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (Délégués de l'Assurance Maladie/ Référent des Organisations Coordonnées) peuvent accompagner, conseiller les porteurs de projet à toutes les étapes de la démarche de constitution d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.

<http://rezonecpts.ameli.fr>

Service émetteur : Direction des projets - Pôle "Études et statistiques"

Courriel : ars-oc-ddp-statistiques@ars.sante.fr

Date : 31/03/2021

Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

Éléments pour un diagnostic territorial

mise à jour des données : septembre 2019

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc-Club du Millénaire

1 025, rue Henri Becquerel - CS 30001

34067 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07



Tous mobilisés pour la santé
de 6 millions de personnes en Occitanie

www.prs.occitanie-sante.fr

Diagnostic territorial

Communes concernées par le diagnosticpage 2

Partie 1 : Données populationnelles

Présentation du territoire et de sa populationpage 3

Indicateur de précarité (AME)page 3

Partie 2 : Offre de soins

Médecins généralistespage 4

Paramédicauxpages 4 à 5

MSPpage 5

Établissements médico-sociaux pour personnes âgéespage 6

Services multi-clientèles (SPASAD, SSIAD)page 6

Établissements médico-sociaux pour personnes handicapéespages 7 à 8

Établissements MCO et services d'urgencepage 9

SSR et HADpage 9

Sources et définitionspage 10

Présentation du territoire et de sa population

	Indicateur	Zone CPTS	Aude*	Occitanie
1	Nombre de communes	17		
2	Superficie (en km ²)	227		
3	Population 2016 (nombre d'habitants)	59 547		
4	Densité de population (hab./km ²)	262,8	213,7	79,9
5	Évolution de la population entre le 1 ^{er} janvier 2011 et le 1 ^{er} janvier 2016 (en %)	-0,8	7,0	4,2
6	Part des moins de 15 ans (en %)	17,1	17,7	16,8
7	Part des 70 ans et plus (en %)	16,0	11,2	15,3
8	Part des 85 ans et plus (en %)	4,0	2,7	3,7
9	Poids de la CSP Agriculteurs (en %)	1,1	0,7	2,5
10	Poids de la CSP Artisans-commerçants (en %)	7,8	6,1	8,3
11	Poids de la CSP Ouvriers (en %)	17,8	14,2	17,7
12	Poids de la CSP Employés (en %)	34,6	24,6	28,4
13	Poids de la CSP Cadres (en %)	12,4	26,1	16,6
14	Poids de la CSP Professions intermédiaires (en %)	26,3	28,2	26,5

Nota Bene : La géographie utilisée pour le recensement de population de l'année 2016 est la géographie en vigueur au 1er janvier 2019.

** Le département de référence retenu est celui dont la population couverte par la C.P.T.S. est la plus importante.*

Indicateurs de précarité

	Indicateur	Zone CPTS	Aude*	Occitanie
30	Part de la population ayant bénéficié de l'AME (%)	0,5	0,6	0,4

Médecins généralistes libéraux et mixtes

	Indicateur	Zone CPTS	Aude*	Occitanie
34	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - 1 ^{er} quartile	5,0	3,7	3,4
35	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - médiane	5,0	4,9	4,2
36	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - 3 ^{ème} quartile	5,0	6,0	5,1

Paramédicaux

• Infirmiers libéraux et mixtes

	Indicateur	Zone CPTS	Aude*	Occitanie
40	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - 1 ^{er} quartile	246,8	164,7	171,5
41	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - médiane	246,8	208,8	223,7
42	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - 3 ^{ème} quartile	246,8	235,1	263,2

- Masseurs-kinésithérapeutes libéraux et mixtes

	Indicateur	Zone CPTS	Aude*	Occitanie
46	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - 1 ^{er} quartile	139,8	114,0	93,3
47	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - médiane	139,8	161,7	130,3
48	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - 3 ^{ème} quartile	139,8	205,6	181,1

- Chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes

	Indicateur	Zone CPTS	Aude*	Occitanie
52	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - 1 ^{er} quartile	98,1	63,8	53,4
53	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - médiane	98,1	92,7	74,5
54	Accessibilité potentielle localisée pondérée (APL) au 1 ^{er} janvier 2019 - 3 ^{ème} quartile	98,1	115,2	97,2

MSP

	Indicateur	Zone CPTS
118	Nombre de sites participant à une MSP** ouverte	0
119	Nombre de sites participant à une MSP** en projet	0

**Une MSP multisite est comptée autant de fois qu'elle a de sites sur des communes distinctes.

Établissements médico-sociaux pour personnes âgées

	Indicateur	Zone CPTS	
		nombre étab.	nombre places
Hébergement pour personnes âgées			
120	202 Résidences autonomie	0	0
121	500 EHPAD	7	684
122	501 EHPA percevant des crédits AM	0	0
123	502 EHPA ne percevant pas des crédits AM	1	45
Services de maintien à domicile			
124	207 Centre de jour pour personnes âgées	0	0
Services sociaux en faveur des personnes âgées			
125	205 Foyer club restaurant	0	0
Établissements expérimentaux			
126	381 Établissement expérimental	0	0

Services multi-activités

	Indicateur	Zone CPTS	
		nombre étab.	nombre places
127	209 S.P.A.S.A.D.	0	0
128	354 S.S.I.A.D. (PA + PH)	1	236

- Établissements et services pour l'enfance et la jeunesse handicapé

	Indicateur	Zone CPTS	
		nombre étab.	nombre places
Déficients mentaux et handicapés			
129	183 I.M.E.	2	54
130	188 Étab. enf. ado. polyhandicapés	0	0
131	402 Jardin d'enfants spécialisé	0	0
Trouble conduite et comportement			
132	186 I.T.E.P.	0	0
Handicapés moteurs			
133	192 Institut d'éducation motrice I.E.M.	0	0
Déficients sensoriels			
134	194 Institut pour déficients visuels	0	0
135	195 Institut pour déficients auditifs	0	0
136	196 Institut d'éducation sensorielle sourd/aveugle	0	0
Hébergement enfants handicapés			
137	238 Centre d'accueil familial spécialisé	0	0
138	390 Établissement d'accueil temporaire enfants	0	0
139	396 Foyer hébergement enfants et adolescents	0	0
Services à domicile ou ambulatoires			
140	182 S.E.S.S.A.D.	4	93
141	189 C.M.P.P.	1	0
142	190 C.A.M.S.P.	1	50
Établissements expérimentaux			
143	377 Établissement expérimental	0	0

- Établissements et services pour adultes handicapés

	Indicateur	Zone CPTS	
		nombre étab.	nombre places
Hébergement pour adultes handicapés			
144	252 Foyer hébergement adultes handicapés	1	23
145	253 Foyer d'accueil polyvalent	0	0
146	255 Maison d'accueil spécialisée M.A.S.	0	0
147	370 Établissement expérimental	0	0
148	382 Foyer de vie pour adultes handicapés	0	0
149	395 Établissement d'accueil temporaire	0	0
150	437 Foyer d'accueil médicalisé F.A.M.	1	20
151	448 Étab. accueil médicalisé E.A.M	0	0
152	449 Étab. accueil non médicalisé E.A.N.M	0	0
Travail protégé pour adultes handicapés			
153	246 E.S.A.T.	2	211
154	247 Entreprise adaptée	2	28
Réinsertion prof. pour adultes handicapés			
155	198 Centre de pré orientation pour Handicapés	0	0
156	249 Centre rééducation professionnelle	0	0
Établissements expérimentaux			
157	379 Établissement expérimental	0	0
Services de maintien à domicile			
158	445 S.A.M.S.A.H.	2	30
159	446 S.A.V.S.	2	200

Établissements MCO et services d'urgence

	Indicateur	Zone CPTS
160	Nombre établissements MCO ex-DGF	1
161	Nombre établissements MCO ex-OQN	1
162	Nombre services d'urgence	2

Hospitalisation à domicile HAD

	Indicateur	Zone CPTS
163	Nombre établissements HAD (ex-DGF et ex-OQN)	1

Soins de suite et de réadaptation SSR

	Indicateur	Zone CPTS
164	Nombre établissements SSR (ex-DGF et ex-OQN)	1

- 1 : Nombre de communes de la zone (géographie 2019 - Insee)
- 2 : Superficie de la zone en km² (Insee)
- 3 : Nombre d'habitants (Insee RP 2016)
- 4 : Densité de population en nombre d'habitants par km² (Insee RP 2016)
- 5 : Évolution de la population entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2016 en % (Insee - RP 2011 et RP 2016)
- 6 : Part des moins de 15 ans (en %) dans la population (Insee RP 2016)
- 7 : Part des 70 ans et plus (en %) dans la population (Insee RP 2016)
- 8 : Part des 85 ans et plus (en %) dans la population (Insee RP 2016)
- 9 : Part des agriculteurs exploitants (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2016)
- 10 : Part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2016)
- 11 : Part des ouvriers (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2016)
- 12 : Part des employés (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2016)
- 13 : Part des cadres et professions intellectuelles supérieures (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2016)
- 14 : Part des professions intermédiaires (en %) parmi les actifs occupés (Insee RP 2016)
- 30 : Part de la population consommatrice⁽¹⁾ en 2018 ayant bénéficié de l'Aide médicale d'Etat (AME) (en %) (SNDS)
- 34 : APL⁽²⁾ pondérée au médecin généraliste au 1^{er} janvier 2019 : 1^{er} quartile (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 35 : APL⁽²⁾ pondérée au médecin généraliste au 1^{er} janvier 2019 : médiane (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 36 : APL⁽²⁾ pondérée au médecin généraliste au 1^{er} janvier 2019 : 3^{ème} quartile (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 40 : APL⁽²⁾ pondérée à l'infirmier au 1^{er} janvier 2019 : 1^{er} quartile (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 41 : APL⁽²⁾ pondérée à l'infirmier au 1^{er} janvier 2019 : médiane (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 42 : APL⁽²⁾ pondérée à l'infirmier au 1^{er} janvier 2019 : 3^{ème} quartile (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 46 : APL⁽²⁾ pondérée au masseur-kinésithérapeute au 1^{er} janvier 2019 : 1^{er} quartile (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 47 : APL⁽²⁾ pondérée au masseur-kinésithérapeute au 1^{er} janvier 2019 : médiane (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 48 : APL⁽²⁾ pondérée au masseur-kinésithérapeute au 1^{er} janvier 2019 : 3^{ème} quartile (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 52 : APL⁽²⁾ pondérée au chirurgien-dentiste au 1^{er} janvier 2019 : 1^{er} quartile (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 53 : APL⁽²⁾ pondérée au chirurgien-dentiste au 1^{er} janvier 2019 : médiane (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 54 : APL⁽²⁾ pondérée au chirurgien-dentiste au 1^{er} janvier 2019 : 3^{ème} quartile (SNDS - 01/01/2019 - activité 2018)
- 118 : Nombre de sites participant à une MSP ouverte (ARS Occitanie - 04/04/2019)
- 119 : Nombre de sites participant à une MSP en projet (ARS Occitanie - 04/04/2019)
- 120 à 159 : Nombre d'établissements médico-sociaux pour personnes âgées et pour personnes handicapées et nombre de places installées (FINESS, extraction du 01/01/2019)
- 160 : Nombre d'établissements ex-DGF⁽³⁾ (sites géographiques) ayant une activité MCO (Finess, extraction du 01/01/2019)
- 161 : Nombre d'établissements ex-OQN (sites géographiques) ayant une activité MCO (Finess, extraction du 01/01/2019)
- 162 : Nombre de services d'urgence (ARS Occitanie - 01/09/2019)
- 163 : Nombre d'établissements HAD (Finess, extraction du 01/01/2019)
- 164 : Nombre d'établissements⁽³⁾ (sites géographiques) ayant une activité SSR (Finess, extraction du 01/01/2019)

(1) La population consommatrice correspond à la population cible ayant bénéficié d'au moins un remboursement au cours de la période étudiée

(2) : Accessibilité potentielle localisée. Cet indicateur tient compte du niveau d'activité des professionnels de santé pour mesurer l'offre, et du taux de recours des habitants différencié par âge pour mesurer la demande.

C'est un indicateur local, calculé au niveau de chaque commune mais qui prend en compte l'offre de professionnels de santé et la demande des communes environnantes. En effet, à chaque commune est associé un « secteur flottant » qui se définit comme une zone limitée par une courbe isochrone centrée sur le chef-lieu de la commune étudiée. L'accessibilité est pondérée selon le temps d'accès pour le patient. Sur la zone étudiée, 3 indicateurs de l'APL ont été calculés : la médiane pondérée, le 1^{er} quartile pondéré et le 3^{ème} quartile pondéré des valeurs de chaque commune. L'activité prise en compte pour le calcul de l'APL est celle des cabinets libéraux, des centres de santé et des SSIAD (pour les infirmiers). Pour les médecins généralistes, l'indicateur s'interprète en nombre de contacts par an par habitant standardisé. Pour les autres professions, il s'interprète comme une densité standardisée pour 100 000 habitants.

(3) Un établissement public est compté autant de fois que de communes distinctes sur lesquelles il est implanté.

Zone d'étude **Alairac (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**
PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION
Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	177	132
15 à 29 ans	97	89
30 à 44 ans	136	163
45 à 59 ans	116	119
60 à 74 ans	104	112
75 ans et plus	41	42
Total	672	658

Source : INSEE - 2017
Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Alairac	France	Alairac	France
Moins de 15 ans	310	12 176 972	23,3	18,2
15 à 29 ans	187	11 766 325	14,1	17,6
30 à 44 ans	299	12 557 119	22,5	18,8
45 à 59 ans	236	13 276 608	17,7	19,9
60 à 74 ans	216	10 806 601	16,2	16,2
75 ans et plus	83	6 197 232	6,2	9,3
Total	1 330	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Alairac	France
Agriculteurs	20	431 391
Artisans - Commerçants	35	1 926 783
Ouvriers	156	6 661 453
Employés	182	8 846 113
Cadres	50	5 099 434
Professions intermédiaires	196	7 690 155
Retraités	251	14 665 649
Autres	139	9 284 218
Population 15 ans et plus	1 031	54 605 196

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Alairac	France
Agriculteurs	2,0	0,8
Artisans - Commerçants	3,4	3,5
Ouvriers	15,2	12,2
Employés	17,6	16,2
Cadres	4,9	9,3
Professions intermédiaires	19,0	14,1
Retraités	24,4	26,9
Autres	13,5	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Alzonne (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**
PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION
Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	158	140
15 à 29 ans	102	106
30 à 44 ans	119	136
45 à 59 ans	154	138
60 à 74 ans	132	142
75 ans et plus	79	116
Total	744	778

Source : INSEE - 2017
Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Alzonne	France	Alzonne	France
Moins de 15 ans	298	12 176 972	19,6	18,2
15 à 29 ans	208	11 766 325	13,7	17,6
30 à 44 ans	255	12 557 119	16,8	18,8
45 à 59 ans	292	13 276 608	19,2	19,9
60 à 74 ans	274	10 806 601	18,0	16,2
75 ans et plus	195	6 197 232	12,8	9,3
Total	1 522	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Alzonne	France
Agriculteurs	5	431 391
Artisans - Commerçants	75	1 926 783
Ouvriers	190	6 661 453
Employés	240	8 846 113
Cadres	30	5 099 434
Professions intermédiaires	95	7 690 155
Retraités	395	14 665 649
Autres	175	9 284 218
Population 15 ans et plus	1 205	54 605 196

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Alzonne	France
Agriculteurs	0,4	0,8
Artisans - Commerçants	6,2	3,5
Ouvriers	15,8	12,2
Employés	19,9	16,2
Cadres	2,5	9,3
Professions intermédiaires	7,9	14,1
Retraités	32,8	26,9
Autres	14,5	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Arzens (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**
PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION
Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	108	118
15 à 29 ans	69	78
30 à 44 ans	112	124
45 à 59 ans	134	132
60 à 74 ans	104	112
75 ans et plus	64	84
Total	590	648

Source : INSEE - 2017
Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Arzens	France	Arzens	France
Moins de 15 ans	226	12 176 972	18,3	18,2
15 à 29 ans	147	11 766 325	11,9	17,6
30 à 44 ans	235	12 557 119	19,0	18,8
45 à 59 ans	266	13 276 608	21,5	19,9
60 à 74 ans	216	10 806 601	17,4	16,2
75 ans et plus	147	6 197 232	11,9	9,3
Total	1 238	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Arzens	France
Agriculteurs	20	431 391
Artisans - Commerçants	35	1 926 783
Ouvriers	166	6 661 453
Employés	178	8 846 113
Cadres	38	5 099 434
Professions intermédiaires	143	7 690 155
Retraités	318	14 665 649
Autres	125	9 284 218
Population 15 ans et plus	1 023	54 605 196

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Arzens	France
Agriculteurs	1,9	0,8
Artisans - Commerçants	3,4	3,5
Ouvriers	16,3	12,2
Employés	17,4	16,2
Cadres	3,7	9,3
Professions intermédiaires	14,0	14,1
Retraités	31,1	26,9
Autres	12,2	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Berriac (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**
PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION
Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	80	96
15 à 29 ans	99	87
30 à 44 ans	94	94
45 à 59 ans	105	100
60 à 74 ans	68	89
75 ans et plus	20	21
Total	466	488

Source : INSEE - 2017
Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Berriac	France	Berriac	France
Moins de 15 ans	176	12 176 972	18,4	18,2
15 à 29 ans	186	11 766 325	19,5	17,6
30 à 44 ans	188	12 557 119	19,7	18,8
45 à 59 ans	205	13 276 608	21,5	19,9
60 à 74 ans	158	10 806 601	16,6	16,2
75 ans et plus	41	6 197 232	4,3	9,3
Total	954	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Berriac	France
Agriculteurs	0	431 391
Artisans - Commerçants	24	1 926 783
Ouvriers	106	6 661 453
Employés	130	8 846 113
Cadres	24	5 099 434
Professions intermédiaires	86	7 690 155
Retraités	154	14 665 649
Autres	245	9 284 218
Population 15 ans et plus	769	54 605 196

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Berriac	France
Agriculteurs	0,0	0,8
Artisans - Commerçants	3,1	3,5
Ouvriers	13,7	12,2
Employés	16,9	16,2
Cadres	3,1	9,3
Professions intermédiaires	11,3	14,1
Retraités	20,0	26,9
Autres	31,9	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Carcassonne (commune et arrondissement)**, comparée avec **France****PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION****Avertissements :**

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	3 720	3 826
15 à 29 ans	3 984	4 036
30 à 44 ans	3 572	3 998
45 à 59 ans	4 181	4 901
60 à 74 ans	3 768	4 583
75 ans et plus	1 953	3 508
Total	21 178	24 853

Source : INSEE - 2017

Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Carcassonne	France	Carcassonne	France
Moins de 15 ans	7 546	12 176 972	16,4	18,2
15 à 29 ans	8 020	11 766 325	17,4	17,6
30 à 44 ans	7 570	12 557 119	16,4	18,8
45 à 59 ans	9 082	13 276 608	19,7	19,9
60 à 74 ans	8 352	10 806 601	18,1	16,2
75 ans et plus	5 461	6 197 232	11,9	9,3
Total	46 031	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Carcassonne	France
Agriculteurs	83	431 391
Artisans - Commerçants	1 216	1 926 783
Ouvriers	3 812	6 661 453
Employés	7 300	8 846 113
Cadres	2 276	5 099 434
Professions intermédiaires	4 642	7 690 155
Retraités	11 784	14 665 649
Autres	7 371	9 284 218
Population 15 ans et plus	38 484	54 605 196

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Carcassonne	France
Agriculteurs	0,2	0,8
Artisans - Commerçants	3,2	3,5
Ouvriers	9,9	12,2
Employés	19,0	16,2
Cadres	5,9	9,3
Professions intermédiaires	12,1	14,1
Retraités	30,6	26,9
Autres	19,2	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Caux-et-Sauzens (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**
PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION
Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	107	105
15 à 29 ans	77	64
30 à 44 ans	96	95
45 à 59 ans	85	97
60 à 74 ans	97	90
75 ans et plus	31	34
Total	494	485

Source : INSEE - 2017
Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Caux-et-Sauzens	France	Caux-et-Sauzens	France
Moins de 15 ans	212	12 176 972	21,7	18,2
15 à 29 ans	141	11 766 325	14,4	17,6
30 à 44 ans	191	12 557 119	19,5	18,8
45 à 59 ans	182	13 276 608	18,6	19,9
60 à 74 ans	187	10 806 601	19,1	16,2
75 ans et plus	66	6 197 232	6,7	9,3
Total	979	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Caux-et-Sauzens	France
Agriculteurs	24	431 391
Artisans - Commerçants	49	1 926 783
Ouvriers	122	6 661 453
Employés	118	8 846 113
Cadres	39	5 099 434
Professions intermédiaires	93	7 690 155
Retraités	206	14 665 649
Autres	103	9 284 218
Population 15 ans et plus	755	54 605 196

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Caux-et-Sauzens	France
Agriculteurs	3,2	0,8
Artisans - Commerçants	6,5	3,5
Ouvriers	16,2	12,2
Employés	15,6	16,2
Cadres	5,2	9,3
Professions intermédiaires	12,3	14,1
Retraités	27,3	26,9
Autres	13,6	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Cavanac (commune et arrondissement)**, comparée avec **France****PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION**

Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	79	72
15 à 29 ans	76	72
30 à 44 ans	93	86
45 à 59 ans	102	115
60 à 74 ans	75	79
75 ans et plus	30	44
Total	456	467

Source : INSEE - 2017

Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Cavanac	France	Cavanac	France
Moins de 15 ans	151	12 176 972	16,4	18,2
15 à 29 ans	148	11 766 325	16,0	17,6
30 à 44 ans	179	12 557 119	19,4	18,8
45 à 59 ans	217	13 276 608	23,5	19,9
60 à 74 ans	155	10 806 601	16,8	16,2
75 ans et plus	74	6 197 232	8,0	9,3
Total	923	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Cavanac	France
Agriculteurs	15	431 391
Artisans - Commerçants	39	1 926 783
Ouvriers	68	6 661 453
Employés	169	8 846 113
Cadres	73	5 099 434
Professions intermédiaires	82	7 690 155
Retraités	184	14 665 649
Autres	131	9 284 218
Population 15 ans et plus	759	54 605 196

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Cavanac	France
Agriculteurs	1,9	0,8
Artisans - Commerçants	5,1	3,5
Ouvriers	8,9	12,2
Employés	22,3	16,2
Cadres	9,6	9,3
Professions intermédiaires	10,8	14,1
Retraités	24,2	26,9
Autres	17,2	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Lavalette (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**

PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Avertissements :

• **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

• **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	156	164
15 à 29 ans	110	95
30 à 44 ans	132	150
45 à 59 ans	149	167
60 à 74 ans	139	142
75 ans et plus	40	51
Total	728	771

Source : INSEE - 2017

Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Lavalette	France	Lavalette	France
Moins de 15 ans	321	12 176 972	21,4	18,2
15 à 29 ans	206	11 766 325	13,7	17,6
30 à 44 ans	283	12 557 119	18,9	18,8
45 à 59 ans	317	13 276 608	21,1	19,9
60 à 74 ans	282	10 806 601	18,8	16,2
75 ans et plus	91	6 197 232	6,1	9,3
Total	1 499	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Lavalette	France
Agriculteurs	10	431 391
Artisans - Commerçants	35	1 926 783
Ouvriers	201	6 661 453
Employés	276	8 846 113
Cadres	70	5 099 434
Professions intermédiaires	130	7 690 155
Retraités	256	14 665 649
Autres	175	9 284 218
Population 15 ans et plus	1 153	54 605 196

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Lavalette	France
Agriculteurs	0,9	0,8
Artisans - Commerçants	3,0	3,5
Ouvriers	17,4	12,2
Employés	23,9	16,2
Cadres	6,1	9,3
Professions intermédiaires	11,3	14,1
Retraités	22,2	26,9
Autres	15,2	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Montclar (commune et arrondissement)**, comparée avec **France****PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION**

Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	12	8
15 à 29 ans	7	6
30 à 44 ans	22	14
45 à 59 ans	18	18
60 à 74 ans	32	22
75 ans et plus	7	7
Total	97	74

Source : INSEE - 2017

Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Montclar	France	Montclar	France
Moins de 15 ans	20	12 176 972	11,7	18,2
15 à 29 ans	13	11 766 325	7,6	17,6
30 à 44 ans	36	12 557 119	21,1	18,8
45 à 59 ans	36	13 276 608	21,1	19,9
60 à 74 ans	53	10 806 601	31,0	16,2
75 ans et plus	14	6 197 232	8,2	9,3
Total	171	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Montclar	France
Agriculteurs	5	431 391
Artisans - Commerçants	5	1 926 783
Ouvriers	10	6 661 453
Employés	30	8 846 113
Cadres	0	5 099 434
Professions intermédiaires	15	7 690 155
Retraités	74	14 665 649
Autres	15	9 284 218
Population 15 ans et plus	153	54 605 196

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Montclar	France
Agriculteurs	3,2	0,8
Artisans - Commerçants	3,2	3,5
Ouvriers	6,5	12,2
Employés	19,4	16,2
Cadres	0,0	9,3
Professions intermédiaires	9,7	14,1
Retraités	48,4	26,9
Autres	9,7	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Pezens (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**
PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION
Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	163	151
15 à 29 ans	121	112
30 à 44 ans	139	169
45 à 59 ans	134	157
60 à 74 ans	120	116
75 ans et plus	67	75
Total	745	780

Source : INSEE - 2017
Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Pezens	France	Pezens	France
Moins de 15 ans	314	12 176 972	20,6	18,2
15 à 29 ans	234	11 766 325	15,3	17,6
30 à 44 ans	308	12 557 119	20,2	18,8
45 à 59 ans	291	13 276 608	19,1	19,9
60 à 74 ans	236	10 806 601	15,5	16,2
75 ans et plus	142	6 197 232	9,3	9,3
Total	1 525	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Pezens	France
Agriculteurs	5	431 391
Artisans - Commerçants	39	1 926 783
Ouvriers	205	6 661 453
Employés	244	8 846 113
Cadres	39	5 099 434
Professions intermédiaires	185	7 690 155
Retraités	312	14 665 649
Autres	178	9 284 218
Population 15 ans et plus	1 206	54 605 196

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Pezens	France
Agriculteurs	0,4	0,8
Artisans - Commerçants	3,2	3,5
Ouvriers	17,0	12,2
Employés	20,2	16,2
Cadres	3,2	9,3
Professions intermédiaires	15,4	14,1
Retraités	25,9	26,9
Autres	14,8	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Preixan (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**
PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION
Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	62	56
15 à 29 ans	46	49
30 à 44 ans	61	54
45 à 59 ans	65	60
60 à 74 ans	46	59
75 ans et plus	33	29
Total	312	307

Source : INSEE - 2017

Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Preixan	France	Preixan	France
Moins de 15 ans	118	12 176 972	19,1	18,2
15 à 29 ans	94	11 766 325	15,2	17,6
30 à 44 ans	115	12 557 119	18,6	18,8
45 à 59 ans	125	13 276 608	20,2	19,9
60 à 74 ans	105	10 806 601	17,0	16,2
75 ans et plus	62	6 197 232	10,0	9,3
Total	619	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Preixan	France
Agriculteurs	10	431 391
Artisans - Commerçants	31	1 926 783
Ouvriers	66	6 661 453
Employés	81	8 846 113
Cadres	20	5 099 434
Professions intermédiaires	71	7 690 155
Retraités	180	14 665 649
Autres	51	9 284 218
Population 15 ans et plus	509	54 605 196

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Preixan	France
Agriculteurs	2,0	0,8
Artisans - Commerçants	6,0	3,5
Ouvriers	12,9	12,2
Employés	15,9	16,2
Cadres	4,0	9,3
Professions intermédiaires	13,9	14,1
Retraités	35,3	26,9
Autres	10,0	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Raissac-sur-Lampy (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**
PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION
Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	45	49
15 à 29 ans	36	33
30 à 44 ans	45	51
45 à 59 ans	52	53
60 à 74 ans	33	32
75 ans et plus	8	18
Total	220	236

Source : INSEE - 2017
Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Raissac-sur-Lampy	France	Raissac-sur-Lampy	France
Moins de 15 ans	94	12 176 972	20,6	18,2
15 à 29 ans	70	11 766 325	15,4	17,6
30 à 44 ans	96	12 557 119	21,1	18,8
45 à 59 ans	104	13 276 608	22,8	19,9
60 à 74 ans	66	10 806 601	14,5	16,2
75 ans et plus	26	6 197 232	5,7	9,3
Total	456	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Raissac-sur-Lampy	France
Agriculteurs	0	431 391
Artisans - Commerçants	0	1 926 783
Ouvriers	45	6 661 453
Employés	45	8 846 113
Cadres	30	5 099 434
Professions intermédiaires	71	7 690 155
Retraités	101	14 665 649
Autres	45	9 284 218
Population 15 ans et plus	339	54 605 196

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Raissac-sur-Lampy	France
Agriculteurs	0,0	0,8
Artisans - Commerçants	0,0	3,5
Ouvriers	13,4	12,2
Employés	13,4	16,2
Cadres	9,0	9,3
Professions intermédiaires	20,9	14,1
Retraités	29,9	26,9
Autres	13,4	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Rouffiac-d'Aude (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**

PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	57	36
15 à 29 ans	19	31
30 à 44 ans	43	44
45 à 59 ans	40	48
60 à 74 ans	39	45
75 ans et plus	15	24
Total	213	228

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Rouffiac-d'Aude	France
Agriculteurs	15	431 391
Artisans - Commerçants	35	1 926 783
Ouvriers	40	6 661 453
Employés	45	8 846 113
Cadres	10	5 099 434
Professions intermédiaires	40	7 690 155
Retraités	150	14 665 649
Autres	45	9 284 218
Population 15 ans et plus	380	54 605 196

Source : INSEE - 2017

Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Rouffiac-d'Aude	France	Rouffiac-d'Aude	France
Moins de 15 ans	93	12 176 972	21,1	18,2
15 à 29 ans	50	11 766 325	11,3	17,6
30 à 44 ans	87	12 557 119	19,7	18,8
45 à 59 ans	88	13 276 608	20,0	19,9
60 à 74 ans	84	10 806 601	19,0	16,2
75 ans et plus	39	6 197 232	8,8	9,3
Total	441	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Rouffiac-d'Aude	France
Agriculteurs	3,9	0,8
Artisans - Commerçants	9,2	3,5
Ouvriers	10,5	12,2
Employés	11,8	16,2
Cadres	2,6	9,3
Professions intermédiaires	10,5	14,1
Retraités	39,5	26,9
Autres	11,8	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Roullens (commune et arrondissement)**, comparée avec **France****PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION**

Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	35	32
15 à 29 ans	37	30
30 à 44 ans	36	33
45 à 59 ans	64	71
60 à 74 ans	42	49
75 ans et plus	19	19
Total	232	233

Source : INSEE - 2017

Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Roullens	France	Roullens	France
Moins de 15 ans	67	12 176 972	14,4	18,2
15 à 29 ans	66	11 766 325	14,2	17,6
30 à 44 ans	69	12 557 119	14,8	18,8
45 à 59 ans	135	13 276 608	29,0	19,9
60 à 74 ans	91	10 806 601	19,6	16,2
75 ans et plus	37	6 197 232	8,0	9,3
Total	465	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Roullens	France
Agriculteurs	5	431 391
Artisans - Commerçants	20	1 926 783
Ouvriers	50	6 661 453
Employés	74	8 846 113
Cadres	25	5 099 434
Professions intermédiaires	65	7 690 155
Retraités	97	14 665 649
Autres	75	9 284 218
Population 15 ans et plus	411	54 605 196

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Roullens	France
Agriculteurs	1,2	0,8
Artisans - Commerçants	4,9	3,5
Ouvriers	12,2	12,2
Employés	18,0	16,2
Cadres	6,0	9,3
Professions intermédiaires	15,8	14,1
Retraités	23,7	26,9
Autres	18,2	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Saint-Martin-le-Vieil (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**
PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION
Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	12	18
15 à 29 ans	10	12
30 à 44 ans	18	23
45 à 59 ans	24	19
60 à 74 ans	27	32
75 ans et plus	14	19
Total	104	122

Source : INSEE - 2017
Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Saint-Martin-le-Vieil	France	Saint-Martin-le-Vieil	France
Moins de 15 ans	30	12 176 972	13,3	18,2
15 à 29 ans	22	11 766 325	9,7	17,6
30 à 44 ans	41	12 557 119	18,1	18,8
45 à 59 ans	43	13 276 608	19,0	19,9
60 à 74 ans	58	10 806 601	25,7	16,2
75 ans et plus	33	6 197 232	14,6	9,3
Total	226	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Saint-Martin-le-Vieil	France
Agriculteurs	5	431 391
Artisans - Commerçants	25	1 926 783
Ouvriers	35	6 661 453
Employés	10	8 846 113
Cadres	20	5 099 434
Professions intermédiaires	0	7 690 155
Retraités	74	14 665 649
Autres	25	9 284 218
Population 15 ans et plus	193	54 605 196

Source : INSEE - 2017
Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Saint-Martin-le-Vieil	France
Agriculteurs	2,6	0,8
Artisans - Commerçants	12,8	3,5
Ouvriers	17,9	12,2
Employés	5,1	16,2
Cadres	10,3	9,3
Professions intermédiaires	0,0	14,1
Retraités	38,5	26,9
Autres	12,8	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Sainte-Eulalie (commune et arrondissement)**, comparée avec **France****PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION**

Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	33	37
15 à 29 ans	41	39
30 à 44 ans	55	44
45 à 59 ans	66	64
60 à 74 ans	43	48
75 ans et plus	17	19
Total	255	251

Source : INSEE - 2017

Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Sainte-Eulalie	France	Sainte-Eulalie	France
Moins de 15 ans	70	12 176 972	13,8	18,2
15 à 29 ans	80	11 766 325	15,8	17,6
30 à 44 ans	99	12 557 119	19,6	18,8
45 à 59 ans	130	13 276 608	25,7	19,9
60 à 74 ans	91	10 806 601	18,0	16,2
75 ans et plus	36	6 197 232	7,1	9,3
Total	506	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Sainte-Eulalie	France
Agriculteurs	20	431 391
Artisans - Commerçants	45	1 926 783
Ouvriers	105	6 661 453
Employés	45	8 846 113
Cadres	50	5 099 434
Professions intermédiaires	35	7 690 155
Retraités	95	14 665 649
Autres	55	9 284 218
Population 15 ans et plus	450	54 605 196

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Sainte-Eulalie	France
Agriculteurs	4,4	0,8
Artisans - Commerçants	10,0	3,5
Ouvriers	23,3	12,2
Employés	10,0	16,2
Cadres	11,1	9,3
Professions intermédiaires	7,8	14,1
Retraités	21,1	26,9
Autres	12,2	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Zone d'étude **Villesèquelande (commune et arrondissement)**, comparée avec **France**

PORTRAIT 2019 - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Avertissements :

- **Estimation de population**

La population Insee résulte d'une estimation. La population totale peut donc être différente de la somme des hommes et des femmes ou des tranches d'âge du fait des arrondis.

- **Comparaison de 2 recensements de population :**

Le recensement de la population repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement toutes les communes au cours d'une période de cinq ans.

Pour tous les millésimes de 2006 à 2010, la comparaison se fait par rapport aux résultats statistiques de 1999. À partir des résultats de 2011, on peut réaliser des comparaisons quinquennales : 2006-2011, et ensuite 2007-2012 etc.

Population par sexe et par tranche d'âge

	Nbre d'hommes	Nbre de femmes
Moins de 15 ans	91	86
15 à 29 ans	83	67
30 à 44 ans	94	94
45 à 59 ans	89	93
60 à 74 ans	62	68
75 ans et plus	29	41
Total	448	448

Source : INSEE - 2017

Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Villesèquelande	France	Villesèquelande	France
Moins de 15 ans	178	12 176 972	19,9	18,2
15 à 29 ans	149	11 766 325	16,6	17,6
30 à 44 ans	187	12 557 119	20,9	18,8
45 à 59 ans	182	13 276 608	20,3	19,9
60 à 74 ans	130	10 806 601	14,5	16,2
75 ans et plus	70	6 197 232	7,8	9,3
Total	896	66 780 857	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs absolues

	Nbre	
	Villesèquelande	France
Agriculteurs	0	431 391
Artisans - Commerçants	25	1 926 783
Ouvriers	91	6 661 453
Employés	131	8 846 113
Cadres	61	5 099 434
Professions intermédiaires	156	7 690 155
Retraités	168	14 665 649
Autres	116	9 284 218
Population 15 ans et plus	747	54 605 196

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle

Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Villesèquelande	France
Agriculteurs	0,0	0,8
Artisans - Commerçants	3,4	3,5
Ouvriers	12,1	12,2
Employés	17,5	16,2
Cadres	8,1	9,3
Professions intermédiaires	20,9	14,1
Retraités	22,4	26,9
Autres	15,5	17,0
Population 15 ans et plus	100,0	100,0

Source : INSEE - 2017

Plan Satellite



17, rue Jean-Baptiste Perrin
11 000 CARCASSONNE
[Directions](#)

Carcassonne

topographique 300 m Conditions d'utilisation Signaler une erreur cartographique

Nous situer

17, rue Jean-Baptiste Perrin
11 000 CARCASSONNE
cptsdubassincarcassonnais@gmail.com
06.21.77.66.05 - Emilie Millet - coordinatrice

Nom E-mail

Objet

Rédigez votre message ici...

Envoyer



CPTS du Bassin Carcassonnais

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé créée le
17 mars 2021
Association Loi 1901



Nos statuts

Adhérer

Nous situer

17, rue Jean-Baptiste Perrin
11 000 CARCASSONNE

cptsdubassincarcassonnais@gmail.com

06.21.77.66.05 - Emilie Millet - coordinatrice



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Adhérer à la CPTS du Bassin Carcassonnais

par CPTS du bassin carcassonnais

Adhésion valable du 01/01/2021 au 31/12/2021

Choix de l'adhésion

Adhérents

Coordonnées

Récapitulatif

Adhésion 2021

Adhérent 1

Coordonnées

Prénom*

Nom*

Recevoir la confirmation d'adhésion à cette adresse

Profil de l'adhérent

Numéro de téléphone*

Email*

Profession*

Code Postal*

Ville*

Adresse*

Plateforme de paiement 100% sécurisée

Toutes les informations bancaires pour traiter ce paiement sont totalement sécurisées. Grâce au cryptage SSL de vos données bancaires, vous êtes assurés de la fiabilité de vos transactions sur HelloAsso.



Mémo de vos adhésions

Adhésion 2021 1 personne

Montant des adhésions : 10,00 €

< Étape précédente

Étape suivante >

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Indication du territoire :.....

Questionnaire à retourner pour le :/...../.....

Adresse de retour :

.....
.....

Nom et Prénom du Professionnel :.....

Spécialité :

Adresse :

.....

Tél :

Mail :

Participerez-vous déjà à déjà une organisation libérale sur votre territoire de type CPTS ?

Oui Non

Acceptez-vous de participer à l'élaboration du projet permettant de :

1 - Faciliter l'accès à un médecin traitant

Oui Non NC

2 - Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville

Oui Non NC

3 - Organiser des parcours pluriprofessionnels autour du patient

Oui Non NC

4 - Développer des actions territoriales de prévention

Oui Non NC

Souhaitez-vous rajouter un projet/commentaire complémentaire ?



Exemples d'action pouvant être engagées par une CPTS

Date de mise à jour : aout 2019

Mission socle 1 - Amélioration de l'accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin traitant

- Mettre en place, avec les acteurs du territoire concerné et notamment avec l'Assurance Maladie, une procédure de recensement des patients à la recherche d'un médecin traitant et d'analyse de leur niveau de priorité au regard de leur situation de santé.
- Mettre en œuvre une organisation proposant aux patients un médecin traitant parmi les médecins de la communauté.
- Porter une attention particulière aux patients en situation de fragilité qui n'auraient pas de médecin traitant, pour lesquels cette absence constitue une difficulté majeure en termes de suivi médical : patients en ALD, patients âgés+ 70 ans, patients en situation de précarité et/ou bénéficiant des dispositifs tels que la CMUC ou l'AME.

Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville

- Identifier des organisations déjà existantes et des carences pour définir des solutions d'organisation à mettre en place en fonction des besoins identifiés lors du diagnostic territorial. Exemples :
- Organiser des plages de soins non programmés à ouvrir par les médecins du territoire (régulation territoriale),
- Définir/créer le rôle des maisons de garde hors organisation de la PDSA,
- Favoriser un Accès simple à des examens de radiologie/biologie,
- Faciliter et organiser l'accès à un second recours,
- Mettre en place de protocoles entre professionnels de santé, ou autres dispositions d'organisation,
- Mettre en place, au profit des professionnels de santé impliqués, un dispositif de compensation financière en cas d'éventuelles pertes d'activité liées à l'organisation de soins non programmés,
- Favoriser le recours à un outil numérique ou relevant d'une autre forme de régulation, permettant notamment le

partage d'agenda, l'orientation des patients et le partage d'information,

- Mettre en place un dispositif de traitement et d'orientation des demandes de soins non programmés :
 - Orientation téléphonique par un personnel formé pour apprécier si la demande relève bien des soins non programmés, la prioriser par rapport aux autres demandes et mettre en contact le patient avec le professionnel de santé disponible et le plus proche,
 - Possibilité de mutualiser l'organisation entre plusieurs communautés professionnelles.

Mission socle 2 – Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

- Créer des parcours pour contribuer à la continuité des soins et à la fluidité des parcours (éviter les ruptures de parcours et favoriser le maintien à domicile), notamment par une gestion coordonnée entre tous les professionnels de santé intervenant autour du même patient,
- Favoriser le lien entre le premier et le second recours,
- Développer le lien avec les établissements sanitaires, médico sociaux, sociaux et partage des informations,
- Créer des parcours pour gérer les patients en situations complexes, en risque de fragilité ou en situation de handicap,
- Créer des parcours en faveur d'une meilleure prise en charge des personnes âgées pour faciliter le maintien à domicile,
- Promouvoir des actions répondant à des problématiques spécifiques du territoire : prévention des addictions, du renoncement aux soins.

Mission socle 3 – Développement des actions territoriales de prévention

- Promouvoir auprès des patients la vaccination et les recommandations sanitaires délivrées par les autorités sanitaires en cas de risque particulier (participation à la diffusion de recommandations existantes en cas de vague de chaleur, pollution atmosphérique...),
- Prévenir les addictions, des risques iatrogènes, de la perte d'autonomie, de la désinsertion professionnelle ou de l'obésité, des violences intra-familiales,
- Mettre en place d'une organisation permettant le recueil des événements indésirables associés aux soins et le signalement aux autorités,
- Participer à un réseau de surveillance ou de vigilance labellisé par l'ARS (réseau Sentinelles, dépistages...),

Un site internet dédié aux CPTS :
www.guichet-cpts-occitanie.org

Un numéro vert : 0 801 902 263

NOM	Prénom	Adresse	Code postal	Ville	Profession - spécialité	Indiquez votre spécialité	Indiquez votre profession	Participez-vous déjà à une organisation libérale de type CPTS - coordination des soins - sur votre territoire ?	Merci de nous indiquer le nom et le type d'organisation sur laquelle vous participez :	De faciliter l'accès à un médecin traitant ?	D'améliorer la prise en charge de soins non programmés en ville ?	D'organiser des parcours pluriprofessionnels autour du patient ?	De développer des actions territoriales de prévention ?	Souhaitez-vous rajouter un commentaire ?
Rodden	Nigel	82 rue Albert Tomey	11000	Carcassonne	Médecin autre spécialité	Psychiatrie		Non		NC	Oui	Oui	Oui	
OLIVIER-SALA	VALERIE	95 AV DU GENERAL LECLERC	11000	CARCASSONNE	Médecin autre spécialité	dermatologue		Non		NC	NC	Oui	Oui	
Rodden	Nigel	82 rue Albert Tomey	11000	Carcassonne	Médecin autre spécialité	Psychiatrie		Non		NC	Oui	Oui	Oui	
Bolos	Frederic	1 rue mermoz	11000	Carcassonne	Biologiste			Non		NC	Oui	Oui	Non	
LE TIEC	Catherine	2 avenue du Maréchal Juin	11000	Carcassonne	Médecin autre spécialité	Cardiologue		Non		Oui	NC	Oui	Oui	
ROUILLON	jean michel	Polyclinique Montréal Route de Bram	11000	Carcassonne	Médecin autre spécialité	gastro-entérologie		Non		Oui	Oui	Oui	Oui	
LE BARS CRASSOUS	ANNE	7 lot les marronniers	11290	alairac	Médecin spécialiste en médecine générale			Non		Oui	Oui	Oui	Oui	Viens d'adhérer à la CPTS du Bassin carcassonnais
DAGUES	François	Polyclinique Montréal, route de Bram	11000	Carcassonne	Médecin autre spécialité	Chirurgie urologique		Non		Oui	Oui	Oui	Oui	
ROUX	Olga	10 Rue Courtejaire	11000	CARCASSONNE	Pharmacien			Non		NC	NC	NC	NC	
alard	marie	48 rue clémenceau carcassonne11000	11000	carcassonne	Pharmacien			Non		Oui	Oui	Oui	Oui	
LLANES	Fabrice	48 avenue Franklin Roosevelt	11000	CARCASSONNE	Pharmacien			Oui	MSP	Oui	Oui	Oui	Oui	
MERIAUX	JEAN LUC	2 avenue du Maréchal Juin	11000	CARCASSONNE	Médecin autre spécialité	Chirurgie Orthopédique		Non		Oui	Oui	Oui	Oui	
Amador	Priscilla	3 route de carcassonne	11160	Peyriac minervois	Infirmier			Non		Oui	Oui	Oui	Oui	
Sansus	Vanessa	5 rue francis poulenc	11000	Carcassonne	Infirmier			Non		Oui	Oui	Oui	NC	
Giné	Laurence	2 impasse de la treille 39 boulevard Paul Langevin	11250	Pomas	Infirmier			Oui	Cpts haute vallées pays limouxin	Oui	Oui	Oui	Oui	Je suis diplômée d un master de pratiques avancées
Escande	Chantal	2 avenue de la Malepère	11290	ALAIRAC	Infirmier			Non		Oui	NC	NC	Non	
Garcia	Sandra	2 avenue de la Malepère	11290	ALAIRAC	Infirmier			Non		Oui	Oui	Oui	NC	
TRIBILLAC	Jérôme	43 rue Jules Sauzede	11000	carcassonne	Infirmier			Non		Oui	Oui	Oui	Oui	Merci de me rajouter dans la liste de diffusion des informations car je suis très intéressé par le projet.
Cabessut	Philippe	1 la captorta	11570	Palaja	Infirmier			Non		Oui	Oui	Oui	Oui	
Pautou	Ophelie	43 rue Jules sauze	11000	Carcassonne	Infirmier			Non		Oui	Oui	Oui	Oui	
Arqué	IRYNA	6 boulevard Gambetta	11100	NARBONNE	Infirmier			Non		NC	Oui	Oui	Oui	
Nespoulet	Laurence	38 rue d'Alsace	11000	Carcassonne	Infirmier			Non		Oui	Oui	Oui	Oui	La coordination est la base d'une bonne prise en charge du patient dans sa globalité.
Commenge	Isabelle	38 rue de Lorraine	11000	Carcassonne	Infirmier			Non		Oui	Oui	Oui	NC	
Commenge	Isabelle	38 rue de Lorraine	11000	Carcassonne	Infirmier			Non		Oui	Oui	Oui	NC	
Lapasset-Garrigues	Marie-aude	36 grand rue hameau de Villalbe	11000	Carcassonne	Infirmier			Non		Oui	Oui	Oui	Oui	
CARRERE SALA	CHRISTOPHE ELISABETH	AV DE LA FAJEOLLE, HAMEAU DE MONTREDON	11000	CARCASSONNE	Pharmacien			Non		Oui	Oui	Oui	Oui	
Lapasset-Garrigues	Marie-aude	36 grand rue hameau de Villalbe	11000	Carcassonne	Infirmier			Non		Oui	Oui	Oui	Oui	
RUIZ	ISABEL	29 rue ANTOINE MARTY	11000	CARCASSONNE	Médecin spécialiste en médecine générale			Non		NC	NC	NC	NC	

NOM	Prénom	Adresse	Code postal	Ville	Profession - spécialité	Indiquez votre spécialité	Indiquez votre profession	Participez-vous déjà à un	Mercredi de nous indiquer	De faciliter l'accès à un médecin traitant	D'améliorer la prise en charge	D'organiser des parcours	De développer des actions	Souhaitez-vous rajouter un commentaire ?
alard	marie	48 rue clémenceau carca		11000 carcassonne	Pharmacien	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Amador	Priscilla	3 route de carcassonne		11160 Peyriac minervois	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Arqué	IRYNA	6 boulevard Gambetta		11100 NARBONNE	Infirmier	Non	NC	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Badja	Smail	57 avenue Franklin Roose		11000 CARCASSONNE	Médecin autre spécialité	Chirurgie Maxillo-Faciale et stomatologie	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Barrie	David	80b rue buffon		11000 Carcassonne	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	NC	
BESOLI	Paoline			11000 CARCASSONNE	Massueur-kinésithérapeute	Non	Oui	NC		Oui	Oui	Oui	Oui	
Bélos	Frederic	1 rue memnoz		11000 Carcassonne	Biologiste	Non	NC	Oui		Oui	Oui	Oui	Non	
bonifas	aurélien	790 Avenue de la Montag		11620 Villermoustausou	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Bonnafeus	Eloïde	90 rue Pasteur		11000 Carcassonne	Orthophoniste	Oui	Bassin Carcassonnais	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Cabessut	Philippe	1 la captorta		11570 Palaja	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Cailliez	Julien	6 Rue De La Noria		11250 Leuc	Médecin autre spécialité	Orthopédie.	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
CARRERE SALA	CHRISTOPHE ELISABET AV DE LA FAJEOLLE. H			11000 CARCASSONNE	Pharmacien	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Chanine	Mathieu	25 Avenue Jean Moulin		11000 Carcassonne	Massueur-kinésithérapeute	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
COMMELERA	ALEXANDRINE	116 AVENUE FRANKLIN		11000 CARCASSONNE	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Commenge	Isabelle	38 rue de Lorraine		11000 Carcassonne	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	NC	
DAGUES	François	Polyclinique Montréal, rou		11000 Carcassonne	Médecin autre spécialité	Chirurgie urologique	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Escaroté	Chantal	39 boulevard Paul Langen		11000 CARCASSONNE	Infirmier	Non	Non	Oui		NC	NC	NC	Non	
ESCARQUEL DABO	VALERIE	13 BD DU COMMANDAN		11000 CARCASSONNE	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Etheve	Tony	41 Rue Victor Gastilleur		11000 Carcassonne	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
GANDINI	Philippe	40 rue Femandel		11000 CARCASSONNE	Médecin spécialiste en médecine générale	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	future retraite probablement non remplacé ce regroupement professionnel me parait indispensable.
Garcia	Sandra	2 avenue de la Malépère		11290 ALAIRAC	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	NC	
Gillet	Isabelle	1 allée des tilleuls		11000 Carcassonne	Massueur-kinésithérapeute	Non	Non	Oui		NC	Oui	Oui	Oui	
Giné	Laurence	2 impasse de la treille		11250 Pomas	Infirmier	Oui	Cpts haute vallées pays II	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	Je suis diplômée d un master de pratiques avancées
GLEYZES	Martine	13 bis boulevard de la pie		11000 CARCASSONNE	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Lançon	Françoise	Centre médical l'aqueduc		11000 Carcassonne	Pédicure-podologue	Non	NC	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Lapasset-Garrigues	Marie-aude	36 grand rue hameau de l'		11000 Carcassonne	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
LE BARS CRASSOUS	ANNE	7 lot les marronniers		11290 alairac	Médecin spécialiste en médecine générale	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	Viens d'adhérer à la CPTS du Bassin carcassonnais
LE TIEC	Catherine	2 avenue du Maréchal Jul		11000 Carcassonne	Médecin autre spécialité	Cardiologue	Non	Oui		NC	Oui	Oui	Oui	
LE TIEC	Catherine	2 avenue du Maréchal Jul		11000 Carcassonne	Médecin autre spécialité	cardiologue	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
LLANES	Fabrice	48 avenue Franklin Roose		11000 CARCASSONNE	Pharmacien	Oui	MSP	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
MERLUX	JEAN LUC	2 avenue du Maréchal Jul		11000 CARCASSONNE	Médecin autre spécialité	Chirurgie Orthopédique	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
meyrieux	mathieu	80bis rue buffon		11000 Carcassonne	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Moussai	Oumid	74 boulevard de maurens		31270 Cugnaux	Chirurgien-dentiste	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	Ma seule crainte est la tutelle déjà en place vis à vis des infirmiers libéraux. Une autonomie quand à nos Dsi .
Nespoulet	Laurence	38 rue d'Alsace		11000 Carcassonne	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	La coordination est la base d'une bonne prise en charge du patient dans sa globalité.
OLIVIER-SALA	VALERIE	95 AV DU GENERAL LEC		11000 CARCASSONNE	Médecin autre spécialité	dermatologue	Non	NC		NC	NC	Oui	Oui	
OLIVIER-SALA	VALERIE	95 AV DU GENERAL LEC		11000 CARCASSONNE	Médecin autre spécialité	dermatologie	Non	NC		NC	NC	Oui	Oui	
Pautou	Ophélie	43 rue Jules sauzede		11000 Carcassonne	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Rodden	Nigel	82 rue Albert Torney		11000 Carcassonne	Médecin autre spécialité	Psychiatrie	Non	NC		Oui	Oui	Oui	Oui	
rodriguez	carine	4 chemin de la Relle		11000 Carcassonne	Orthophoniste	Oui	Maison de santé la Pierre O	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
ROUILLON	jean michel	Polyclinique Montréal Rox		11000 Carcassonne	Médecin autre spécialité	gastro-enterologie	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
ROUX	Oiga	10 Rue Courtajane		11000 CARCASSONNE	Pharmacien	Non	NC	Oui		NC	NC	NC	NC	
RUIZ	ISABEL	29 rue ANTOINE MARTY		11000 CARCASSONNE	Médecin spécialiste en médecine générale	Non	Non	Oui		NC	NC	NC	NC	
Sansus	Vanessa	5 rue françois poulenc		11000 Carcassonne	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	NC	
Schulz	Andreas	46 Impasse Frederic Soul		11000 Carcassonne	Médecin autre spécialité	Radiologue	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
singh	sarasvati	17 Avenue Maréchal Juin		11400 Castelnaudary	Médecin spécialiste en médecine générale	Oui	Castelnaudary	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	Non
TRIBILLAC	Jérôme	43 rue Jules Sauzede		11000 carcassonne	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	Merci de me rajouter dans la liste de diffusion des informations car je suis très intéressé par le projet.
TRIBILLAC	Jérôme	43 rue jules sauzede		11000 Carcassonne	Infirmier	Non	Non	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui	
Vermeersch	Eloïde	1 place davilla		11000 Carcassonne	Infirmier	Non	Non	Oui		NC	Oui	Oui	NC	

Madame, Monsieur,

La loi de 2016, crée un dispositif de coordination des soins pour la population d'un territoire, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CPTS :

- pour valoriser l'existant,
- pour formaliser le parcours de soins tout en finançant l'organisation des professionnels de santé libéraux,
- pour améliorer l'accès aux soins par une démarche partenariale collaborative.

L'obtention des financements impose la constitution d'une seule CPTS par territoire proposé par les professionnels de santé.

Des acteurs de santé du bassin de population où vous exercez se mobilisent pour créer une CPTS.

Le Guichet CPTS Occitanie, qui donnera son avis sur chaque projet, souhaite que l'ensemble des professionnels de santé soient sollicités pour recueillir leur intention dans un projet qui ne peut être que participatif.

L'implication de chacun est essentielle dès la constitution de sa CPTS, même s'il sera toujours possible de la rejoindre secondairement.

Votre réponse à ce questionnaire nous permettra de vous tenir très précisément informés de l'évolution du projet qui vous concerne et d'y situer votre place.

Lien vous permettant d'accéder au questionnaire : [LIEN VERS QUESTIONNAIRE CPTS BASSIN CARCASSONNAIS](#)

Votre participation est primordiale.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Docteur Anne MANDONNAUD

Médecin Généraliste à Carcassonne

Porteur du projet CPTS Bassin

carcassonnais

[cptsdubassin@carcassonnais@](mailto:cptsdubassin@carcassonnais.fr)

[gmail.com](mailto:cptsdubassin@carcassonnais.fr)

Contact coordinatrice : 06 65 75 22

50

Diagnostic des médecins généralistes de la CPTS DU BASSIN CARCASSONNAIS

*Obligatoire

1. Nom du médecin

2. Prénom du médecin *

3. Activité professionnelle *

Une seule réponse possible.

médecine générale exclusive

médecine générale avec expertise particulière

4. Si autre expertise professionnelle ,laquelle ? (urgentiste, homéopathe ...)

5. SI AUTRE EXPERTISE PROFESSIONNELLE ,quelle est le pourcentage de cette activité ?

6. NOMBRE DE PATIENTS MÉDECIN TRAITANT

7. Le nombre de patients médecin traitant *

Une seule réponse possible.

- 0
- 0 - 350
- 350- 750
- 750 -1000
- 1000- 1250
- 1250- 1700
- 1700-2000
- supérieur à 2000

8. MSP *

Une seule réponse possible.

- MSP PIERRE BLANCHE
- MSP CARCASSONNE EST
- MSP DU PALAIS
- MSP MAQUENS
- AUCUNE MSP

9. ADRESSE PROFESSIONNELLE *

Plusieurs réponses possibles.

- CARCASSONNE
- LAVALETTE
- ALAIRAC
- ALZONNE
- ARZENS

10. AGE *

Une seule réponse possible.

- 40 ANS
- 40-50 ANS
- 50-60ANS
- 60 ANS -65 ANS
- + DE 65 ANS

11. Êtes vous retraité ou actif ou départ du territoire en 2022 ? *

Une seule réponse possible.

- ACTIF FIN 2022
- RETRAITE FIN 2022
- DEPART DU TERRITOIRE

12. TEMPS DE TRAVAIL *

Une seule réponse possible.

- MI TEMPS
- TEMPS PLEIN
- Autre : _____

13. Êtes vous Maitre de stage universitaire ? *

Une seule réponse possible.

- OUI
- Non

14. Quelle est le délai moyen d'obtention de rendez vous ? *

Une seule réponse possible.

Dans la journée

3 jours

7 jours

1 semaine

15. Est ce vous acceptez des nouveaux patients ? *

Une seule réponse possible.

OUI

Non

16. Avez vous des créneaux d'urgences pour vos patients?

Une seule réponse possible.

OUI

Non

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

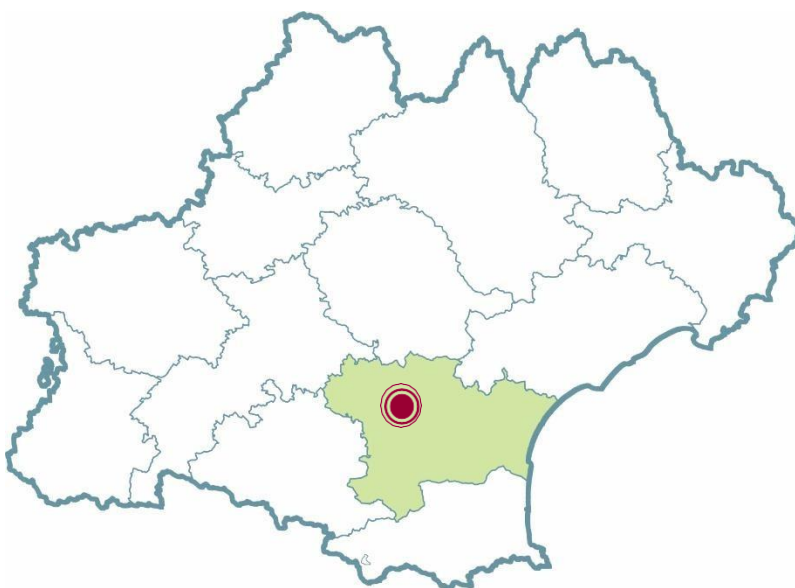
Google Forms

Profil Santé

Contrat Local de Santé

Carcassonne Agglo

POPULATION ET
TERRITOIRE -
DÉTERMINANTS SOCIAUX
DE SANTÉ -
DÉTERMINANTS
ENVIRONNEMENTAUX DE
SANTÉ - ÉTAT DE SANTÉ ET
PROBLÈMES DE SANTÉ -
ACCÈS À LA PRÉVENTION
ET AUX SOINS - OFFRE DE
SOINS DE PREMIER
RECOURS - PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
ET DE DÉPENDANCE



2020

AVANT-PROPOS

Le profil santé de la communauté d'agglomération (CA) Carcassonne Agglo rassemble les principales données quantitatives disponibles qui permettent de dégager certaines caractéristiques sociales et sanitaires, ainsi que celles de l'offre de soins et de services de ce territoire.

Les données et indicateurs mobilisés sont présentés pour l'ensemble de la CA. Les indicateurs sont référés à la situation observée sur l'ensemble du département ou de la région ou au niveau national.

Ce dossier s'organise autour de plusieurs chapitres :

- les caractéristiques de la population et du territoire
- les déterminants sociaux de santé
- les déterminants environnementaux de santé
- l'état de santé et les problèmes de santé
- la santé des enfants et des jeunes
- les comportements de santé en Occitanie
- l'accès à la prévention et aux soins
- l'offre de soins de premier recours
- les personnes en situation de handicap et de dépendance

Ces éléments doivent servir de support à un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs et des professionnels intervenant sur ce territoire afin de déterminer un projet de santé adapté aux spécificités locales.

TABLE DES MATIÈRES

1	POPULATION ET TERRITOIRE	2
	Descriptif et localisation	2
	Un léger dynamisme démographique	2
	Un indice de vieillissement qui augmente et une part élevée de personnes âgées ...	3
2	DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ	4
	Une part importante de jeunes de 25-34 ans avec un faible niveau d'études	5
	Moins de cadres et plus d'employés	5
	Un taux de chômage élevé et qui touche fortement les actifs de 15-24 ans.....	5
	Un revenu moyen relativement plus faible	6
	De fréquentes situations de précarité financière.....	6
	Des situations à risque de fragilité	6
3	DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ	7
	Près d'un quart de logements anciens	7
	Des émissions d'oxydes d'azote à surveiller	8
4	ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ	10
	Une situation sanitaire relativement peu favorable	11
	Une mortalité par cancer proche de la mortalité nationale	11
	Une mortalité par maladies cardiovasculaires proche de la mortalité nationale	11
	Une sur-incidence du diabète	11
	La santé mentale : un champ difficile à explorer	12
	Une surmortalité par accidents de la circulation	12
5	SANTÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES	13
	Des enjeux majeurs de santé	13
	Des comportements à risque chez les jeunes d'Occitanie.....	14
6	COMPORTEMENTS DE SANTÉ EN OCCITANIE	15
	Des habitudes de vie et des facteurs de risque dans la population d'Occitanie.....	15
7	ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS	17
	Un recours à la prévention encore perfectible	17
	Un taux de recours à l'IVG moins fréquent qu'en moyenne régionale	18
	Un taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein peu élevé.....	18
8	OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS	19
	Une augmentation de la densité des généralistes surtout parmi les 60 ans ou plus	19
	Une Accessibilité potentielle localisée proche de celle de la région.....	20

9	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DE DÉPENDANCE	21
	Un taux d'enfants bénéficiaires de l'AEEH en augmentation	21
	5 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH.....	21
	Moins de deux personnes âgées sur dix à domicile bénéficient de l'APA	21
	Plus de 1 200 places en EHPAD	22
	Deux Services de soins infirmiers à domicile	22
10	SYNTHÈSE	23
11	ANNEXE	24
	Profil des communes de Carcassonne Agglo.....	24

POPULATION ET TERRITOIRE

INDICATEURS	CARCASSONNE AGGLO			AUDE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Population									
1- Population	112 366	-	↗	-	↗	-	↗	-	↗
2- Densité	-	107,4	↗	59,9	↗	79,9	↗	118,5	↗
3- Accroissement annuel	454	0,4	-	0,4	-	0,8	-	0,4	-
4- Naissances	1 120	10,0	↘	9,2	↘	10,4	↘	11,6	↘
5- Décès	1 269	11,3	↗	12,0	↗	9,9	↗	9,0	↗
6- Population de nationalité étrangère	7 258	6,5	nd	5,8	nd	5,7	nd	6,6	nd
Profil d'âge									
7- Indice de vieillissement	-	100,8	↗	113	↗	95,1	↗	79,3	↗
8- Moins de 15 ans	19 362	17,2	↘	16,5	↘	16,8	↘	18,1	↘
9- 15 à 29 ans	16 763	14,9	↘	14,1	↘	17,0	↘	17,7	↘
10- 65-74 ans	13 068	11,6	↗	12,8	↗	11,0	↗	9,8	↗
11- 75 ans ou plus	12 805	11,4	↗	12,0	↗	10,7	=	9,4	↗

* Évolution observée sur cinq ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Population totale (Insee RP2016) | 2- Densité de population (Insee RP2016) | 3- Nombre d'habitants supplémentaires et taux d'accroissement annuel (%) moyen entre 2011 et 2016 (Insee RP2011 RP2016) | 4- Nombre de naissances et taux de natalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2016, RP2016) | 5- Nombre de décès et taux brut de mortalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2016, RP2016) | 6- Nombre et % de personnes de nationalité étrangère (Insee RP2016) | 7- Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (Insee RP2016) | 8- Nombre et % des jeunes de moins de 15 ans dans la population (Insee RP2016) | 9- Nombre et % des habitants âgés de 15-29 ans dans la population (Insee RP2016) | 10- Nombre et % des habitants âgés de 65-74 ans dans la population (Insee RP2016) | 11- Nombre et % des habitants âgés de 75 ans ou plus dans la population (Insee RP2016)

Descriptif et localisation

Située au nord du département de l'Aude, la communauté d'agglomération (CA) Carcassonne Agglo est composée de 83 communes qui s'étendent sur 1 068 km². Le territoire recouvre au Nord-est, une partie du Minervois et descend au Sud-est jusqu'au Val-de-Dagne ; à l'Ouest, il s'étend des terres du Cabardès, sur les pentes douces de la Montagne Noire, au massif de la Malepère. Facile d'accès, le territoire est traversé par l'A61 reliant Narbonne à Toulouse et bénéficie également de l'axe routier reliant le Massif Central aux Pyrénées. Au 1^{er} janvier 2016, Carcassonne Agglo compte 112 366 habitants, dont une grande part (40 %) se concentre dans la ville de Carcassonne, préfecture et seconde ville du département après Narbonne. Vaste pays de terres agricoles, la moitié des

communes de Carcassonne Agglo compte moins de 600 habitants. La population des communes est détaillée en annexe.

Un léger dynamisme démographique

Entre 2011 et 2016, la population a augmenté de 454 habitants par an, soit un taux d'accroissement annuel moyen de +0,4 % ; ce taux, identique à celui observé dans le département comme au niveau national, est deux fois plus faible que celui de la région (0,8 %). Entre 2011 et 2016, le nombre de naissances est resté stable alors qu'il a baissé dans les territoires de comparaison, et celui des décès a augmenté. En 2016, on compte moins de naissances (1 120) que de décès (1 269) ; rapportées à la population cela correspond à un taux de natalité de 10,0 naissances

pour 1 000 habitants, légèrement plus élevé que celui de l'Aude (9,2) et plus faible que celui de France métropolitaine (11,6). À l'inverse, le taux de mortalité est de 11,3 décès pour 1 000 habitants de Carcassonne Agglo en 2016, plus élevé que celui de la région (9,9) et de la métropole (9,0). Ainsi, le solde naturel étant légèrement négatif (-149 naissances), ce sont essentiellement les arrivées de nouveaux habitants qui participent à l'accroissement démographique du territoire.

Un indice de vieillissement qui augmente et une part élevée de personnes âgées

En 2016, près de 19 400 habitants de Carcassonne Agglo ont moins de 15 ans et près de 16 800 sont âgés de 15-29 ans ; ainsi, les moins de 30 ans représentent 32,1 % de la population, part légèrement plus élevée que celle observée pour l'ensemble du département (31 %) mais plus faible que celles de la région (34 %) et de la France métropolitaine (36%).

Les 12 800 personnes âgées de 75 ans ou plus de la CA représentent 11,4 % de la population. Cette part est légèrement plus faible que celle observée dans le département (12 %) et plus élevée que celle de la métropole (9 %) ; selon les communes du territoire, elle varie de 0 % à 27 % et dépasse 11 % dans 40 % d'entre elles (le nombre et la part des personnes âgées par commune sont détaillés en annexe).

Entre 2011 et 2016, la population a fortement vieilli sur le territoire comme dans les territoires de comparaison : l'indice de vieillissement est passé de 85 à 101 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Ainsi en 2016, la population du territoire est relativement moins âgée que celle du département (113 personnes âgées pour 100 jeunes), mais plus âgée que celles de la région (95) et de la France métropolitaine (79).

Des besoins de santé différents selon « les âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permet d'orienter les politiques de santé.

On peut distinguer notamment :

- la période de l'enfance et l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et post natale : les moins de 15 ans,
- les jeunes de 15 à 29 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à des échelles locales, les besoins de prévention et de promotion de la santé au regard des comportements à risques,
- la part des 65 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie mais aussi de prise en charge.

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	CARCASSONNE AGGLO			AUDE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Niveau d'études									
1- 15 ans ou plus peu ou pas diplômés	27 124	31,7	↘	32,1	↘	28,7	↘	29,0	↘
2- 25-34 ans sans diplôme	1 931	17,6	↘	17,0	↘	13,5	↘	13,4	↘
Catégories sociales									
3- Personnes actives de 15-64 ans	48 499	72,2	↗	71,5	↗	72,7	↗	74,0	↗
4- Agriculteurs	1 072	2,7	=	3,5	↘	2,6	↘	1,6	=
5- Artisans- commerçants	3 542	8,8	↗	9,9	↗	8,5	↗	6,6	↗
6- Cadres	4 641	11,5	↗	11,1	↗	16,7	↗	18,0	↗
7- Professions intermédiaires	10 268	25,4	↗	24,6	↗	26,3	↗	25,9	↗
8- Employés	13 204	32,7	↘	31,1	=	28,2	↘	27,6	↘
9- Ouvriers	7 625	18,9	↘	19,7	↘	17,6	↘	20,2	↘
10- Chômeurs de 15-64 ans	9 254	19,1	↗	18,8	↗	15,4	↗	13,6	↗
11- Chômeurs de 15-24 ans	1 873	37,9	↗	38,6	↗	32,5	↗	28,6	↗
12- Emplois précaires	10 916	31,8	=	32,7	↗	30,3	↗	27,7	↗
Revenus									
13- Revenu annuel moyen par FF*	21 660	-	↗	21 083	↗	24 164	↗	27 155	↗
14- Foyers fiscaux non imposés	42 458	65,1	↗	66,8	↗	60,7	↗	55,7	↗
Situations de précarité financière									
15- Personnes couvertes par le RSA	10 936	12,6	↘	11,7	=	8,2	=	6,5	=
16- Allocataires dépendants à 100% des prestations sociales	4 921	22,3	↘	21,4	↘	17,7	↘	15,0	↘
17- Bénéficiaires de la CMUc	14 906	13,3	nd	10,9	nd	8,8	nd	nd	nd
Modes de vie et situations à risque de fragilité ou d'isolement									
18- PA 75+ à domicile	11 611	90,7	=	91,1	↘	90,5	↘	90,2	=
19- PA 75+ seules à domicile	4 453	38,3	↘	38,9	↘	39,4	↗	42,6	=
20- Familles avec enfant(s)	15 342	47,9	↘	45,8	↘	48,3	↘	51,1	↘
21- Familles monoparentales	4 410	28,7	↗	27,9	↗	26,3	↗	24,0	↗

* Évolution observée sur cinq ans à l'exception du revenu annuel moyen par foyer fiscal pour lequel l'évolution est observée sur quatre ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 15 ans ou +, hors système scolaire, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 15 ans ou plus hors système scolaire (Insee RP2016) | 2- Nombre de personnes âgées de 25-34 ans, non étudiants, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 25-34 ans non étudiants (Insee RP2016) | 3- Nombre de personnes actives (ayant un emploi ou au chômage) âgées de 15-64 ans et % parmi les 15-64 ans (Insee RP2016) | 4- Nombre et part des agriculteurs exploitants dans la population active ayant un emploi (Insee RP2016) | 5- Nombre et part des artisans, commerçants... dans la population active ayant un emploi (Insee RP2016) | 6- Nombre et part des cadres dans la population active ayant un emploi (Insee RP2016) | 7- Nombre et part des professions intermédiaires dans la population active ayant un emploi (Insee RP2016) | 8- Nombre et part des employés dans la population active ayant un emploi (Insee RP2016) | 9- Nombre et part des ouvriers dans la population active ayant un emploi (Insee RP2016) | 10- Nombre de chômeurs âgés de 15-64 ans et % ans la population active des 15-64 ans (Insee RP2016) | 11- Nombre de chômeurs (au sens du recensement) âgés de 15-24 ans et % dans la population active des 15-24 ans (Insee RP2016) | 12- Nombre et part des 15 ans ou plus salariés, autre que CDI à temps plein, parmi les 15 ans ou + salariés (Insee, RP2016) | 13- Revenu annuel moyen par foyer fiscal en euros (Insee, DGFIP 2016) | 14- Nombre et % de foyers fiscaux non imposés (Insee, DGFIP 2016) | 15- Nombre de personnes couvertes par le RSA total (allocataires et ayants droit) et % parmi la population des moins de 65 ans (Cnaf- CCMSA 2017, Insee RP2016) | 16- Nombre et part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales parmi les allocataires dont les revenus sont connus (Cnaf- CCMSA 2017) | 17- Nombre et part des bénéficiaires de la CMUc (assurés et ayants droit) dans la population totale (CPAM, MSA, RSI 2017, Insee RP 2016) | 18- Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus à domicile et % parmi les 75 ans ou plus (Insee RP2016) | 19- Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus seules à domicile et % parmi les 75 ans ou plus vivant à domicile (Insee RP2016) | 20- Nombre de familles avec enfant(s) et % parmi les familles (Insee RP2016) | 21- Nombre de familles monoparentales et % parmi les familles avec enfant(s) (Insee RP2016)

Une part importante de jeunes de 25-34 ans avec un faible niveau d'études

En 2016, plus de 27 100 habitants, âgés de 15 ans ou plus et sortis du système scolaire, sont peu ou pas diplômés (avec au plus, le brevet des collèges), soit 31,7 % de la population de cet âge. Cette part est légèrement plus importante que celle observée dans la région comme en France métropolitaine (29 %).

De même, parmi les 25-34 ans, la part des personnes peu ou pas diplômées (17,6 %) est plus élevée que celle observée dans la région ou en France métropolitaine (13 %).

En cinq ans, dans la CA comme dans les territoires de comparaison, la part des personnes peu ou pas diplômées a baissé ; toutefois, parmi les 25-34 ans, cette baisse est moins importante sur le territoire (- 4 %) que dans la région (-9 %) ou qu'en France métropolitaine (-10 %) et reste encore élevée en 2016.

Moins de cadres et plus d'employés

Parmi les habitants en âge de travailler (les 15-64 ans), 72 % sont en activité ou en recherche d'emploi en 2016. Cette part est proche de celle observée dans les territoires de comparaison.

Dans la CA, la répartition des actifs ayant un emploi selon les catégories sociales se caractérise par une sous-représentation des cadres : leur part n'est que de 11,5 % alors qu'elle est de 17 % en Occitanie et de 18 % en France métropolitaine ; à l'inverse, on observe une sur-représentation des employés dont la part est de 32,7 %, contre 28 % dans la région comme au niveau national.

En cinq ans, la part des cadres a augmenté à Carcassonne Agglo (+5 %), mais légèrement moins que dans la région (+8 %) ou au niveau national (+7 %). La part des agriculteurs est restée stable sur le territoire comme au niveau national, alors qu'elle est en baisse dans le département et la région.

Un taux de chômage élevé et qui touche fortement les actifs de 15-24 ans

En 2016, plus de 9 250 habitants de Carcassonne Agglo, âgés de 15-64 ans, déclarent être au chômage lors du recensement de la population ; leur part dans la population active est de 19,1 %, plus élevée qu'en métropole (14 %) et qu'en Occitanie (15 %).

Les jeunes sont nettement plus touchés : 37,9 % des actifs de 15-24 ans sont au chômage. Cette part, identique à celle observée sur le département, est plus élevée que dans la région (33 %) et bien plus élevée qu'en France métropolitaine (29 %).

En cinq ans, le taux de chômage a augmenté dans Carcassonne Agglo comme dans les territoires de comparaison, mais de façon plus marquée sur le territoire (+16 % vs +12 % dans le département comme en région et +11 % en métropole).

Par ailleurs, à Carcassonne Agglo, plus de 10 900 emplois sont des emplois dits « précaires » (autres qu'en CDI à temps plein), soit près d'un tiers des emplois (31,8 %). Cette part est relativement proche de celles observées dans le département (33 %) et la région (30 %) mais plus élevée qu'au niveau national (28 %). En cinq ans, elle est restée stable sur le territoire alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison.

Un revenu moyen relativement plus faible

En 2016, le revenu annuel moyen par foyer fiscal est de 21 660 euros, proche de celui observé dans le département, il est plus faible que celui de la région (24 164 €) et du niveau national (26 199 €). Par ailleurs, près de 42 500 foyers fiscaux de Carcassonne Agglo ne sont pas imposés en 2016, soit 65,1 % des foyers fiscaux ; cette part est proche de celles observées pour le département (67 %) ou la région (61 %), alors qu'elle n'est que de 56 % en France métropolitaine.

De fréquentes situations de précarité financière

En 2016, plus de 10 900 personnes sont couvertes par le RSA, soit 12,6 % des habitants de Carcassonne Agglo âgés de moins de 65 ans. Parmi les habitants allocataires de prestations sociales, plus de 4 900 ne déclarent aucun revenu, soit 22,3 %. Par ailleurs, on compte 14 900 bénéficiaires de la CMUC en 2016, qui représentent 13,3 % de la population.

Qu'il s'agisse des personnes couvertes par le RSA, des allocataires dépendants à 100 % des prestations sociales ou des bénéficiaires de la CMUC, les parts de personnes concernées parmi les habitants sont nettement plus importantes sur le territoire que celles observées dans la région ou en France métropolitaine.

Les situations de précarité financière sont différemment réparties sur le territoire : c'est notamment à Carcassonne, la principale ville de la CA, que l'on retrouve le plus grand nombre de bénéficiaires de la CMUC (près de 9 500, soit 20,7 % des habitants de la commune) ; ainsi, la commune de Carcassonne qui accueille 41 % de la population du territoire, reçoit 64 % des bénéficiaires de la CMUC. Par ailleurs, selon les communes de Carcassonne Agglo, la part des bénéficiaires de la CMUC dans la population varie de 2,0 % à Villedubert (340 habitants), à 32 % dans la commune de Berriac (915 habitants).

En cinq ans, on observe une légère baisse de la part des bénéficiaires du RSA pour les habitants de Carcassonne Agglo (-3 %) alors que la part est restée stable dans les territoires de comparaison. On note également une baisse de la part des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales sur le territoire comme sur les territoires de comparaison.

Des situations à risque de fragilité

En 2016, plus de 4 450 personnes âgées de Carcassonne Agglo vivent seules chez elles, soit 38,3 % des personnes âgées de 75 ans ou plus qui vivent à domicile. Cette part est proche de celle observée pour les personnes âgées de 75 ans ou plus du département ou de la région (39 %), et nettement

plus faible qu'au niveau national où 43 % des personnes âgées, vivant à domicile, y vivent seules.

En cinq ans, si la part des personnes âgées de Carcassonne Agglo vivant à leur domicile est restée stable, celle des personnes âgées vivant seules chez elles a légèrement baissé (-5 %).

La part des familles avec enfant(s) est légèrement plus faible à Carcassonne Agglo (47,9 %) qu'au niveau national (51 %) ; toutefois, la situation de monoparentalité y est plus fréquente (28,7 % vs 24 %).

Depuis 2011, le nombre et la part des familles monoparentales augmentent sur le territoire comme dans les territoires de comparaison.

La situation sociale

à travers 4 indicateurs qui sont des déterminants sociaux de santé :

- **Les bénéficiaires de la CMUC**

Cet indicateur traduit à la fois l'importance relative des situations de précarité financière mais aussi l'importance des personnes en difficulté d'accès à la santé* : plus souvent atteintes par des affections de longue durée (ALD), en particulier par le diabète, ayant plus souvent un moins bon suivi médical du diabète, un moindre recours aux dépistages, des problèmes dentaires plus fréquents, un mal-être plus marqué...

- **Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme**

Le niveau de formation scolaire oriente vers une profession, un niveau de revenus et donc une catégorie sociale. Il contribue à la constitution de l'état de santé notamment par la formation des normes en santé et le développement d'une plus ou moins grande réception aux messages de prévention à tous les âges de la vie.

- **Les familles monoparentales**

Certaines de ces familles sont à « risque de fragilité ». Elles peuvent cumuler les vulnérabilités** : jeunesse du parent, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions de logement, forte exposition au chômage. Ces facteurs influent sur leurs problèmes de santé et sur leur accès à la santé.

- **Les personnes âgées de plus de 75 ans qui vivent seules à domicile**

Ces situations à « risque d'isolement » sont particulièrement fréquentes en milieu urbain. Certaines personnes âgées cumulent les risques d'isolement social, d'isolement lié aux déplacements, de faible niveau de revenus, et de fragilité de santé.

*Caractéristiques et recours des populations bénéficiaires de la CMUC : plus jeune, plutôt féminine et en moins bonne santé. ARS Midi Pyrénées-INSEE, janvier 2014.

**Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger. O. Chardon et col. INSEE Première n°1195, juin 2008

DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	CARCASSONNE AGGLO			AUDE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Logements construits avant 1946	12 098	23,6	↘	26,0	↘	20,4	↘	23,0	↘
2- Logements du parc privé potentiellement indigne (PPPI)	4 909	10,9	nd	13,1	nd	7,8	nd	nd	nd
3- Logements HLM	5 222	10,2	↘	8,2	↗	8,8	↗	14,7	=
4- Résidences principales sans confort ⁽¹⁾	144	0,3	=	0,3	=	0,3	=	0,4	↘

* Évolution observée sur cinq ans.

(1) sans baignoire ni douche

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de logements construits avant 1946 et % parmi les résidences principales (Insee RP2016)

2- Nombre et % de logements potentiellement indignes dans le parc privé en 2013 (FILOCOM - DREAL- ANAH)

3- Nombre de logements HLM et % parmi les résidences principales (Insee RP2016)

4- Nombre de logements sans confort (sans baignoire ni douche) et % parmi les résidences principales (Insee RP2016)

Près d'un quart de logements anciens

En 2016, 23,6 % des logements de Carcassonne Agglo sont des logements dits « anciens » (construits avant 1946), part plus importante qu'en moyenne régionale (20 %), elle est légèrement moins élevée que dans le département (26 %) et proche de celle observée en France métropolitaine (23 %).

Plus de 4 900 logements du parc privé sont considérés comme potentiellement indignes, soit 10,9 % du parc de logements privés ; cette part est plus élevée sur le territoire que dans la région (8 %) et plus faible que dans le département (13 %).

On note que 10,2 % des résidences principales sont des logements sociaux. Cette part est légèrement plus importante que celle observée dans le département et la région, mais plus faible qu'au niveau national (15 %).

Selon la réglementation, trois communes du territoire sont soumises à production de logements sociaux, mais

aucune n'a atteint le seuil minimum de 25 % de logements sociaux : Carcassonne (17 %), Trèbes (15 %) et Villemoustaussou (4 %).

L'habitat, un des principaux déterminants environnementaux

La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la « qualité de l'environnement et le cadre de vie » et pour mieux vivre ensemble.

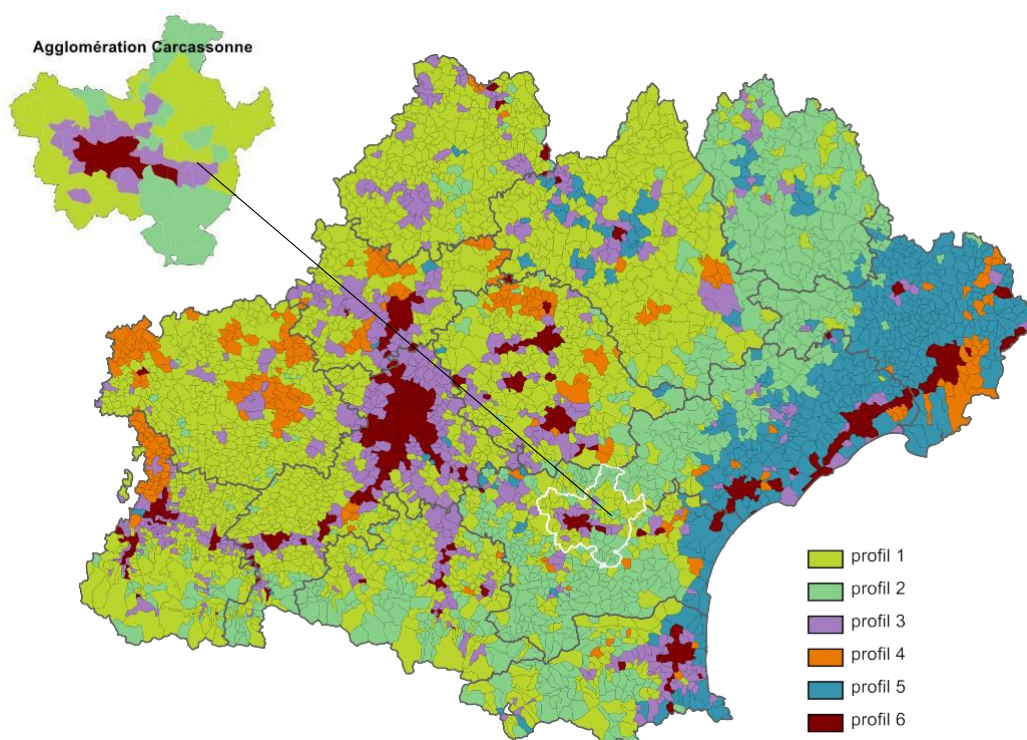
C'est aussi un enjeu en termes de santé à la fois physique et mentale.

Le logement est aussi un facteur de prévention de certains risques ou pathologies.

Des émissions d'oxydes d'azote à surveiller

Une typologie des disparités environnementales de santé a été réalisée sur l'ensemble des communes de la région en Occitanie à partir des indicateurs sur les différents types de pollution : air, eau, habitat, sol. Elle permet d'identifier six profils qui mettent en évidence différents risques environnementaux selon le territoire. Il faut toutefois préciser que des disparités peuvent tout de même persister à l'intérieur d'un même profil. C'est pourquoi, il est important pour chaque territoire d'interpréter ces informations à la lumière de l'ensemble des données et connaissances locales.

Typologie des disparités environnementales







Source : Disparités environnementales de santé en Occitanie, ORSMIP – CREAI-ORS LR, Octobre 2017, 43p.

Profil 1		Territoires ruraux peu défavorisés sur le plan environnemental, avec une qualité de l'habitat légèrement dégradée (14 % de la population)
Profil 2		Territoires ruraux marqués par une qualité bactériologique de l'eau insuffisante, un parc potentiellement indigne élevé et une très bonne qualité de l'air (2 % de la population)
Profil 3		Milieus péri-urbains et axes routiers avec une qualité de l'air légèrement dégradée et un habitat récent (21 % de la population)
Profil 4		Une qualité de l'eau détériorée par les pesticides et les nitrates (4 % de la population)
Profil 5		Zone littorale exposée à l'ozone, avec un risque lié aux Éléments Traces Métalliques (ETM)* plus élevé et une qualité de l'eau très bonne (16 % de la population)
Profil 6		Zones urbaines caractérisées par une mauvaise qualité de l'air et des sites et sols potentiellement pollués (43 % de la population)

*3 éléments traces métalliques (ETM) jugés dangereux pour la santé ont été pris en compte : le plomb, le cadmium et le nickel.

Les communes de Carcassonne Agglo

		Nombre de communes	%	Population RP 2013	%
Profil 1		36	42,9	31 146	27,9
Profil 2		29	34,5	4 896	4,4
Profil 3		16	19,0	27 962	25,1
Profil 6		3	3,6	47 535	42,6
Total		84	100,0	11 1539	100,0

Source : ORSMIP, CREAI-ORS Occitanie.

L'analyse de cette typologie au niveau de la CA Carcassonne Agglo permet de mettre en exergue les caractéristiques suivantes :

- 43 % de la population de Carcassonne Agglo est classée dans trois communes appartenant au profil 6. Ces communes se distinguent par une qualité de l'air détériorée principalement en raison des émissions d'oxydes d'azote, mais également de particules fines. L'eau potable apparaît de bonne qualité et les indicateurs d'habitat sont également bons. La densité de sites potentiellement polluants (sites « Basias »⁽¹⁾) est très élevée pour une commune (> 3,5 sites/km²).

- 28 % de la population réside dans 36 communes du profil 1. La qualité de l'air apparaît relativement bonne, bien que trois présentent des émissions plus élevées en oxydes d'azote. L'eau potable est de bonne qualité. Le parc privé potentiellement indigne est faible à moyen et six de ces communes ont plus de 46 % des résidences construites avant 1946. La densité de sites « Basias » apparaît moyenne pour six communes, située entre 0,5 et 1,5 sites au km². Trois communes présentent un risque relatif lié à l'exposition aux éléments traces métalliques (ETM) plus élevé, voire très élevé pour une commune.

- 25 % de la population est installée au sein de seize communes du profil 3. Ces communes se caractérisent par une qualité de l'air extérieur légèrement plus dégradée concernant les émissions en particules fines et en oxydes d'azote. La densité de sites « Basias » est également moyenne pour onze communes (entre 0,5 et 1,5 sites au km²). La qualité de l'eau et les indicateurs de l'habitat sont bons.

- Enfin, 4 % de la population est située dans 29 communes du profil 2. Ces communes présentent une très bonne qualité de l'air du point de vue des émissions de particules fines et d'oxydes d'azote et de la concentration en ozone. La qualité de l'eau est bonne avec toutefois quatre communes présentant une non-conformité bactériologique ponctuelle. L'habitat est relativement ancien, avec un parc privé potentiellement indigne représentant plus de 24 % de l'ensemble du parc privé dans douze de ces communes. Le risque lié à l'exposition aux ETM est relativement élevé dans quatre communes.

⁽¹⁾ Basias : Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Services. Elle rassemble les données issues des Inventaires Historiques Régionaux (IHR) qui recensaient des sites ayant pu mettre en œuvre des substances polluantes pour les sols et les nappes en France. Elle est renseignée et maintenue par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour le compte du ministère chargé de l'Environnement et consultable en ligne en libre accès sur le site www.geo-risques.gouv.fr

ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ

INDICATEURS	CARCASSONNE AGGLO			AUDE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*
État général de santé									
1- Mortalité générale	1146	724,1	↘	<u>750,2</u>	↘	<u>711,6</u>	↘	737,2	↘
2- Mortalité prématurée	196	193,8	=	<u>198,9</u>	=	<u>176,6</u>	↘	182,6	↘
3- Admissions en ALD	2719	<u>2182,2</u>	↗	<u>2184,6</u>	↗	<u>2226,4</u>	↗	2241,9	↗
Cancers									
4- Ensemble des cancers : Mortalité	329	221,9	=	226,1	=	<u>211,5</u>	↘	225,3	↘
5- Admissions en ALD	625	495,6	↗	490,3	↗	<u>492,8</u>	↗	499,4	↗
6- Cancer du poumon : mortalité	64	45,5	=	<u>49,1</u>	=	43,5	=	44,0	↘
7- Admissions en ALD	56	43,9	=	<u>46,3</u>	=	<u>44,9</u>	↗	43,1	↗
8- Cancer du Colon : mortalité	33	21,8	=	24,2	=	<u>22,4</u>	↘	23,0	↘
9- Admissions en ALD	70	53,7	↗	<u>56,1</u>	↗	52,4	↗	51,8	↗
10- Cancer du sein : mortalité	24	29,3	=	26,7	=	<u>26,5</u>	↘	29,2	↘
11- Admissions en ALD	117	176,5	=	175,9	↗	<u>178,3</u>	↗	176,0	↗
Maladies Cardio-Vasculaires									
12- Ensemble des maladies cardio-vasculaires : mortalité	293	174,4	↘	181,0	↘	<u>175,1</u>	↘	178,8	↘
13- Admissions en ALD	770	<u>582,5</u>	↗	<u>597,9</u>	↗	<u>604,8</u>	↗	609,7	↗
Diabète									
14- Patients diabétiques traités	5 600	5,7	nd	6,0	nd	4,9	nd	nd	nd
15- Admissions en ALD	471	<u>381,5</u>	↗	<u>373,6</u>	↗	<u>332,4</u>	↗	363,2	↗
Santé mentale									
16- Admissions en ALD pour affection psychiatrique	257	<u>240,5</u>	↗	<u>221,9</u>	↗	<u>249,6</u>	↗	206,4	↗
17- Consommation de psychotropes	12 528	12,8	nd	12,8	nd	11,5	nd	nd	nd
18- Mortalité par suicide	14	12,1	=	15,8	=	<u>13,3</u>	↘	14,5	↘
Conséquences sanitaires des comportements à risque									
19- Accidents de la circulation	8	<u>7,8</u>	=	<u>8,5</u>	↘	<u>6,4</u>	↘	4,9	↘
20- Alcool	26	<u>19,8</u>	=	<u>21,3</u>	=	<u>20,0</u>	↘	26,3	↘
21- Tabac	145	96,9	↘	<u>106,7</u>	↘	<u>97,8</u>	↘	100,0	↘

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* Évolution observée sur cinq ans (en moyennes triennales). Seules les évolutions significatives sont représentées par des flèches

INDICATEURS

Mortalité : Nbre annuel moyen de décès et taux standardisé de mortalité sur la période 2011-2015. Le TSM est le taux de mortalité que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (Inserm CépiDC, Insee) : 1- et 2- mortalité tous âges et avant 65 ans toutes causes confondues ; 4- mortalité par cancer toutes localisations confondues, CIM10 C00-C97 ; 6- mortalité par cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; 8- mortalité par cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; 10- mortalité par cancer du sein, CIM10 C50 ; 12- mortalité par maladies cardiovasculaires, CIM10 I00-I99 ; 18- mortalité par suicide, CIM10 X60-XX84 Y87 ; 19- mortalité par accident de la circulation, CIM10 V01-V99 ; 20- mortalité par psychose alcoolique et alcoolisme, CIM10 F10, par cirrhose, K70 K746 et par cancer des voies aéro-digestives supérieures, CIM10 C00-C14 C15 C32 ; 21- mortalité par cancer du poumon CIM10 C33-C34, par bronchite chronique et obstructive CIM10 J40-44, J47, J961) et par cardiopathie ischémique CIM10 I20-I25.

Morbidité : Nbre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD et taux standardisé d'incidence des ALD sur la période 2011-2015. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2006 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) : 3- Ensemble des ALD tous âges ; 5- ALD n°30 pour cancer ; 7- ALD n°30 pour cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; 9- ALD n°30 pour cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; 11- ALD n°30 pour cancer du sein, CIM10 C50 ; 13- ALD pour maladies cardiovasculaires, ALD n°1, 3, 5 13 ; 14- Nbre de bénéficiaires d'un des trois principaux régimes de l'assurance maladie ayant eu une délivrance de médicament pour le traitement du diabète (type I ou type II) à au moins 3 dates différentes en 2018 et part pour 100 bénéficiaires (SNDS - RG hors SLM, MSA,RSI -2018) ; 15- ALD pour diabète, ALD n°8 ; 16- ALD pour affections psychiatriques tous âges, ALD n°23 ; 17- Nbre de bénéficiaires d'un des trois principaux régimes de l'assurance maladie ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes en 2018 et part pour 100 bénéficiaires (SNDS - RG hors SLM, MSA,RSI -2018).

Une situation sanitaire relativement peu favorable

Chaque année, on compte en moyenne 1 146 décès parmi les habitants de Carcassonne Agglo. Parmi ces décès, 196 ont concerné des personnes de moins de 65 ans, soit 17 % des décès tous âges. Deux causes représentent 55 % des décès : les tumeurs (29 %) et les maladies cardio-vasculaires (26 %). Qu'il s'agisse des décès tous âges ou des décès prématurés (avant 65 ans), les mortalités observées sur le territoire ne diffèrent pas de façon significative des mortalités observées en France métropolitaine.

En cinq ans, le niveau de la mortalité a baissé sur le territoire comme dans les territoires de comparaison. Dans le même temps, celui de la mortalité prématurée est resté stable pour les habitants de Carcassonne Agglo alors qu'il a observé une baisse dans la région comme au niveau national.

Plus de 2 700 nouvelles admissions en affection de longue durée (ALD) sont enregistrées en moyenne chaque année pour les habitants du territoire. Rapportées à la population et à structure par âge comparable, ces admissions représentent une incidence significativement plus faible que celle observée au niveau national.

Une mortalité par cancer proche de la mortalité nationale

Première cause de mortalité et deuxième cause d'admission en ALD, les cancers sont à l'origine de 625 nouvelles admissions en ALD et de 329 décès d'habitants de Carcassonne Agglo en moyenne chaque année.

À structure d'âge comparable, la mortalité et la morbidité par cancer des habitants du territoire ne diffèrent pas significativement de celles de l'ensemble des métropolitains, et ce, pour les trois localisations étudiées ici (poumon, côlon et sein).

En cinq ans, les mortalités par cancer sont restées stables sur le territoire pour ces trois localisations cancéreuses alors qu'elles ont baissé de façon significative au niveau national.

Une mortalité par maladies cardiovasculaires proche de la mortalité nationale

Première cause d'admission en ALD et deuxième cause de décès, les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de 770 nouvelles admissions en ALD et de 293 décès en moyenne chaque année pour les habitants de Carcassonne Agglo.

Les décès prématurés : un enjeu important en termes de prévention

Un décès est considéré comme prématuré, d'un point de vue de santé publique, lorsqu'il survient avant 65 ans.

Cet indicateur est utile pour orienter les politiques de prévention car une part importante de ces décès est considérée comme évitable, que ce soit du fait de comportements à risques (accidents, consommation d'alcool ou de tabac par exemple), soit en lien avec le système de soins (au travers de l'accès au dépistage et de l'accès aux soins par exemple).

En Occitanie, 16,5% des décès sont considérés comme prématurés alors que cette proportion est de 18,6% au niveau de la France métropolitaine.

Les décès par cancer représentent à eux seuls deux décès évitables sur cinq, les cancers de la trachée, des bronches et des poumons étant à l'origine de plus d'un décès prématuré sur dix en Occitanie. Les causes externes de mortalité représentent 16% des décès prématurés avec, principalement, les suicides (6%) et les accidents de la circulation (3%). En prenant en compte les 12% de décès prématurés liés à des maladies de l'appareil circulatoire, on observe que tumeurs, causes externes de mortalité et maladies cardio-vasculaires représentent les deux tiers des décès prématurés.

Concernant la mortalité par maladies cardiovasculaires, la situation des habitants du territoire est proche de celle de l'ensemble des Français. On note, à l'inverse, une sous-incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires, comparée à l'incidence observée au niveau national.

En cinq ans, la mortalité par maladies cardiovasculaires a baissé et à l'inverse, l'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires a augmenté de façon significative, dans la CA comme dans les territoires de comparaison.

Une sur-incidence du diabète

Près de 470 habitants de Carcassonne Agglo sont admis en moyenne chaque année en ALD en raison d'un diabète. Le taux d'incidence est significativement plus élevé pour les habitants de Carcassonne Agglo qu'en France métropolitaine, à structure par âge comparable, alors qu'on observe

une sous-incidence significative des ALD pour diabète en Occitanie.

En cinq ans, l'incidence des ALD pour diabète a augmenté de façon plus importante sur le territoire (+20 %) que dans la région ou au niveau national (+8 %).

En 2016, 5 600 personnes ont été traitées pour un diabète, soit 5,7 % des habitants de Carcassonne Agglo. Cette part est proche de celle observée dans le département (6 %) et légèrement plus élevée que celle de la région (4,9 %).

La santé mentale : un champ difficile à explorer

La santé mentale couvre un domaine très large qui va de la santé mentale positive, se rapprochant de la notion de bien être mental et social de l'OMS, aux maladies psychiatriques. Ce champ est très vaste mais très peu de données statistiques sont disponibles.

Chaque année en moyenne, 257 habitants de la CA sont admis en ALD pour une affection psychiatrique. Le taux d'incidence des ALD psychiatriques est significativement plus élevé qu'en métropole, comme c'est aussi le cas pour le département et la région.

Plus de 12 500 habitants de Carcassonne Agglo ont eu au moins trois délivrances de psychotropes au cours de l'année 2016, soit 12,8 % des habitants couverts par l'assurance maladie ; cette part est identique à celle observée dans le département et proche de celle observée dans la région (11,5 %).

Avec 14 décès en moyenne par an sur la période 2011-2015, la mortalité par suicide ne diffère pas significativement de ce qui est observé en France métropolitaine, à structure d'âge comparable ; c'est aussi le cas dans le département alors qu'en Occitanie, on note une sous-mortalité significative par suicide.

Par rapport à la période quinquennale précédente, la mortalité par suicide est restée stable sur le territoire et le département alors qu'elle a baissé de façon significative dans la région comme au niveau national.

Une surmortalité par accidents de la circulation

Sur la période 2011-2015, 26 habitants de Carcassonne Agglo sont décédés en moyenne chaque année, suite à des pathologies pour lesquelles la consommation d'alcool est un facteur de risque. Comme dans le département et la région, on observe une sous-mortalité significative comparée à celle observée en France métropolitaine à structure par âge comparable.

Avec 146 décès en moyenne annuelle (dont 64 par cancer du poumon), la mortalité par pathologies pour lesquelles la consommation de tabac est un facteur de risque ne diffère pas de façon significative pour les habitants du territoire, de celle observée au niveau national, à structure par âge comparable ; dans le même temps, l'Aude est en surmortalité significative alors que la région Occitanie est en sous-mortalité significative, à structure d'âge comparable. Par ailleurs, avec 8 habitants décédés en moyenne chaque année par accident de la circulation, Carcassonne Agglo est en surmortalité significative par rapport à la mortalité nationale, à structure par âge comparable, ce qui est également le cas pour le département et la région.

En cinq ans, parmi ces mortalités liées à des comportements à risque, seule la mortalité par pathologies liées à la consommation de tabac a baissé de façon significative sur le territoire alors que, dans le même temps, des baisses sont à noter pour ces trois causes de mortalité (liées à des comportements à risques) dans la région comme au niveau national.

Des enjeux majeurs de santé

De la période périconceptionnelle jusqu'à la fin de l'adolescence, se construit, pour une large part, la santé des individus.

Parmi les enjeux majeurs de santé pour cette classe d'âge, on retiendra notamment :

- la santé buccodentaire ;
- les problèmes de surpoids et d'obésité ;
- les troubles mentaux et du comportement ;
- les conséquences des accidents.

Plusieurs indicateurs de l'état de santé des enfants font l'objet d'un suivi à l'échelle nationale et, dans certains cas, régionale concernant la prévalence de maladies ou de facteurs de risque connus liés au mode de vie, souvent marqueurs des inégalités sociales de santé dès l'enfance. Ces indicateurs ne sont pas disponibles à l'échelle des territoires.

En Occitanie, le recueil et l'analyse de certains indicateurs à 5-6 ans et en 6^e, ont été mis en place à partir des bilans infirmiers réalisés dans l'académie de Toulouse (dispositif Infiscal). Une enquête réalisée dans les collèges de cette académie (HBSC) permet par ailleurs de dégager les spécificités régionales sur les comportements et habitudes de vie des adolescents.

Ces données ne sont pas disponibles pour les élèves de l'académie de Montpellier.

Pour en savoir plus :

- La santé des élèves en Midi-Pyrénées. Le dispositif Infiscal. Résultats 2016/2017. ORSMIP, 2017/12, 47 p. www.orsmip.org
- La santé des collégiens en Midi-Pyrénées en 2014. Données régionales de l'enquête internationale HBSC (Health Behaviour in School Aged Children). ORSMIP, Rectorat de Toulouse. Service médical, Inserm 1027, ARS Occitanie. www.orsmip.org

Des comportements à risque chez les jeunes d'Occitanie

Les indicateurs sur la consommation de produits psychoactifs chez les jeunes ne sont pas disponibles à l'échelle des territoires et ne sont disponibles qu'au niveau régional.

Les données de consommation n'étant pas disponibles au niveau des régions actuelles en 2014, les tendances évolutives ne peuvent être calculées entre 2014 et 2017 comme cela a été fait au niveau national.

Les niveaux d'usage de substances psychoactives à 17 ans en Occitanie et comparaisons aux niveaux Français

INDICATEURS 2017	Occitanie	France métropolitaine	Comparaison à la France	
			Ecart en points	Ecart en %
Alcool				
Expérimentation	89,5	85,7	+4	+4
Consommation régulière* d'alcool à 17 ans	9	8,4	ns	ns
Épisodes d'ivresses répétées** (> 3)	18,7	16,4	+2	+14
Tabac				
Expérimentation	61,6	59,0	+3	+4
Usage quotidien de tabac	26,5	25,1	ns	ns
Cannabis				
Expérimentation	43,5	39,1	+4	+11
Usage régulier***	8,6	7,2	+1	+19

* Au moins 10 usages dans les 30 jours précédant l'enquête

** 5 verres en une même occasion au moins 3 fois dans le mois à 17 ans

*** Usage régulier de cannabis dans le mois ≥ 10 usages

Source : Enquête ESCAPAD 2017





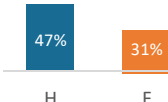

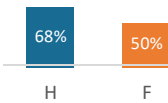
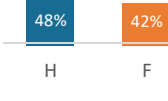
FAITS MARQUANTS





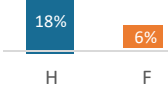
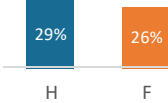

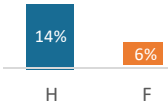

- À 17 ans, les jeunes d'Occitanie consomment plus que leurs homologues métropolitains.
- Quel que soit le produit consommé, les **expérimentations sont plus fréquentes** en Occitanie qu'en métropole.
- L'usage quotidien de **tabac** comme l'usage régulier de **boissons alcoolisées** des jeunes Occitans est identique à celui de l'ensemble des jeunes de métropole.
- Les niveaux de consommation de **cannabis** en Occitanie sont supérieurs à ceux de la métropole.





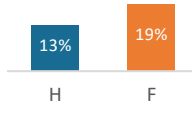

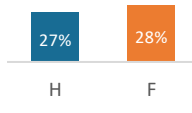

COMPORTEMENTS DE SANTÉ EN OCCITANIE

Des habitudes de vie et des facteurs de risque dans la population d'Occitanie

Les indicateurs sur les habitudes de vie et les facteurs de risque dans la population générale ne sont pas disponibles à une échelle localisée mais sont disponibles à l'échelle régionale ; ils sont issus de l'analyse d'un échantillon représentatif de la population d'Occitanie : 2 400 personnes **de 15 à 75 ans** (Baromètre Santé 2016).

INDICATEURS	Sexe		Territoire		Différences significatives observées selon les caractéristiques socio-démographiques
	 H	 F	Occitanie 	France 	
Surcharge pondérale (15-75 ans selon la corpulence déclarée)					<ul style="list-style-type: none"> ✓ Homme > Femme ✓ Croissant avec l'âge ✓ Ouvrier > Cadre (odds ratio : 1,7) ✓ > Pour les niveaux inférieurs au Bac ✓ > Pour les milieux ruraux ✓ < Pour les personnes vivant seules
Activité physique élevée (15-75 ans)			nd		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Homme > Femme ✓ > Pour les 15-24 ans ✓ Ouvrier > Cadre (odds ratio : 3,6) ✓ < Pour les personnes vivant seules
Sédentarité (15-75 ans)			nd		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvrier < Cadre (odds ratio : 0,38) ✓ > Pour les personnes scolarisées (15-24 ans) ✓ > Pour les niveaux supérieurs au Bac ✓ Urbain (100000 hab.) > rural

INDICATEURS	Sexe		Territoire		Différences significatives observées selon les caractéristiques socio-démographiques
	 H	 F	Occitanie 	France 	
Usage quotidien d'alcool (15-75 ans)			nd		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Homme > Femme ✓ Croissant avec l'âge ✓ > Pour les niveaux inférieurs au Bac
Fumeur quotidien (15-75 ans)					<ul style="list-style-type: none"> ✓ < Pour les 55-75 ans ✓ Ouvrier > Cadre (odds ratio : 2,1) ✓ > Pour les chômeurs ✓ > Pour les niveaux inférieurs au Bac ✓ > Pour les personnes vivant seules
Cannabis au cours des 12 derniers mois (15-75 ans)					<ul style="list-style-type: none"> ✓ Homme > Femme ✓ > Pour les 15-34 ans

INDICATEURS	Sexe	Territoire		Différences significatives observées selon les caractéristiques socio-démographiques
	 	Occitanie 	France 	
Renoncement aux soins pour des raisons financières au cours des 12 derniers mois (18-75 ans)	 H 13% F 19%			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Homme < Femme ✓ > Pour les chômeurs ✓ Décroissant avec le niveau de revenus ✓ > Pour les personnes sans couverture complémentaire ✓ > Pour les personnes seules
Opinion négative sur la vaccination en général (15-75 ans)	 H 27% F 28%			<ul style="list-style-type: none"> ✓ > Pour les 25-34 ans (vs 15-24 ans) ✓ Décroissant avec le niveau de revenus ✓ < Pour les personnes scolarisées ✓ > Pour les personnes vivant seules

Source : Baromètre Santé 2016 – Exploitation CREAL-ORS Occitanie

FAITS MARQUANTS

Ces indicateurs mesurent l'importance de certains comportements de santé à risques, notamment la fréquence de l'usage quotidien de tabac, supérieure en Occitanie à celle observée dans le reste de la France.

Leur analyse met bien en évidence les enjeux autour des **Inégalités Sociales de Santé (ISS)**, très présentes dans la région et dans plusieurs dimensions. Les différences observées selon les groupes sociaux ou selon les revenus ou le niveau de diplôme (toutes choses égales par ailleurs) concernent en effet :

- La surcharge pondérale
- L'usage quotidien d'alcool
- Le tabagisme quotidien
- Le renoncement aux soins

ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS

INDICATEURS	CARCASSONNE AGGLO		AUDE	OCCITANIE
	Effectif	Taux	Taux	Taux
Recours à la prévention				
1- Vaccination antigrippale remboursée	11 047	51,6	51,1	51,7
2- Dépistage organisé du cancer du sein	8 014	47,5	44,5	43,2
3- Dépistage individuel du cancer du sein	1 287	7,6	8,3	12,5
4- Dépistage du cancer du col de l'utérus	5 105	19,5	20,5	24,8
5- Bilan bucco-dentaire 5-19 ans	1 891	10,2	10,7	11,2
Suivi médical du diabète :				
6- Dosage de l'hémoglobine glyquée	2 561	45,7	47,9	51,5
7- Dosage de microalbuminurie	1 404	25,1	29,8	35,0
8- Dosage de créatininémie	5 136	91,7	91,1	90,2
Recours à l'IVG				
9- IVG des 15-49 ans	428	18,9	17,4	13,1
10- dont IVG médicamenteuses	294	68,5	68,4	62,3
11-IVG des 15-24 ans	141	25,2	23,9	17,8

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

- 1- Nombre et pourcentage de personnes âgées de 65 ans ou plus bénéficiaires d'une vaccination antigrippale en 2018 (SNDS, RG hors SLM, MSA, RSI -2018) ; 2- Nombre et pourcentage de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage organisé du cancer du sein en 2017-2018 (SNDS, RG hors SLM, MSA, RSI) ; 3- Nombre et pourcentage de femmes âgées de 50 à 74 ans bénéficiaires d'un dépistage individuel (hors dépistage organisé) du cancer du sein en 2017-2018 (SNDS, RG hors SLM, MSA, RSI) ; 4- Nombre et pourcentage de femmes âgées de 25 à 64 ans bénéficiaires d'un dépistage du cancer du col de l'utérus en 2018 (SNDS, RG hors SLM, MSA, RSI) ; 5- Nombre et pourcentage d'enfants âgés de 5 à 19 ans bénéficiaires d'un examen bucco-dentaire en 2018 (SNDS, RG hors SLM, MSA, RSI) ; 6- Nombre et pourcentage d'assurés traités pour le diabète ayant eu au moins un dosage de l'hémoglobine glyquée (HbA1C) en 2018 (SNDS, RG hors SLM, MSA, RSI) ; 7- Nombre et pourcentage d'assurés traités pour le diabète ayant eu au moins un dosage de microalbuminurie en 2018 (SNDS, RG hors SLM, MSA, RSI) ; 8- Nombre et pourcentage d'assurés traités pour le diabète ayant eu au moins un dosage de créatininémie en 2018 (SNDS, RG hors SLM, MSA, RSI) ; 9- Nombre annuel moyen d'IVG hospitalières réalisées sur des femmes âgées de 15-49 ans en 2017-2019 et taux pour 1 000 femmes âgées de 15-49 ans (ATIH-PMSI, Insee RP2016) ; 10- Nombre annuel moyen d'IVG médicamenteuses réalisées en 2017-2019 et pourcentage sur l'ensemble des IVG hospitalières (ATIH-PMSI) ; 11- Nombre annuel moyen d'IVG hospitalières réalisées sur des femmes âgées de 15-24 ans en 2017-2019 et taux pour 1 000 femmes âgées de 15-24 ans (ATIH-PMSI, Insee RP2016).

Un recours à la prévention encore perfectible

En 2018, 51,6 % des personnes âgées de Carcassonne Agglo ont bénéficié de la **vaccination antigrippale**, pratique aussi fréquente que pour les personnes âgées du département (51 %) et de la région (52 %).

En 2017-2018, plus de 8 000 habitantes ont effectué une mammographie dans le cadre du **dépistage organisé du cancer du sein**, soit 47,5 % des femmes âgées de 50-74 ans, taux plus élevé que celui observé dans le département (45 %) et la région (43 %).

Sur la même période, près de 1 300 femmes ont effectué un **dépistage individuel du cancer du sein**, soit 7,6 % des femmes de 50-74 ans. Ce taux est proche de celui observé dans le département (8 %) et plus faible que celui de la région (13 %).

Ainsi, les deux types de dépistage du cancer du sein ont concerné 9 311 femmes, ce qui représente un taux de couverture de 55,1 % des habitantes du territoire, âgées de 50 à 74 ans. Ce taux de couverture est plus important que celui de l'ensemble des femmes du département (53 %) et proche de celui des femmes de la région (56 %) ; ces taux restent toutefois encore loin de l'objectif des 80 % de femmes dépistées.

La prévention du cancer de l'utérus repose notamment sur la réalisation d'un frottis tous les trois ans entre 25 et 64 ans. En 2018, près de 5 501 femmes âgées de 25 à 64 ans ont bénéficié de ce dépistage, soit 19,5 % de la population cible, pourcentage proche du niveau départemental (21 %) et plus faible qu'au niveau régional (25 %).

Sur le territoire, 10,2 % des jeunes de 5-19 ans ont bénéficié d'un **bilan bucco-dentaire** en 2018 ; cette part est proche de celle observée pour les enfants du département et de la région (11 %).

Le suivi du diabète est évalué à travers trois dosages : le dosage de l'hémoglobine glyquée, celui de la microalbuminurie et celui de la créatininémie. Pour les deux premiers dosages, la part des habitants diabétiques suivis dans Carcassonne Agglo en ayant bénéficié (respectivement, 45,7 % et 25,1 %) est proche de celles parmi les diabétiques suivis dans le département (respectivement, 48 % et 30 %) mais plus faibles que celles parmi les diabétiques suivis dans la région (respectivement, 52 % et 35 %). Le dosage de la créatininémie est effectué à une fréquence identique sur le territoire (91,7 %), le département (91 %) et la région (90 %).

Un taux de recours à l'IVG moins fréquent qu'en moyenne régionale

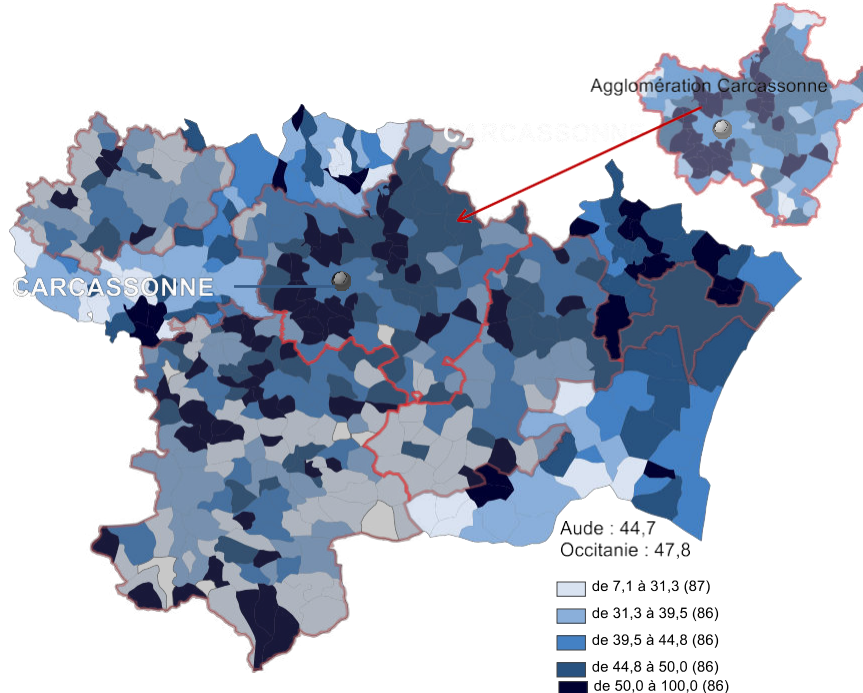
En 2016-2018, 428 IVG ont concerné en moyenne annuelle des femmes habitant Carcassonne Agglo ; rapporté à la population des femmes de 15-49 ans, cela correspond à un taux de recours de 18,9 IVG pour 1 000 femmes. Ce taux d'IVG est plus élevé que celui de l'ensemble des Audoises (17 ‰) et, plus encore, que celui des femmes de la région (13 ‰).

Parmi ces IVG, 294 ont été réalisées par prise de médicament (soit 69 %), pratique aussi fréquente que dans le département (68 %) et un peu plus que dans la région (62 %). Chaque année en moyenne, 141 IVG ont concerné des femmes âgées de 15-24 ans, soit un taux de 25,2 IVG pour 1 000 femmes de 15-24 ans. Ce taux de recours à l'IVG des jeunes femmes de Carcassonne Agglo est plus important que celui observé chez les jeunes femmes du département (24 ‰) ou d'Occitanie (18 ‰).

Un taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein peu élevé

En 2015-2016, 19 299 habitantes de Carcassonne Agglo âgées de 50 à 74 ans, ont été invitées au dépistage organisé du cancer du sein. Parmi elles, 8 864 ont participé à ce dépistage, soit un taux de 45,9 %. Ce taux de participation est proche du taux observé dans le département (45 %) et légèrement plus faible que celui observé en Occitanie (48 %). À l'intérieur du territoire, le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein varie fortement selon les communes : de 18,8 % à St-Martin-le-Viel à 67,6 % à Bouilhonnac. Ces importantes variations du taux de dépistage sont essentiellement dues aux faibles effectifs de femmes concernées dans certaines communes. Dans la moitié des communes, le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein est inférieur au taux observé sur l'ensemble de Carcassonne Agglo (45,9 %).

Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein en 2015-2016 dans les communes de Carcassonne Agglo



Dépistage organisé du cancer du sein

Deux taux concernant le dépistage organisé du cancer du sein sont présentés dans ce chapitre :

– le premier taux (tableau page 16) est le **taux de dépistage** organisé. Il correspond au nombre de femmes qui ont participé au dépistage organisé en 2015-2016 rapporté à la population des femmes âgées de 50-74 ans au recensement de la population de 2014 ;

– le second (carte communale) est le **taux de participation** au dépistage organisé : il correspond à la somme des femmes dépistées en 2015 ou en 2016 rapportée à la somme des femmes invitées en 2015 ou en 2016 par les centres départementaux du dépistage organisé du cancer du sein. Les centres départementaux invitent chaque femme âgée de 50-74 ans à participer au dépistage tous les deux ans ; ainsi, une femme dépistée l'année x ne sera pas invitée l'année x+1 mais l'année x+2.

Sources : Centres de dépistage des départements d'Occitanie - Exploitation CREAI-ORS Occitanie

OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

Nombre de professionnels de premiers recours et part des professionnels âgés de 60 ans ou plus en 2019

INDICATEURS	CARCASSONNE AGGLO		AUDE	OCCITANIE	FRANCE METROP
	Effectif	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +
Offre de soins de premier recours					
Médecin généraliste libéral ⁽¹⁾	115	43,5	37,9	34,1	33,6
Chirurgien- dentiste libéral ⁽¹⁾	73	21,9	21,8	21,4	23,9
Infirmier libéral ⁽²⁾	341	12,6	9,4	9,7	9,0
Masseur-kinésithérapeute libéral ^{(2)*}	128	8,6	9,7	10,2	11,6

(1) Professionnels en activité libérale et mixte

(2) Professionnels en activité libérale – *données au 1^{er} janvier 2016 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1er janvier 2019 - Exploitation CREA-ORS Occitanie

Évolution en % des densités de différents professionnels, entre 2014 et 2019

INDICATEURS	CARCASSONNE AGGLO	AUDE	OCCITANIE	FRANCE METROP.
Médecins généralistes libéraux ⁽¹⁾	13,9	0,8	- 2,4	- 4,7
<i>dont âgés de 60 ans ou plus</i>	41,5	15,4	9,1	9,3
Dentistes libéraux ⁽¹⁾	3,3	4,0	2,4	-0,9
Infirmiers libéraux ⁽²⁾	31,4	21,7	19,2	22,4
Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux ^{(2)*}	20,2	23,6	17,1	13,6

(1) Professionnels en activité libérale et mixte

(2) Professionnels en activité libérale - * évolution 2013-2016 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1er janvier 2019- Exploitation CREA-ORS Occitanie

Une augmentation de la densité des généralistes surtout parmi les 60 ans ou plus

Au 1^{er} janvier 2019, on compte 115 médecins généralistes, 73 chirurgiens-dentistes, 341 infirmiers et 128 masseurs-kinésithérapeutes ayant un exercice libéral ou mixte installés dans les communes de Carcassonne Agglo.

Plus de quatre médecins généralistes libéraux sur dix sont âgés de 60 ans ou plus (43,5 %) ; cette part est plus importante que celle observée dans l'Aude (38 %), la région et la France métropolitaine (34 %). Pour les chirurgiens-dentistes, la part des praticiens âgés de 60 ans ou plus (21,9 %) est proche de celle observée dans le département (22 %) et la région (21%) et légèrement plus faible que celle observée au niveau national (24 %). Pour les autres professionnels de santé, la part de ceux qui sont âgés de 60 ans ou plus ne dépasse pas 13 %.

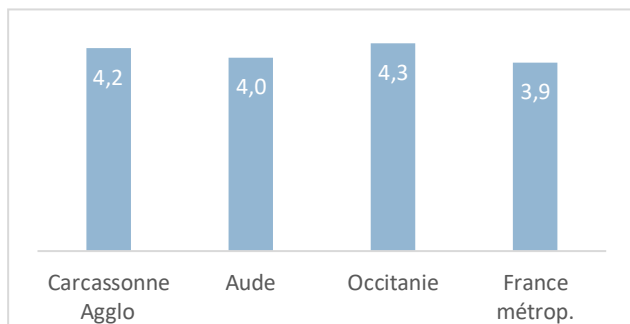
Entre 2014 et 2019, on observe une importante augmentation de la densité des médecins généralistes sur le territoire (+13,9 %) alors qu'elle est restée stable dans le département ou a légèrement baissé dans la région (-2 %) comme au niveau national (-5 %) ; c'est parmi les généralistes de 60 ans ou plus de Carcassonne Agglo que l'augmentation est la plus importante (+41,5 %) et nettement plus importante que celle observée dans l'Aude (+15 %) ainsi que dans la région ou au niveau national (+9 %).

On note également une augmentation de la densité des infirmiers libéraux (+31,4 %) et des masseurs-kinésithérapeutes (+20,2 %) sur le territoire comme dans les territoires de comparaison. Seule la densité des chirurgiens-dentistes a moins évolué sur la période.

Une Accessibilité potentielle localisée proche de celle de la région

En 2018 et compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de Carcassonne Agglo ont accès en moyenne à 4,2 consultations ou visites de médecins généralistes. Pour les habitants de Carcassonne Agglo, cet accès est proche de celui de l'ensemble des Occitans (4,3) et légèrement plus important que celui de l'ensemble des Ariégeois (4,0) ainsi que des métropolitains (3,9).

Indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée en 2018 (médecins généralistes libéraux et mixtes)



Sources : SNIIR-AM 2018, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2016, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES - Exploitation CREA I ORS Occitanie

Indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DE DÉPENDANCE

INDICATEURS	CARCASSONNE AGGLO			AUDE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Enfants bénéficiaires de l'AEEH	633	2,4	↗	2,1	↗	2,6	↗	1,9	↗
2- Adultes allocataires de l'AAH	2 629	5,0	↗	4,8	↗	3,9	↗	3,0	↗
3- Personnes âgées à domicile bénéficiaires de l'APA	1 492	12,8	nd	13,2	nd	nd	nd	nd	nd

* Évolution observée sur cinq ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1– Nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et taux pour 100 enfants de moins de 20 ans (CNAF, CCMSA 2018) | **2**– Nombre d'adultes allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et taux pour 100 adultes de 20 à 59 ans (CNAF, CCMSA 2018) | **3**– Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et taux pour 100 personnes âgées de 75 ans ou plus vivant à domicile (Conseils départementaux, 2018- Insee, RP2016).

Un taux d'enfants bénéficiaires de l'AEEH en augmentation

En 2018, 633 enfants habitant Carcassonne Agglo bénéficient de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Rapportés à la population des moins de 20 ans, cela correspond à un taux de 2,4 % d'enfants bénéficiaires de l'AEEH, taux proche de celui qui est observé au niveau du département (2,1 %), de la région (2,6 %) et de la France métropolitaine (1,9 %).

Entre 2013 et 2018, le nombre et le taux d'enfants bénéficiaires de l'AEEH ont fortement augmenté sur le territoire, mais également dans les territoires de comparaison : l'augmentation du taux est de + 60 % à Carcassonne Agglo et de + 68 % dans l'Aude ; elle atteint + 77 % dans la région alors qu'elle est deux fois moins marquée en France métropolitaine (+37 %).

5 % des adultes de 20 à 59 ans perçoivent l'AAH

Plus de 2 600 habitants de Carcassonne Agglo, âgés de 20 à 59 ans perçoivent l'Allocation adulte handicapé (AAH) en 2018. Cela correspond à un taux d'allocataires de 5,0 pour 100 adultes du même âge. Ce taux est légèrement plus élevé que le taux calculé au niveau régional ou métropolitain.

Ce taux a augmenté de 11 % entre 2013 et 2018 ; augmentation moins élevée que celle observée pour le département (+24 %) et relativement proche de celles observées dans la région (+16 %) et en France métropolitaine (+12 %).

Moins de deux personnes âgées sur dix à domicile bénéficient de l'APA

En 2018, parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus qui vivent à domicile, près de 1 500 sont bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), soit une part de 12,8 % ; cette part est proche de celle observée dans le département (13 %).

Des besoins d'accompagnement et de prise en charge particuliers

Les personnes en situation de handicap nécessitent une prise en compte particulière dans le développement des politiques de santé. En effet, dans un certain nombre de cas, leur situation de handicap résulte d'une pathologie pouvant nécessiter un accompagnement de santé spécifique. Au-delà des soins spécifiques qui peuvent être nécessaires, ces pathologies peuvent les rendre plus vulnérables au développement d'autres pathologies et nécessitent alors des actions de prévention adaptées.

Plus de 1 200 places en EHPAD

En 2020, quinze Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sont implantés sur le territoire proposant un total de 1 203 places ; rapportées à la population des personnes âgées, cela correspond à un taux d'équipement de 93,9 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, taux proche celui de l'ensemble du département (93 places pour 1 000) et de celui de la région (96 places pour 1 000).

Deux Services de soins infirmiers à domicile

En 2020, deux Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) répondent aux besoins de la population âgée du territoire. Ils proposent un total de 255 places. Rapportées à la population des personnes âgées de 75 ans et plus, cela correspond à un taux d'équipement de 19,9 places pour 1 000 habitants de cet âge. Ce taux d'équipement est proche de celui observé sur l'ensemble du département (20 ‰) ou de l'Occitanie (18 ‰).

SYNTHÈSE

L'analyse de l'ensemble des indicateurs présentés dans le « Profil santé de Carcassonne Agglo » permet de dégager plusieurs caractéristiques témoignant des besoins et des conditions de santé des habitants du territoire.

Des situations socio-économiques relativement peu favorables pouvant générer des risques pour la santé

Vaste pays de terres agricoles entourant la ville de Carcassonne qui accueille 40 % des habitants, le territoire observe un léger dynamisme démographique et voit sa population vieillir : en cinq ans, l'indice de vieillissement est passé de 85 à 101 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Les situations de difficultés sociales pouvant avoir une influence sur l'état de santé des habitants y sont souvent plus fréquentes qu'au niveau national : c'est le cas du faible niveau d'études, surtout chez les 25-34 ans, du chômage élevé notamment chez les jeunes, de la part élevée de personnes couvertes par le RSA comme celle des personnes dépendant à 100 % des prestations sociales. La part des bénéficiaires de la CMUc est aussi plus élevée qu'au niveau régional et principalement dans la commune de Carcassonne qui accueille près des deux tiers des bénéficiaires du territoire.

Des facteurs environnementaux pouvant générer des risques pour la santé sont aussi observés, relevant notamment d'une qualité de l'air extérieur détériorée en raison des émissions d'oxydes d'azote dans deux communes sur dix et concernant 68 % de la population ainsi que, dans certaines communes, des sites et sols pollués.

Une situation sanitaire plutôt défavorable

Les principaux indicateurs de santé témoignent d'une situation relativement défavorable. Carcassonne Agglo observe des niveaux de mortalité qui ne diffèrent pas significativement de ceux de la France métropolitaine alors que la région est en sous-mortalité significative pour la mortalité générale comme pour la mortalité prématurée, à structure par âge comparable. Pour les deux principales causes de décès que sont les cancers et les maladies cardiovasculaires, les mortalités de Carcassonne Agglo ne diffèrent pas significativement de celles observées au niveau national alors que la région est en sous-mortalité significative pour ces deux causes de décès. Par ailleurs, l'incidence des ALD pour diabète est significativement plus élevée qu'au niveau national, à structure par âge identique.

L'importance relative des malades souffrant d'affections psychiatriques de longue durée (ALD)

À structure d'âge comparable, l'incidence des admissions en ALD pour motifs psychiatriques des habitants de Carcassonne Agglo est significativement supérieure à l'incidence nationale, ce qui est également le cas pour les habitants de l'Aude et de la région.

Ce constat mérite d'être approfondi et mieux documenté afin d'apprécier les modalités de prise en charge et d'accompagnement de ces populations mais aussi leur accessibilité aux soins et aux différents services.

Des actions de prévention encore nécessaires

Plusieurs indicateurs témoignent encore de l'éloignement pour certaines populations des pratiques de prévention pour les habitants de Carcassonne Agglo. C'est le cas notamment de la part des personnes âgées qui n'ont pas été vaccinées contre la grippe, des femmes qui n'ont pas bénéficié du dépistage du cancer du sein ou du dépistage du cancer du col de l'utérus... Ces observations soulignent la nécessité de continuer les actions de prévention permettant à l'ensemble de la population d'y accéder et d'identifier plus précisément les populations les plus à distance de ces pratiques.

Une offre de soins encore satisfaisante mais des parts élevées de professionnels âgés de 60 ans ou plus

À Carcassonne Agglo, l'offre de soins de premier recours est satisfaisante concernant la densité des médecins généralistes, comme celle des chirurgiens-dentistes. On note également que l'indicateur d'accessibilité potentielle à un médecin généraliste, calculé sur le territoire, est proche de celui calculé sur la région et plus important que celui calculé au niveau départemental et national. Toutefois, la part importante de professionnels proches de l'âge de la retraite laisse prévoir, à plus ou moins long terme, une baisse de l'offre de soins en médecine générale sur le territoire. La question de l'accès aux soins de premier recours de la population en général et des populations les plus en difficultés sociales risque de se poser pour les habitants de Carcassonne Agglo.

Le Profil Santé a été réalisé à partir des principales données quantitatives disponibles. L'interprétation et la compréhension de ces observations doivent être réalisées et partagées par l'ensemble des acteurs, professionnels et partenaires.

ANNEXE

Profil des communes de Carcassonne Agglo

Commune	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus		Bénéficiaires de la CMUc	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	% pop tous âges
11001 Aigues-Vives	579	123	21,2	398	68,7	58	10,1	36	6,2
11005 Alairac	1 323	314	23,7	928	70,1	81	6,1	73	5,5
11009 Alzonne	1 538	301	19,6	1 040	67,6	197	12,8	218	14,2
11011 Aragon	435	65	15,0	324	74,5	45	10,5	22	5,1
11016 Arquettes-en-Val	79	2	2,6	65	82,1	12	15,4	/	/
11018 Arzens	1 245	231	18,6	868	69,7	146	11,7	48	3,9
11022 Azille	1 160	169	14,6	820	70,7	171	14,7	133	11,5
11023 Badens	798	140	17,6	586	73,4	72	9,0	42	5,3
11025 Bagnoles	310	69	22,4	215	69,2	26	8,4	7	2,3
11027 Barbaira	736	154	20,9	496	67,4	86	11,6	98	13,3
11037 Berriac	915	169	18,4	707	77,2	40	4,3	293	32,0
11042 Blomac	224	44	19,8	153	68,3	27	11,9	15	6,7
11043 Bouilhonnac	233	35	14,9	170	73,0	28	12,2	5	2,1
11056 Cabrespine	174	29	16,6	121	69,7	24	13,7	22	12,6
11068 Capendu	1 491	206	13,8	1 055	70,8	231	15,5	150	10,1
11069 Carcassonne	45 895	7 460	16,3	32 918	71,7	5 518	12,0	9 499	20,7
11075 Castans	125	10	8,2	105	84,3	9	7,5	19	15,2
11081 Caunes-Minervois	1 656	260	15,7	1 112	67,1	284	17,2	146	8,8
11083 Caunettes-en-Val	46	5	10,6	37	80,9	4	8,5	13	28,3
11084 Caux-et-Sauzens	959	207	21,6	687	71,7	64	6,7	52	5,4
11085 Cavanac	908	173	19,1	645	71,1	90	9,9	46	5,1
11088 Cazilhac	1 646	257	15,6	1 183	71,9	206	12,5	28	1,7
11092 Citou	90	7	7,8	59	65,6	24	26,7	< 5	ss
11095 Comigne	309	41	13,3	243	78,6	25	8,1	5	1,6
11099 Conques-sur-Orbiel	2 496	471	18,9	1 735	69,5	289	11,6	202	8,1
11102 Couffoulens	600	114	19,0	441	73,5	45	7,5	39	6,5
11122 Douzens	725	131	18,0	502	69,3	92	12,7	44	6,1
11133 Fajac-en-Val	37	9	24,3	27	73,0	1	2,7	/	/
11146 Floure	405	111	27,4	264	65,2	30	7,5	49	12,1
11151 Fontiès-d'Aude	465	65	13,9	346	74,4	54	11,7	33	7,1

Commune	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus		Bénéficiaires de la CMUc	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	% pop tous âges
11179 Labastide-en-Val	93	15	16,0	66	71,3	12	12,8	23	24,7
11190 La Redorte	1 127	170	15,1	704	62,5	253	22,5	78	6,9
11198 Laure-Minervois	1 074	127	11,8	830	77,3	117	10,9	96	8,9
11199 Lavalette	1 502	321	21,4	1 089	72,5	91	6,1	58	3,9
11200 Lespinassière	133	15	11,3	101	75,9	17	12,8	14	10,5
11201 Leuc	835	175	21,0	595	71,3	65	7,8	25	3,0
11205 Limousis	128	20	15,6	96	75,0	12	9,4	8	6,3
11215 Malves-en-Minervois	850	159	18,7	609	71,7	82	9,6	75	8,8
11220 Marseillette	719	111	15,5	515	71,6	93	12,9	61	8,5
11223 Mas-des-Cours	26	8	32,0	14	52,0	4	16,0	< 5	ss
11227 Mayronnes	33	3	9,1	25	75,8	5	15,2	10	30,3
11242 Montclar	169	20	11,6	136	80,3	14	8,1	7	4,1
11248 Montirat	77	13	17,3	59	76,0	5	6,7	< 5	ss
11251 Val-de-Dagne	726	89	12,3	527	72,6	110	15,1	51	7,0
11253 Montolieu	855	115	13,5	552	64,6	188	22,0	62	7,3
11257 Monze	228	44	19,3	163	71,5	21	9,2	17	7,5
11259 Moussoulens	1 024	193	18,8	750	73,2	81	7,9	51	5,0
11272 Palaja	2 320	425	18,3	1 755	75,6	140	6,0	67	2,9
11279 Pennautier	2 515	424	16,9	1 848	73,5	243	9,7	136	5,4
11280 Pépieux	1 058	174	16,4	746	70,5	138	13,1	98	9,3
11286 Peyriac-Minervois	1 124	196	17,5	783	69,6	145	12,9	145	12,9
11288 Pezens	1 488	306	20,5	1 044	70,1	139	9,3	106	7,1
11293 Pomas	881	155	17,6	657	74,5	70	7,9	32	3,6
11299 Preixan	615	118	19,2	436	70,9	61	9,9	35	5,7
11301 Puichéric	1 179	193	16,4	857	72,7	129	10,9	103	8,7
11308 Raissac-sur-Lampy	459	125	27,3	306	66,6	28	6,1	19	4,1
11314 Rieux-en-Val	90	13	14,8	64	71,6	12	13,6	11	12,2
11315 Rieux-Minervois	1 993	266	13,3	1 399	70,2	328	16,5	229	11,5
11325 Rouffiac-d'Aude	441	93	21,1	309	70,1	39	8,8	45	10,2
11327 Roullens	465	69	14,8	360	77,4	36	7,7	10	2,2
11330 Rustiques	509	94	18,5	389	76,4	26	5,1	12	2,4
11340 Sainte-Eulalie	512	71	13,8	405	79,1	36	7,1	25	4,9
11342 Saint-Frichoux	253	55	21,7	173	68,3	25	10,0	23	9,1
11357 Saint-Martin-le-Vieil	225	30	13,2	163	72,4	33	14,5	15	6,7
11368 Sallèles-Cabardès	117	20	16,7	83	70,8	15	12,5	10	8,5
11378 Serviès-en-Val	221	20	9,3	169	76,6	31	14,1	8	3,6
11387 Taurize	110	21	19,4	78	71,3	10	9,3	12	10,9
11395 Trassanel	33	8	25,0	25	75,0	0,0		< 5	ss

Commune	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus		Bénéficiaires de la CMUc	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	% pop tous âges
11396 Trausse	561	98	17,5	407	72,5	56	10,0	53	9,4
11397 Trèbes	5 606	1 038	18,5	3 850	68,7	719	12,8	948	16,9
11404 Ventenac-Cabardès	963	171	17,8	714	74,1	78	8,1	63	6,5
11408 Verzeille	494	108	21,9	346	70,0	40	8,1	35	7,1
11410 Villalier	1 021	178	17,4	683	66,9	160	15,6	90	8,8
11414 Villar-en-Val	26	1	4,0	20	76,0	5	20,0	< 5	ss
11416 Villarzel-Cabardès	233	55	23,5	158	67,6	21	8,8	16	6,9
11422 Villedubert	344	48	13,9	266	77,3	30	8,9	7	2,0
11423 Villefloure	170	39	23,0	120	70,8	11	6,2	6	3,5
11425 Villegailhenc	1 695	334	19,7	1 185	69,9	176	10,4	133	7,8
11426 Villegly	1 110	208	18,8	789	71,0	113	10,2	48	4,3
11429 Villemoustaussou	4 389	884	20,1	3 130	71,3	375	8,5	232	5,3
11433 Villeneuve-Minervois	1 018	176	17,3	727	71,4	115	11,3	102	10,0
11437 Villesèquelande	888	177	19,9	642	72,3	69	7,8	44	5,0
11440 Villetritouls	39	1	2,6	34	87,2	4	10,3	< 5	ss
Carcassonne Agglo	112 366	19 362	17,2	80 199	71,4	12 805	11,4	14 906	13,3

ss : secret statistique (nombre de bénéficiaires compris entre 1 et 4)

Sources : Insee RP 2016, Régime général (hors SLM), RSI, MSA - Exploitation CREA-ORS Occitanie